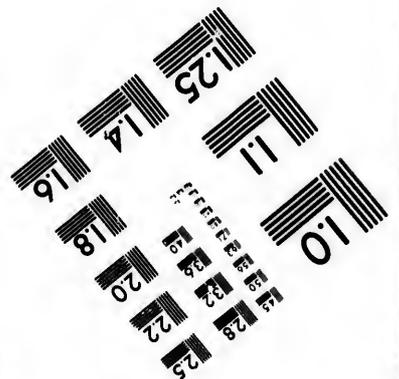
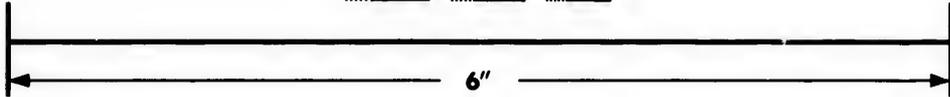
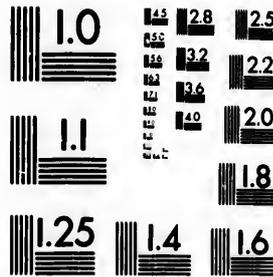


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

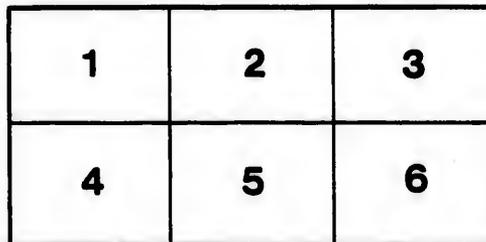
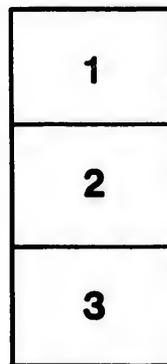
Seminary of Québec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata
to

pelure,
n à

32X

L

D

P

Rev
no
qu

Chez

216

47

A B R É G É
 DE
LA G É O G R A P H I E ;
 A L ' U S A G E
DE LA J E U N E S S E ;

EXTRAIT DE LA GÉOGRAPHIE MODERNE ,

Par l'Abbé NICOLLE DE LA CROIX.

NOUVELLE ÉDITION ,

*Revue et considérablement augmentée , suivant la
nouvelle division et changemens survenus dans les
quatre parties du monde.*



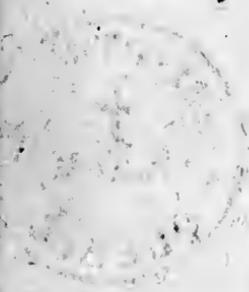
A L Y O N ,

Chez **ROBERT et GAUTHIER**, Libraires ,
grand'rue Mercière , N.º 11.

AN 11. 1803.

A. H. B. G. E. S.
DE
LA SOCIÉTÉ
DE LA LIBRAIRIE

ÉDITEUR
RUE DE LA HARPE
N. 172



A. L. G. E.
chez ROBERT M. G. L. H. E. R. T. H. E. R. J. U. N. I. O. N. I. S.
Grandme (Paris), N. 11.

AN 11. 804

I
p
la
le
et
ne
qu
lu
tr
se
re
et
de
vi
fo

AVERTISSEMENT.

Les abrégés de géographie qui ont paru jusqu'aujourd'hui, n'étant pas à la portée des jeunes personnes, par le défaut de méthode qui y règne; et l'expérience apprenant que la jeunesse en est tellement susceptible, qu'elle retient aisément tout ce qu'on lui apprend, si on emploie, en l'instruisant, l'ordre naturel que les choses exigent, nous nous sommes déterminés à donner un abrégé clair et méthodique de la géographie moderne à l'usage des enfans, pour servir d'introduction à l'étude plus approfondie de cette science.

iv AVERTISSEMENT.

Notre but n'a pas été seulement de nommer les capitales des différentes provinces de chaque état , nous avons cru aussi à propos de donner à cette espèce d'analyse une étendue suffisante pour faire connaître toutes les divisions , au moins importantes , de chacun de ces états , en sorte qu'une jeune personne pût , en attendant qu'elle soit en état d'étudier plus à fond la géographie moderne , savoir ce qu'il y a de plus nécessaire.

Un abrégé aussi court que celui-ci ne nous a pas permis d'ajouter quelque détail curieux par rapport aux grandes villes ; ce que nous laissons à faire aux personnes qui , pour montrer la géographie aux jeunes enfans , adopteront notre ouvrage de la géographie moderne , auquel cet abrégé est relatif.

AVERTISSEMENT. v

Sans répéter ce que l'on trouve dans tous les livres qui traitent de la géographie , touchant son utilité , nous nous bornerons à indiquer ici les cartes nécessaires pour se servir utilement de cet abrégé : ce sont la mappemonde , les quatre parties du monde ; savoir , l'Europe , l'Asie , l'Afrique et l'Amérique ; la France , l'Espagne , l'Italie et l'Allemagne. Nous avons suivi dans cet ouvrage les cartes de M. Delisle. Les marques , en forme d'étoiles , que l'on y rencontrera quelquefois , indiquent que les villes et pays qui sont marqués ainsi , ne se trouvent pas dans la carte.

Outre que cet abrégé pourra être utile à la jeunesse que nous avons eue principalement en vue , il servira à se rappeler ce que l'on aura appris

TABLE GÉNÉRALE.

CHAPITRE Prélim.	<i>M</i> APPE MONDE, page	1
CHAPITRE PREMIER.	Division de l'Europe,	5
ARTICLE PREMIER.	La France,	6
Département du Nord,		8
— du Pas-de-Calais,		9
— de la Somme,		10
— de Seine inférieure,		ibid.
— du Calvados,		11
— de la Manche,		ibid.
— de l'Orne,		12
— de l'Eure,		ibid.
— de l'Oise,		ibid.
— de l'Aisne,		13
— de Seine et Marne,		ibid.
— de la Seine,		14
— de Seine et Oise,		ibid.
— d'Eure et Loir,		15
— du Loiret,		ibid.
— de Loir et Cher,		16
— d'Indre et Loire,		ibid.
— de Maine et Loire,		17
— de la Sarthe,		ibid.
— de la Mayenne,		18
— d'Ille et Vilaine,		ibid.
— des Côtes du Nord,		ibid.
— du Finister,		19
— du Morbihan,		ibid.
— de la Loire inférieure,		20
— de la Vendée,		ibid.
— des deux Sèvres,		21
— de la Vienne,		ibid.
— de l'Indre,		22
— du Cher,		ibid.
— de l'Allier,		ibid.

TABLE GÉNÉRALE. ix

page 23	<i>Département de la haute Garonne,</i>	page 39
ibid.	de l'Aude,	40
24	de l'Hérault,	ibid.
ibid.	du Gard,	41
25	de la Lozère,	ibid.
ibid.	de l'Ardeche,	ibid.
ibid.	de la Drôme,	42
26	de l'Isère,	ibid.
ibid.	des hautes Alpes,	43
27	des basses Alpes,	ibid.
ibid.	du Var,	ibid.
ibid.	des Bouches du Rhône,	44
28	du Golo, en Corse,	ibid.
ibid.	du Liamone, ibid.	45
29	de Vaucluse,	ibid.
ibid.	du Mont-Blanc,	46
30	des Alpes maritimes,	ibid.
ibid.	du Léman,	47
31	de Jemmapes,	ibid.
ibid.	de la Lys,	48
ibid.	de Lescaut,	ibid.
32	des deux Néthes,	49
ibid.	de la Dyle,	50
33	de la Meuse inférieure,	ibid.
ibid.	de l'Ourte,	ibid.
ibid.	de Sambre et Meuse,	51
34	des Forêts,	ibid.
ibid.	de la Roer,	52
35	de Rhin et Moselle,	ibid.
ibid.	de la Sarre,	53
ibid.	du Mont-Tonnerre,	ibid.
36	Colonies Françaises,	54
ibid.	ARTICLE II. République Batave,	ibid.
37	ART. III. De la Suisse,	56
ibid.	ART. IV. De l'Espagne,	57
ibid.	ART. V. Du Portugal,	61
38	ART. VI. De l'Italie,	63
ibid.	Principauté du Piémont,	64
ibid.	République Italienne démocratique,	ibid.
39	Possessions de la maison d'Autriche en Italie,	66

x. TABLE GÉNÉRALE.

<i>Duché de Parme ,</i>	page 66
<i>République Ligurienne ,</i>	67
<i>Etat de l'Eglise ,</i>	68
<i>Royaume de Naples ,</i>	69
ARTICLE VII. Allemagne ,	71
<i>Partage de l'Allemagne en divisions ,</i>	72
<i>Cercle d'Autriche ,</i>	73
<i>— de Bavière ,</i>	74
<i>— de Suabe ,</i>	ibid.
<i>— de Franconie ,</i>	75
<i>— de la haute Saxe ,</i>	76
<i>— de la basse Saxe ,</i>	77
<i>Etat de la maison de Brunswick-Hanovre ,</i>	78
<i>Cercle de Westphalie ,</i>	79
<i>— électoral du bas Rhin ,</i>	80
<i>— du haut Rhin ,</i>	81
ARTICLE VIII. Royaume de Bohême ,	82
ART. IX. Royaume de Hongrie ,	83
ART. X. Pologne ,	85
<i>Grande Pologne , au roi de Prusse ,</i>	86
<i>Petite Pologne , à l'empereur ,</i>	87
<i>Partie de l'empereur de Russie ,</i>	88
ARTICLE XI. Royaume de Prusse ,	90
ART. XII. Iles Britanniques ,	ibid.
<i>§. I. Angleterre ,</i>	91
<i>§. II. L'Ecosse ,</i>	92
<i>§. III. De l'Irlande ,</i>	93
ARTICLE XIII. Danemarck ,	94
<i>Iles du Danemarck ,</i>	95
<i>Norwège ,</i>	ibid.
<i>Islande ,</i>	ibid.
ARTICLE XIV. Suède ,	96
<i>Finlande ,</i>	97
ARTICLE XV. Grande Russie ,	ibid.
<i>Russie Européenne septentrionale ,</i>	98
<i>Russie Européenne méridionale ,</i>	99
ARTICLE XVI. Turquie d'Europe ,	100
<i>Turquie septentrionale ,</i>	101
<i>Turquie méridionale , ou Grèce ,</i>	102
<i>Iles de la mer de la Grèce ,</i>	103

Iles
CH
ART
S. I
S. II
ART
ART
ART
S. I
S. II
ART
S. I
S. II
ART
ART
ART
S. I
S. II
ART

TABLE GÉNÉRALE. xj

page		page
66	<i>Iles de l'Archipel</i> ,	103
67	CHAPITRE II. De l'Asie ,	104
68	ARTICLE PREMIER. Turquie d'Asie ,	105
69	§. I. <i>De la Natolie</i> ,	ibid.
71	§. II. <i>De la Sourie ou Syrie</i> ,	106
72	§. III. <i>De l'Arménie ou Turcomanie</i> ,	ibid.
73	§. IV. <i>Du Dierbeck</i> ,	ibid.
74	§. V. <i>De la Georgie</i> ,	ibid.
ibid.	§. VI. <i>Des îles de la Turquie</i> ,	107
75	ARTICLE II. De l'Arabie ,	ibid.
76	ART. III. De la Perse ,	108
77	ART. IV. De l'Inde ,	109
78	§. I. <i>De l'Indostân, ou empire du Mogol</i> ,	110
79	§. II. <i>De la presqu'île en deçà du Gange</i> ,	ibid.
80	<i>ou occidentale</i> ,	ibid.
81	<i>Royaume de Visapour</i> ,	111
82	<i>Côte de Canara</i> ,	ibid.
83	<i>Côte de Malabar</i> ,	ibid.
85	<i>Royaume de Golconde</i> ,	ibid.
86	<i>Côte de Coromandel</i> ,	ibid.
87	§. III. <i>De la presqu'île au delà du Gange</i> ,	ibid.
88	<i>ou orientale</i> ,	112
90	<i>Parties septentrionale, milieu, méridionale,</i> <i>orientale</i> ,	ibid.
ibid.	ARTICLE V. De la Chine ,	113
91	§. I. <i>Des provinces septentrionales</i> ,	114
92	§. II. <i>Des provinces méridionales</i> ,	ibid.
93	ARTICLE VI. De la grande Tartarie ,	115
94	§. I. <i>De la Tartarie Chinoise</i> ,	ibid.
95	§. II. <i>De la Tartarie indépendante</i> ,	ibid.
ibid.	§. III. <i>De la Tartarie Russe, ou Russie</i> <i>Asiatique</i> ,	117
96	ARTICLE VII. Des îles de l'Asie ,	118
97	CHAPITRE III. De l'Afrique ,	120
ibid.	ARTICLE I. De l'Égypte ,	121
98	ART. II. De la Barbarie ,	122
99	§. I. <i>De la Barbarie propre</i> ,	ibid.
100	§. II. <i>Du Bilédulgid</i> ,	123
101	ARTICLE III. Du Sahara, ou désert de Bar- barie ,	124
102		
103		

xij	TABLE GÉNÉRALE.	
ARTICLE IV.	<i>De la Guinée ,</i>	page 124
ART. V.	<i>De la Nigritie ,</i>	125
ART. VI.	<i>De la Nubie ,</i>	126
ART. VII.	<i>De l'Abissinie ,</i>	ibid.
ART. VIII.	<i>Du Congo ,</i>	ibid.
ART. IX.	<i>De la Cafreterie pure ,</i>	127
ART. X.	<i>De la Cafreterie mélangée ,</i>	128
§. I.	<i>Du Zanguebar ,</i>	ibid.
§. II.	<i>De la côte d'Ajan ,</i>	129
ARTICLE XI.	<i>Des îles d'Afrique ,</i>	130
§. I.	<i>Des îles à l'orient de l'Afrique ,</i>	ibid.
§. II.	<i>Des îles à l'occident de l'Afrique ,</i>	131
CHAPITRE IV.	<i>De l'Amérique ,</i>	ibid.
ARTICLE PREMIER.	<i>De l'Amérique septentrionale ,</i>	133
§. I.	<i>De la nouvelle France ,</i>	ibid.
§. II.	<i>Etats-Unis d'Amérique ,</i>	134
§. III.	<i>De la Floride ,</i>	ibid.
§. IV.	<i>Du Mexique , ou de la nouvelle Espagne ,</i>	135
§. V.	<i>Du nouveau Mexique ,</i>	136
§. VI.	<i>De la Californie ,</i>	ibid.
§. VII.	<i>Des nouvelles découvertes à l'ouest du Canada ,</i>	ibid.
§. VIII.	<i>Des îles de l'Amérique septentrionale ,</i>	137
ARTICLE II.	<i>De l'Amérique méridionale ,</i>	138
§. I.	<i>De la Terre-ferme ,</i>	139
§. II.	<i>Du Pérou ,</i>	140
§. III.	<i>Du Chili ,</i>	ibid.
§. IV.	<i>Du pays des Amazones ,</i>	141
§. V.	<i>Du Brésil ,</i>	ibid.
§. VI.	<i>Du Paraguay ,</i>	142
§. VII.	<i>De la Terre Magellanique ,</i>	143
ARTICLE III.	<i>Des Terres polaires , ou Monde inconnu ,</i>	ibid.

Fin de la Table.

ABRÉGÉ

L
 C
 Des
 qu
 tie
 gl
 LA
 aplati
 de sp
 tagée
 appel
 qu'il
 par t
 point
 cette
 cent s
 de dis
 marqu
 teur ,



A B R É G É
D E
L A G É O G R A P H I E
M O D E R N E.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

Des principaux cercles de la mappemonde, et des quatre points cardinaux; des termes qui appartiennent à la géographie, et de la division du globe terrestre.

LA mappemonde, ou planisphère, est le globe aplati et coupé en deux hémisphères, ou moitié de sphère, par le premier méridien. Elle est partagée dans le milieu par une grande ligne qu'on appelle l'équateur, ou la ligne équinoxiale, parce qu'il y a égalité de jours et de nuits; ou équinoxe par toute la terre, quand le soleil est dans un point du ciel vis-à-vis de cette ligne. C'est sur cette ligne qu'on marque de suite jusqu'à trois cent soixante les degrés de longitude, c'est-à-dire, de distance du premier méridien sur lequel on marque les latitudes; et les distances de l'équateur, par quatre fois quatre-vingt-dix degrés.

A

R É G É

A vingt-trois degrés et demi de l'équateur, au nord et au sud, sont deux petits cercles, l'un nommé *tropique du cancer*, et l'autre *tropique du capricorne*; ils sont nommés tropiques, parce que quand le soleil est arrivé à un point du ciel vis-à-vis de ce cercle, il retourne sur ses pas.

A vingt-trois degrés et demi des pôles sont deux petits cercles, l'un qui s'appelle *cercle polaire arctique*, parce qu'il est vers le pôle arctique; l'autre, *cercle polaire antarctique*, parce qu'il est vers le pôle antarctique.

Ces quatre cercles partagent la mappemonde en cinq zones ou ceintures.

Entre les deux tropiques est la zone torride ou brûlée.

Entre le tropique du cancer et le cercle polaire arctique, est la zone tempérée septentrionale.

Entre le tropique du capricorne et le cercle polaire antarctique, est la zone tempérée méridionale.

Enfin, entre le cercle polaire arctique et le pôle, est la zone glaciale septentrionale.

Et entre le cercle polaire antarctique et le pôle, se trouve la zone glaciale méridionale.

Il y a quatre points cardinaux, savoir :

1. Septentrion, ou Nord,
2. Midi, ou Sud,
3. Orient, ou Est,
4. Occident, ou Ouest,

Dans toutes les cartes bien faites, le nord est au haut, le midi en bas, l'orient à la main droite, et l'occident à la main gauche. Mais dans la mappemonde, il faut considérer les deux hémisphères à part; et l'orient, ou le côté du lever du soleil, est à la droite de chaque hémisphère; l'occident ou le couchant, à la gauche de l'un et de l'autre; le septentrion ou nord, qui est le côté du froid, au haut vers le pôle arctique; quant au midi, que l'on place ordinairement vers le pôle antarctique, comme c'est le côté du chaud,

On doit, si on fait attention à cette circonstance précise du côté du chaud et du côté du froid, le placer à la ligne équinoxiale, les peuples qui sont au-delà, par rapport à nous, ayant leur nord, ou le côté du froid, vers le pôle antarctique. On doit le placer de la même manière, suivant cette considération, dans toutes les cartes des pays, depuis l'équateur jusqu'au pôle antarctique.

La géographie a ses termes particuliers, qu'il faut expliquer.

Les uns regardent la terre, et les autres la mer.

Voici les premiers.

Continent, ou *terre-ferme*, c'est une grande portion de terre qui comprend plusieurs régions qui ne sont pas séparées par des mers. Ainsi, l'Europe est un continent.

Ile, est une portion de terre qui est entièrement entourée d'eau.

Presqu'île ou *péninsule*, est une terre presque entourée d'eau.

Isthme, est une portion de terre entre deux mers, qui unit un continent ou une presqu'île à la terre ferme.

Cap, est une montagne qui s'avance dans la mer.

Voici les termes qui regardent l'eau.

Archipel, endroit de la mer où il y a beaucoup d'îles.

Golfe, avance considérable de mer dans la terre.

Rade, endroit propre à jeter l'ancre, et où les vaisseaux sont à l'abri du vent.

Sèches, *haut-fonds*, *bas-fonds*, *bancs de sable*, endroits de la mer où il y a peu d'eau.

Détroit, est une portion de mer serrée entre deux terres.

Lac, est une grande étendue d'eau douce et dormante qui ne tarit jamais, et qui n'a aucune communication sensible avec la mer.

Rivière, est une eau de source qui coule toujours, jusqu'à ce qu'elle se jette dans la mer.

et alors on l'appelle *fleuve*, et simplement *rivière*, quand elle se jette dans une autre rivière.

Après la définition de ces termes, il est à propos de parler de la division du globe terrestre et de la mappemonde.

Le globe terrestre, et la mappemonde qui est le globe aplati et coupé par le premier méridien, se divisent en terre et en mer.

La terre est divisée en continent et en îles.

Le continent se partage en

1. Ancien,
2. Nouveau,
3. et Inconnu.

L'ancien a trois parties, qui sont :

1. L'Europe,
2. L'Asie,
3. L'Afrique,

auxquelles il faut joindre les îles qui leur appartiennent.

Le nouveau renferme l'Amérique, à laquelle il faut joindre aussi les îles qui lui appartiennent.

L'inconnu, les terres polaires arctiques et antarctiques.

La mer est ou extérieure ou intérieure.

L'extérieure est celle qui environne les continents. Elle se divise en quatre grandes mers, savoir :

1. L'Océan, qui est entre l'ancien et le nouveau continent, et dont la partie qui est à l'orient de l'Amérique a été nommée *mer du nord*, lors de la découverte de cette partie du monde.

2. La mer des Indes, à l'orient de l'Afrique et au midi de l'Asie.

3. La grande mer, vulgairement appelée *mer du sud*, entre l'Asie orientale et l'Amérique occidentale.

4. La mer glaciale arctique, au nord des deux continents.

La mer intérieure est celle qui entre dans les terres.

Les principales mers intérieures sont :

En Europe ,

La mer Baltique.

La mer Méditerranée.

En Asie ,

La mer Rouge , entre l'Afrique et l'Asie.

La mer Caspienne.

Dans l'Amérique septentrionale ,

La mer Christiane , ou baie d'Hudson.

Le golfe du Mexique , entre l'Amérique septentrionale et la méridionale.

CHAPITRE PREMIER.

DIVISION DE L'EUROPE.

ON divise l'Europe en seize états principaux :

Quatre au nord ,

Huit dans le milieu ,

Quatre au midi.

Les quatre du nord sont :

1. Les îles Britanniques ,

2. Le Danemarck et la Norwége ,

3. La Suède ,

4. La Russie , ou Moscovie.

Les huit du milieu sont d'occident en orient.

1. La France ,

2. Les Pays-Bas , au nord de la France ,

3. La Suisse à son orient ,

4. L'Allemagne ,

5. La Bohême ,

6. La Hongrie ,

7. La Pologne ,

8. La Prusse , au nord-ouest de la Pologne.

Les quatre du midi sont d'occident en orient.

1. Le Portugal ,

2. L'Espagne ,

3. L'Italie ,

4. La Turquie d'Europe.

Nous commencerons la description de tous ces états par la France, ensuite nous verrons les états catholiques qui en sont voisins, puis les protestans et les schismatiques grecs, et enfin les mahométans.

Mais il convient, avant d'entrer dans ce détail, de définir les différentes sortes de gouvernemens; elles se réduisent à quatre.

1. Le *despotique*, où le souverain gouverne selon son caprice, sans s'embarrasser des lois, comme les empereurs de Turquie et de Russie.

2. Le *monarchique*, où le souverain gouverne, mais indépendamment des lois de ses prédécesseurs et de celles qu'il a faites lui-même, comme les rois de Naples et d'Espagne.

3. L'*aristocratique*, où les nobles gouvernent, comme dans plusieurs cantons de la Suisse.

4. Le *démocratique*, où les députés du peuple gouvernent, comme dans les Provinces-Unies.

ARTICLE PREMIER.

DE LA FRANCE.

LA France a été érigée en république par décret de la Convention nationale, le 21 septembre 1792, jour auquel commence la première année de l'ère républicaine.

La France est bornée, au *nord*, par la Manche, qui la sépare de l'Angleterre; à l'*est*, par l'Allemagne, la Suisse et les Alpes; au *midi*, par les Pyrénées et la Méditerranée; et à l'*ouest*, par l'Océan.

Le territoire français, dans ses anciennes limites, est compris entre le 42^e et le 52^e degrés de latitude septentrionale; et entre le 6^e degré de longitude orientale, et le 8^e de longitude occidentale.

Le climat de la France est tempéré, quoique

variable ; son territoire est en général fertile ; on y recueille beaucoup de grains : les vins de France sont excellens ; les toiles et les draps que l'on fabrique dans diverses parties de la république , le sel , les mines de fer , les huiles du midi , les cuirs , et une infinité d'autres productions de la nature et de l'art , font regarder la France comme le meilleur pays de l'Europe. Les Français sont généralement actifs , industrieux , humains et sociables.

On évalue la population de la France (dans ses anciennes limites) à environ 24 millions d'habitans. Dans l'état actuel , sa population est d'un peu plus de 30 millions d'habitans , et son territoire d'environ 30,000 lieues carrées , sauf une légère fraction.

Autrefois la France était divisée en *provinces* ou *gouvernemens militaires* , et en *généralités*. Cette division était très-inégaie , et elle fut changée par l'assemblée constituante en 1790. Alors le territoire de la France fut divisé en 83 départemens , d'une étendue à peu près égale. Depuis cette première division , le nombre des départemens s'est accru par nos conquêtes , et la volonté librement exprimée des peuples nos voisins qui ont voulu devenir Français. Nous ne parlerons de ces divers accroissemens qu'après avoir fait connaître les départemens contenus dans les anciennes limites de la France.

Les départemens avaient été d'abord divisés en districts , et sous-divisés en cantons. Les districts parurent inutiles , et en l'an 3 ils furent supprimés. Les départemens sont aujourd'hui divisés en arrondissemens communaux. Il y a un tribunal de première instance par arrondissement communal , et vingt-neuf tribunaux d'appel pour la totalité des départemens , tant anciens que nouveaux. Un tribunal criminel est établi dans chaque département , et au dessus de tous ces tribunaux est le tribunal de cassation , fixé à Paris pour toute la république.

Avant la révolution, presque toutes les villes, même les moins considérables, avaient des collèges pour l'instruction de la jeunesse; on a remplacé ces anciens établissemens par des *écoles centrales*. Il y en a une par département. Paris, à cause de son étendue et de sa population, doit en avoir cinq, et déjà trois de ces écoles sont en activité.

Diverses académies pour les sciences, les arts et les belles-lettres avaient été fondées dans plusieurs villes de France; toutes ont été supprimées, et les législateurs y ont substitué un *institut national* composé de savans, de littérateurs et d'artistes. C'est à Paris qu'est fixé ce nouvel établissement, le seul qui existe dans toute la république.

Des sociétés libres se sont établies dans Paris et dans les villes les plus considérables, sous les auspices du gouvernement, et elles remplacent avec succès les anciennes académies.

La division départementale a effacé jusqu'aux traces de nos anciennes provinces; il est cependant nécessaire de connaître quels départemens répondent à chaque province; l'étude de l'histoire exige cette connaissance. A la tête des départemens compris dans une province, nous donnerons le nom de cette province, et nous en marquerons les bornes.

Le territoire européen de la république est aujourd'hui divisé, comme on l'a vu plus haut, en départemens et en arrondissemens communaux. Il y a dans chaque département un préfet, chargé seul de l'administration, et dans chaque arrondissement communal un sous-préfet, excepté dans les arrondissemens communaux où est situé le chef-lieu de département.

DÉPARTEMENT DU NORD, FORMÉ DE LA FLANDRE FRANÇAISE.

Ce département, placé à la partie la plus septentrionale de la France, doit son nom à sa situa-

DE LA GÉOGRAPHIE. 9

tion. Il comprend la *Flandre*, le *Hainaut* et le *Cambresis*. Ces trois provinces composaient le *gouvernement de la Flandre*. Elles étaient bornées, au nord, par la mer d'Allemagne; à l'est, par les *Pays-Bas Autrichiens*; au midi, par la *Picardie*; et au couchant, par l'*Artois*. La population de ce département est de 808,147 individus. Il est divisé en six arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Douay. — *Préfecture.*

Lille, Dunkerque, Cambray, Valenciennes, Marchiennes, Orchies, Câteau-Cambresis, Avesnes, Maubeuge, le Quesnoy, Bavay, Landrecie, Bouchain, Saint-Amand, Nord-Libre, ci-devant Condé, la Bassée, Comines, Armentières, Hazebrouck, Merville, Bailleul, Cassel, Gravelines, Hondschoot et Bergues.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Avesnes, Bergues, Cambray, Hazebrouck* et *Lille*.

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

Le *Pas-de-Calais*, détroit qui sépare la France de l'Angleterre, donne son nom à ce département. Il est formé de l'*Artois*, du *Boulonnais* et du *Calaisis*.

La population de ce département est de 532,741 individus. Il est divisé en six arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Arras. — *Préfecture. Place forte.*

Saint-Omer : Au milieu des marais immenses qui sont près de *Saint-Omer*, on voit les fameuses îles *flottantes*. Le curieux qui va les visiter, ne trouve sur ces îles ni gros arbres, ni troupeaux qui paissent, quoique toutes les géographies le répètent dans les merveilleuses descriptions qu'elles font de ces îles.

Boulogne et *Calais* sont deux villes maritimes :

70 A B R É G É
la dernière est sur-tout connue pour le passage
de France en Angleterre.

Les autres villes moins considérables sont :
Béthune , Lens , St-Pol , Bapaume , Hesdin ,
Montreuil , Ardres , Aire et St-Venant.

Les sous-préfectures sont établies à *Béthune ,
Boulogne , Montreuil , St-Omer et St-Pol.*

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

La Somme , rivière qui arrose ce département ,
lui donne son nom. Il comprend la *Picardie.*

La population de ce département est de 466,998
individus. Il est divisé en cinq arrondissemens
communaux.

Chef-lieu. Amiens. — Préfecture.

Abbeville , Péronne , plus remarquables de ce
département.

Les autres , moins considérables , sont : *Corbie ,
St-Vallery , Doulens , Albert , Chaulnes , Ham ,
Boye et Mont-Didier.*

Les sous-préfectures sont établies à *Abbeville ,
Doulens , Mont-Didier et Péronne.*

DÉPARTEMENT DE LA SEINE - INFÉRIEURE , FORMÉ DE LA PARTIE NORD-OUEST DE LA NORMANDIE.

Ce département doit son nom à la Seine qui le
traverse , et que l'on appelle *inférieure* , parce
qu'elle y a son embouchure. La population de ce
département est de 640,890 individus. Il est di-
visé en cinq arrondissemens communaux.

*Chef-lieu. Rouen. — Préfecture. Avec un port sur
la Seine.*

Le Havre , situé à l'embouchure de la Seine ,
et *Dieppe ,* sont les villes les plus remarquables
de ce département.

Les autres , moins considérables , sont : *Caudebec ,*

DE LA GÉOGRAPHIE. II
Montivilliers, Fécamp, Harfleur, Eu, Neufchâ-
tel, Aumale, Gournay et Yvetot.

Les sous-préfectures sont établies à Dieppe, le
Hâvre, Neufchâtel et Yvetot.

DÉPARTEMENT DU CALVADOS, FORMÉ DE LA
PARTIE NORD-OUEST DE LA NORMANDIE.

Les rochers du Calvados, situés dans la mer
près de ce département, lui donnent leur nom.
La population de ce département est de 484,171
individus. Il est divisé en six arrondissemens
communaux.

Chef-lieu. Caen. — Préfecture.

*Bayeux, Lisieux : Vire, Condé-sur-Noireau,
Falaise, Pont-l'Evêque et Honfleur.*

Les sous-préfectures sont établies à *Bayeux,
Lisieux, Falaise, Pont-l'Evêque et Vire.*

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE, FORMÉ DE
LA PARTIE SUD-OUEST DE LA NORMANDIE.

Ce département doit son nom à la Manche,
partie de l'Océan qui baigne ses côtes. La popu-
lation de ce département est de 538,008 individus.
Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

*Chef-lieu. Coutances. — Préfecture. St-Lo, port
de mer.*

Cherbourg. Son port est le seul sur la Manche
qui puisse recevoir des vaisseaux de ligne. Les
immenses travaux que l'on y a entrepris ne sont
pas encore achevés.

*Avranches, Grandville, Pontorson, Mortain,
St-Lo, Carentan et Valognes.*

Les sous-préfectures sont établies à *Coutances,
Avranches, Mortain et Valognes.*



DÉPARTEMENT DE L'ORNE , FORMÉ DE LA
PARTIE OUEST DU PERCHE , ET DE LA PARTIE
SUD-EST DE LA NORMANDIE.

L'Orne , rivière qui prend sa source dans le pays même , donne son nom à ce département. Sa population est de 407,475 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Alençon. — *Préfecture.*

Alençon , sur la Sarthe , est une ville ancienne , grande et commerçante. Ses dentelles , connues sous le nom de *point-d'Alençon* , sont très-belles.

Sées , Bellesmes , Mortagne , autrefois la capitale du Perche , l'Aigle , Argentan , Exmes et Domfront.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Argentan* , *Domfront* et *Mortagne*.

DÉPARTEMENT DE L'EURE , FORMÉ DE LA
PARTIE SUD-EST DE LA NORMANDIE.

L'Eure , rivière qui coule dans ce département , lui donne son nom. La population de ce département est de 405,705 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Evreux. — *Préfecture.*

Louviers et *Elbeuf* , célèbres par leurs manufactures de draps.

Conches , les Andelys , Gisors , Pont-de-l'Arche , Pont-Audemer , Quillebeuf , Brionne , Bernay , Beaumont-le-Roger , Verneuil et Nonancourt.

Les *sous-préfectures* sont établies aux *Andelys* , à *Bernay* , *Louviers* et *Pont-Audemer*.

DÉPARTEMENT DE L'OISE , FORMÉ DE LA
PARTIE NORD DE L'ILE DE FRANCE.

L'Oise , rivière qui se jette dans la Seine au-dessous de Pontoise , après avoir arrosé ce départ-

DE LA GÉOGRAPHIE. 13

tement, lui donne son nom. La population de ce département est de 355,634 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Beauvais. — *Préfecture.*

Noyon, Compiègne, Senlis : Gerberoy, Grandvilliers, Breteuil, Clermont en Beauvoisis, Crespy, Verberie, Pont-Sainte-Maxence, Creil, Chantilly, et Chaumont en Vexin.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Clermont, Compiègne et Senlis.*

DÉPARTEMENT DE L'AISENE, FORMÉ DES FRONTIÈRES DE CHAMPAGNE ET PICARDIE, ET ÎLE DE FRANCE.

L'Aisne, rivière qui se joint à l'Oise près de Compiègne, donne son nom à ce département. Il comprend le Laonnais, le Soissonnais, le Vermandois, et une partie de la Brie Champenoise. La population de ce département est de 408,172 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Laon. — *Préfecture.*

Soissons, St-Quentin : Marle, Montcornet, Guise, la Chapelle, Aubenton, Vervins, la Fère, connue par son école d'artillerie, Coucy, Villers-Cotteretz, Cœuvres, Château-Thierry et la Ferté-Milon.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Château-Thierry, St-Quentin, Soissons et Vervins.*

DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE, FORMÉ DE LA PARTIE NORD-OUEST DE L'ÎLE DE FRANCE.

La Seine, qui passe à Melun, et la Marne, qui arrose la ville de Meaux, donnent leur nom à ce département. Sa population est de 291,159

individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Melun. — *Préfecture.*

Meaux, Fontainebleau, Nemours, Provins, Monttereau-Fault-Yonne : Brie-sur-Yères, autrefois Brie-Comte-Robert, Château-Landon, Moret, Bray, Nangis, la Ferté-Gaucher, Rozoy, Coulommiers, Lagny, Crécy, et la Ferté-sous-Jouarre.

Les sous-préfectures sont établies à Coulommiers, Fontainebleau, Meaux et Provins.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Ce département, le moins étendu par le territoire, et le plus considérable par sa population, doit son nom à la Seine, qui le traverse de l'orient au couchant. La population de ce département est de 938,522 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Paris. — *Préfecture.*

Paris, la plus vaste et la plus peuplée de toutes les villes de France, est situé sur les deux rives de la Seine, qui y ont formé deux îles considérables.

Paris est le centre du gouvernement.

Franciade, ci-devant St-Denis, est la seule ville qui se trouve dans ce département.

Les sous-préfectures sont établies à St-Denis, et dans la commune de Sceaux.

DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE, FORMÉ DE LA PARTIE SUD DE L'ÎLE DE FRANCE.

La Seine et l'Oise, rivières dont nous avons déjà parlé, donnent leur nom à ce département. Sa population est de 437,604 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Versailles.

Versailles est une ville considérable et bien bâtie. Ce qui en fait le principal ornement, c'est

le château avec ses superbes jardins. Ces lieux magnifiques sont décorés de chef-d'œuvres de peinture et de sculpture. Tout y annonce le faste de celui qui en fut le fondateur. Les eaux du parc sont toujours amenées par la machine de Marly, et Versailles est encore digne de l'admiration des amateurs.

St-Germain, Etampes, Mantes, Pontoise : Chevreuse, Poissy, Meulan, Beaumont-sur-Oise, Emile, ci-devant Montmorenci, Luzarches, Corbeil, Monthéry, Arpajon, la Ferté-Aleps, Milly, Rochefort, Rambouillet, Mont-Fort-l'Amaulry, Dourdan, Houdan et Magny.

Les sous-préfectures sont établies à *Corbeil, Etampes, Mantes et Pontoise.*

DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIR, FORMÉ DE LA PARTIE OUEST DE L'ORLÉANAIS, ET DE LA PARTIE EST DU PERCHE.

L'Eure, rivière qui se jette dans la Seine à trois lieues de Rouen, et le Loir, autre rivière qui se jette dans la Sarthe, donnent leur nom à ce département. Sa population est de 257,986 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Chartres. — Préfecture.

Dreux, Château-Neuf, Châteaudun, Nogent-le-Rotrou : Maintenon, Epernon, Cloye, Bonneval, Brou et Janville.

Les sous-préfectures sont établies à *Châteaudun, Dreux et Nogent.*

DÉPARTEMENT DU LOIRET, FORMÉ DE LA PARTIE NORD DE L'ORLÉANAIS.

Ce département doit son nom au Loiret, rivière dont le cours est très-horné, et qui se jette dans la Loire au dessous d'Orléans. La population de

ce département est de 290,031 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Orléans. — *Préfecture.*

Beaugency, Montargis : Jargeau , Patay , Mehun , Neuville-aux-Bois , Pithiviers , Boiscommun , Courtenay , Châtillon-sur-Loing , Lorris , Gien , Sully , Briare , Châtillon-sur-Loire et Beaulieu.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Gien, Montargis* et *Pithiviers*.

DÉPARTEMENT DE LOIR ET CHER , FORMÉ DE LA PARTIE SUD-OUEST DE L'ORLÉANAIS.

Le Loir , rivière dont nous avons déjà parlé ; et le Cher qui se jette dans la Loire , donnent leur nom à ce département. Sa population est de 205,749 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Blois. — *Préfecture.*

Vendôme : Romorantin , Mondoubleau , Mers , St-Agnan et Montrichard.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Romorantin* et *Vendôme*.

DÉPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE , FORMÉ DE LA TOURAINE.

Ce département doit son nom à la Loire , fleuve qui le traverse , et à l'Indre , rivière qui se jette dans la Loire. Il est formé de l'ancienne province de *Touraine*. La population de ce département est de 264,935 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Tours. — *Préfecture.*

Amboise , Chinon , Loches , Beaulieu : Luynes , Montbazou , Cormery , Château-Renaud , Ligueil , Montrésor , Preuilly , la Guérche , la Haye , où

naquit Descartes, l'Île-Bouchard, Sainte-Maure, Richelieu, Langeais et Bourgueil.

Les sous-préfectures sont établies à Chinon et Loches.

DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE, FORMÉ DE LA PARTIE OUEST DE L'ANJOU.

La Mayenne, que dans la ville d'Angers on appelle *Mayne*, et la Loire, donnent leur nom à ce département. Sa population est de 442,482 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Angers. — *Préfecture.*

Saumur : Pont-de-Cé, Segré, Château-Neuf sur la Sarthe, Pouancé, Candé, Durtal, Beaugé, Beaufort, Longué, Doué, Montreuil-Bellay, Vihiers, Maulevrier, Chollet, Chemillié, Beaupréau et St-Florent.

Les sous-préfectures sont établies à *Beaugé*, *Beaupréau*, *Saumur* et *Segré*.

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE, FORMÉ DE LA PARTIE NORD DU MAINE.

Ce département doit son nom à la Sarthe, rivière qui se jette dans la Mayenne. La population de ce département est de 331,241 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Le Mans. — *Préfecture.*

Sablé, *la Flèche*, *la Ferté-Bernard*, *Mamers* : Fresnay, Beaumont, Sillé-le-Guillaume, le Lude, Grand-Lucé, St-Calais et Vibraye.

Les sous-préfectures sont établies à *la Flèche*, *Mamers* et *St-Calais*.

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE, FORMÉ D'UNE
PARTIE DU MAINE, ET DE LA PARTIE EST
DE L'ANJOU.

La Mayenne, qui se jette dans la Loire au dessous d'Angers, donne son nom à ce département. Sa population est de 324,736 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Laval. — *Préfecture.*

Mayenne, Château-Gontier : Ernée, Villaine, Lassay, Evron, Sainte-Suzanne et Craon.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Château-Gontier* et *Mayenne*.

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE, FORMÉ
DE LA PARTIE EST DE LA BRETAGNE.

L'Ille et la Vilaine, deux rivières qui arrosent ce département, lui donnent leur nom. La population de ce département est de 511,840 individus. Il est divisé en six arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Rennes. — *Préfecture.*

Vitré, Dol, St-Malo : Château-Giron, St-Aubin-du-Cormier, Antrain, St-Servan, Fougères, Cancale, Montfort-la-Canne, Rédon, Bain et la Guerche.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Fougères, Montfort, Rédon, St-Malo* et *Vitré*.

DÉPARTEMENT DES CÔTES-DU-NORD, FORMÉ
DE LA PARTIE NORD DE LA BRETAGNE.

Ce département doit son nom aux côtes qui le bornent au nord. Sa population est de 530,341 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. St-Brieux. — *Préfecture.*

Lamballe, Dinan, Tréguier : Matignon, Mon-

DE LA GÉOGRAPHIE. 19

contour, Broons, Loudeac, Rostrenen, Guingamp, Lannion, Belle-Isle et Pontrioux.

Les sous-préfectures sont établies à *Dinan*, *Guingamp*, *Lannion* et *Loudeac*.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE, FORMÉ DE LA PARTIE OUEST DE LA BRETAGNE.

Ce département, situé à l'extrémité occidentale de la France, et baigné de trois côtés par la mer, est en quelque sorte placé à la fin de la terre pour ses habitans. C'est à sa position qu'il doit son nom. La population de ce département est de 442,782 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Quimper. — *Préfecture.*

Brest, qui se trouve dans le même département, est une ville grande et très-peuplée. Son port, au fond d'une grande baie, est un des plus beaux et des plus sûrs de l'Europe. La rade de Brest est magnifique, mais l'entrée en est difficile.

Rosporden, Concarneau, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Carhaix, Château-Neuf, Morlaix, St-Pol-de-Léon, Lesneven, le Conquet, St-Renan, Landerneau, Châteaulin, Pont-Croix, Douarnenez et Audierne.

Les sous-préfectures sont établies à *Brest*, *Châteaulin*, *Morlaix* et *Quimperlé*.

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN, FORMÉ DE LA PARTIE SUD DE LA BRETAGNE.

Ce département doit son nom au Morbihan, canal qui sert d'entrée au golfe de Vannes. Sa population est de 415,194 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Vannes. — *Préfecture.*

L'Orient : Laroche-Bernard, Rochefort, Ploermel, Malestroit, Josselin, Rohan, Pontivy,

Locminé, le Faouet, Hennebon, Port-Libre ;
ci-devant Port-Louis, et Auray.

C'est dans ce département que se trouve la
presqu'île de Quiberon, devenue célèbre par la
défaite des Anglais.

Les *sous-préfectures* sont établies à l'Orient,
Ploermel et *Pontivy*.

**DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE ,
FORMÉ DE LA PARTIE SUD-EST DE LA
BRETAGNE.**

La Loire, qui se jette dans la mer sur les
côtes de ce département, lui donne son nom. Sa
population est de 451,366 individus. Il est divisé
en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Nantes. — *Préfecture.* Port de mer.

Clisson, Ancenis, Château-Briant, Blain,
Savenay, Coislin, Pont-Château, Guerrande,
le Croisic, Painbœuf, Pornic, Bourgneuf
et Machecoul.

Les îles principales, situées près des côtes de
la ci-devant Bretagne, sont : Ouessant et l'île
de Saint, près du département du Finistère, l'île
de Grouais et Belle-Isle, près du département
du Morbihan.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Ancenis*,
Château-Briant, *Painbœuf* et *Savenay*.

**DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE, FORMÉ DE
LA PARTIE OUEST DU POITOU.**

La Vendée, rivière qui arrose ce département,
lui donne son nom. Sa population est de 291,433
individus. Il est divisé en trois arrondissemens
communaux.

Chef-lieu. Fontenay. — *Préfecture.*

Les *Sables d'Olonne*, ville située sur l'Océan,
avec un petit port : Luçon, Vouvant, la Châ-

DE LA GÉOGRAPHIE. 21

taigneraie, Montaigu, Mortagne, Challans, la Roche-sur-Yon et Talmont.

Les sous-préfectures sont établies à *Montaigu* et aux *Sables-d'Olonne*.

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES, FORMÉ DE LA PARTIE NORD DU POITOU.

La Sèvre-Nantaise, qui se jette dans la Loire près de Nantes, et la Sèvre-Niortaise, qui passe à Niort, donnent leur nom à ce département. Sa population est de 255,057 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Niort. — *Préfecture.*

St-Maixent, Parthenay et Thouars : Melle, Airvault, Argenton-le-Château, Bressuire et Châtillon ou Mauléon.

Les sous-préfectures sont établies à *Melle, Parthenay et Thouars*.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE, FORMÉ DE LA PARTIE EST DU POITOU.

La-Vienne, rivière qui se jette dans la Loire après avoir traversé ce département, lui donne son nom. La population de ce département est de 247,884 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Poitiers. — *Préfecture.*

Châtelleraut, connue par sa coutellerie : Mirebeau, Ingrande, Moncontour, Lusignan, Vivonne, Loudun, Civray, Charroux, Montmorillon, Lusac, l'Île-Jourdain et la Trémouille.

Sur les côtes du ci-devant Poitou sont plusieurs îles, dont la principale est Noirmoutier. L'Île-de-Bouin et l'Île-Dieu sont très-petites.

Les sous-préfectures sont établies à *Châtelleraut, Civray, Loudun et Montmorillon*.

DÉPARTEMENT DE L'INDRE, FORMÉ DE LA
PARTIE OUEST DU BERRI.

Ce département doit son nom à l'Indre, rivière qui prend sa source à son extrémité méridionale, et se jette dans la Loire. La population de ce département est de 216,882 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Châteauroux. — *Préfecture.*

Issoudun, Vatan, Buzançois, Châtillon-sur-Indre, Meziers en Brienne, le Blanc en Berri, Argenton, la Châtre, St-Chartier, Sainte-Sévère, Aigurande.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Issoudun*, *la Châtre* et *le Blanc*.

DÉPARTEMENT DU CHER, FORMÉ DE LA
PARTIE EST DU BERRI.

Ce département doit son nom au Cher, rivière qui le traverse. Sa population est de 219,459 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Bourges. — *Préfecture.*

Vierzon : Villequiers, Charost, Mehun, Aubigny, Henrichemont, Sancerre, Sancoins, Dun, St-Amand, Château-Neuf, Château-Meillant, Cullan et Lignières.

Les *sous-préfectures* sont établies à *St-Amand* et à *Sancerre*.

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER, FORMÉ DU
BOURBONNAIS.

L'Allier, rivière qui prend sa source dans les Cévennes, traverse ce département et lui donne son nom.

La population du département de l'Allier est

de 266,105 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Moulins. — *Préfecture.*

Souigny, Cerilly, Burge-les-Bains, ci-devant Bourbon-l'Archambaud, la Veudre, Hérisson, Mont-Luçon, la Palisse, Mont-Marault, Gannat, Ebreuil, St-Pourçain, Cusset, Vichy, Varennes, le Donjon et Jalligny.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Gannat*, la *Palisse* et *Mont-Luçon*.

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE, AU CONFLUENT DE L'ALLIER AVEC LA LOIRE.

La Nièvre, rivière qui se jette dans la Loire à Nevers, donne son nom à ce département. Il comprend le Nivernais.

La population du département de la Nièvre est de 238,812 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux,

Chef-lieu. Nevers. — *Préfecture.*

La *Charité* et *Decize* : Pouilly, Cosne, Donzy, Clamecy, Corbigny, Château-Chinon, Moulins-Engilbert, St-Pierre-le-Moustier, et la Ferté-Chauderon.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Château-Chinon*, *Clamecy* et *Cosne*.

DÉPARTEMENT DE SAÔNE ET LOIRE, FORMÉ DU SUD DE LA BOURGOGNE.

La Saône, qui se jette dans le Rhône à Lyon; après avoir traversé ce département, et la Loire, lui donnent leur nom. Sa population est de 440,773 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Mâcon. — *Préfecture.*

Autun, *Châlons-sur-Saône* : Tournus, St-Genou, Charolles, Paray-le-Monial, Marcigny,

Semur en Brionnais, Bourbon-Lancy, Mont-Cenis, Verdun-sur-Saône, Chagny, Cuisery, Louhans et Cuiseaux.

Les sous-préfectures sont établies à *Autun*, *Châlons-sur-Saône*, *Charolles* et *Louhans*.

DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR, FORMÉ DE LA PARTIE EST DE LA BOURGOGNE.

Ce département doit son nom à une chaîne de petites montagnes qui s'étendent depuis Dijon jusqu'à Mâcon. La population de ce département est de 339,860 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Dijon. — *Préfecture.*

Beaune, *Nuits*, villes renommées pour leurs excellens vins : *Is-sur-Tille*, *Grancey*, *Châtillon-sur-Seine*, *Semur*, *Montbard*, *Vitteaux*, *Saulieu*, *Flavigny*, *Arnay*, *St-Jean-de-Losne*, *Auxonne-sur-Saône*.

Les sous-préfectures sont établies à *Beaune*, *Châtillon* et *Semur*.

DÉPARTEMENT DE L'YONNE, FORMÉ DE LA PARTIE NORD DE LA BOURGOGNE.

Ce département doit son nom à l'Yonne, rivière qui se jette dans la Seine à Montereau-Fault-Yonne. La population de ce département est de 316,716 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Auxerre. — *Préfecture.*

Sens : *Chablis*, *Vermanton*, *Cravant*, *Coulange*, *Tonnerre*, *Noyers*, *St-Florentin*, *Ville-neuve*, *Brinon*, *Pont-sur-Yonne*, *Joigny*, *St-Fargeau*, *Avalon* et *Vezelay*.

Les sous-préfectures sont établies à *Avalon*, *Joigny*, *Sens* et *Tonnerre*.

DÉPARTEMENT

DÉPARTEMENT DE L'AUBE, FORMÉ DE LA PARTIE SUD DE LA CHAMPAGNE.

L'Aube, rivière qui se jette dans la Seine à quelques lieues au dessous de Troyes, donne son nom à ce département. Sa population est de 228,814 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Troyes. — *Préfecture.*

Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Arcis-sur-Aube et Nogent-sur-Seine : Piney, Brienne, Méry, Villenoix, Pont-sur-Seine, Ervy, Chaource, Ricey et Mussy.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine et Nogent-sur-Seine.*

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE, FORMÉ DE LA PARTIE SUD-OUEST DE LA CHAMPAGNE.

La Marne, qui prend sa source dans ce département, et que pour cette raison on appelle Haute-Marne, lui donne son nom. La population de ce département est de 222,585 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Chaumont. — *Préfecture.*

Langres : Bourbonne-les-Bains, Bourmont, Joinville, St-Dizier, Vassy, Eclaron, Ville-sur-Aujeon, ci-devant Château-Villain, Failibiot.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Langres et Vassy.*

DÉPARTEMENT DE LA MARNE, AU CENTRE DE LA CHAMPAGNE.

Ce département doit son nom à la Marne qui le traverse, et qui commence à y porter bateau. La population de ce département est de 291,484

individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Châlons-sur-Marne. — *Préfecture.*

Reims : Vitry-le-Français , Sainte-Menehould , Epernay , Châtillon-sur-Marne , Dormans , Verlus , Sézanne , Montmirel et Fère-Champenoise.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Epernay* , *Reims* , *Sainte-Menehould* et *Vitry-le-Français*.

DÉPARTEMENT DES ARDENNES , FORMÉ DE LA PARTIE NORD DE LA CHAMPAGNE.

La vaste forêt des Ardennes donne son nom à ce département. Sa population est de 253,902 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Mézières. — *Préfecture.* *Ville forte.*

Sedan , *Charleville* , *Givet* , *Rhétel* : Rocroy , Charlemont , Mariembourg , Philippeville , Château-Porcien , Vouziers , Attigny , Buzancy , Grandpré , Donchery et Mouzon.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Réthel* , *Rocroy* et *Sedan*.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE , FORMÉ DE LA PARTIE OUEST DE LA LORRAINE.

Ce département doit son nom à la Meuse qui le traverse. Sa population est de 257,237 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Bar-sur-Ornain. — *Préfecture.*

Verdun : Ligny , Gondrecourt , Vaucouleurs , Commercy , St-Mihiel , Damvilliers , Estain , Stenay , Montmédy , Dun , Marville , Clermont-en-Argonne , Varennes.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Commercy* , *Montmédy* et *Verdun*.

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE, FORMÉ DE LA PARTIE NORD DE LA LORRAINE.

La Moselle, qui prend sa source dans les Vosges, et commence à être navigable à Metz, donne son nom à ce département. Sa population est de 379,001 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Metz. — Préfecture. Place forte.

Boulay, Morhange, Faulquemont, Sarreguemine, Bitche, Sarre-Libre, ci-devant Sarre-Louis, Thionville, Sierck, Longwy, Longuion, Villers-la-Montagne et Briey.

Les sous-préfectures sont établies à Briey, Sarreguemine et Thionville.

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE, FORMÉ DE LA PARTIE SUD-EST DE LA LORRAINE.

La Meurthe, rivière qui se jette dans la Moselle près de Nancy, donne son nom à ce département. Sa population est de 336,895 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Nancy. — Préfecture.

Lunéville, Toul et Pont-à-Mousson; Rosières-aux-Salines, Blamont, Sarrebourg, Phalsbourg, Dieuze, Fénéstrange, Château-Salins, Vic, Moyenvic, Marsal et Vézelize.

Les sous-préfectures sont établies à Château-Salins, Lunéville, Sarrebourg et Toul.

DÉPARTEMENT DES VOSGES, FORMÉ DE LA PARTIE SUD-OUEST DE LA LORRAINE.

Ce département doit son nom aux Vosges, qui forment une longue chaîne de montagnes très-

élevées. Sa population est de 303,695 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Epinal. — *Préfecture.*

Remiremont, Mirecourt, Neuf-Château : Plombières, renommé pour ses eaux minérales, Brayères, St-Diez, Remberviller, Châtel-sur-Moselle, la Marche et Darney.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Mirecourt, Neuf-Château, Remiremont* et *St-Diez*.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN, FORMÉ DE LA PARTIE NORD DE L'ALSACE.

Le Rhin, fleuve qui prend sa source au mont St-Gothard en Suisse, et que l'on appelle ici *Bas-Rhin*, parce qu'il est déjà loin de sa source, donne son nom à ce département. Sa population est de 448,433 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Strasbourg. — *Préfecture.* *Place forte.*

La plupart des villes de ce département sont fortifiées. Ces villes sont : Molsheim, Dachstein, Schlettstat, Haguenau, Barr, Fort-Libre, Bouxwillier, Saverne, Wissembourg, Landau, Lauterbourg, Seltz, Reishoffen, Bouquenom et Now-saarwarden.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Barr, Saverne* et *Wissembourg*.

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN, FORMÉ DE LA PARTIE SUD DE L'ALSACE.

Ce département doit son nom au Rhin, que l'on appelle ici *Haut-Rhin*, parce qu'il est plus près de sa source. Sa population est de

330,408 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Colmar. — *Préfecture.*

Béfort, Altkirch, Huningue, Neubrisack, Sainte-Marie-aux-Mines et Kayserberg. Porentruy, Dellemont et Bienne faisaient autrefois partie de l'évêché de Bâle, dont les habitans se donnèrent à la France en 1793. On avait fait d'abord de ce pays un département sous le nom de Mont-Terrible; aujourd'hui il forme deux arrondissemens communaux.

Montbelliard, ville assez considérable, dans l'arrondissement de Porentruy, a été réunie à la France avec son territoire. Ce pays et la ville qui en était la capitale, formait une principauté appartenant à un prince d'Allemagne.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Altkirch*, *Béfort*, *Dellemont* et *Porentruy*.

Dans l'arrondissement d'Altkirch est la ville de Mulhausen, qui se gouvernait autrefois elle-même, et qui a été réunie à la France.

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE, PARTIE SEPTENTRIONALE DE LA FRANCHE-COMTÉ.

Ce département doit son nom à la Saône, que l'on appelle ici *Haute-Saône*, parce qu'elle n'est pas loin de sa source. La population de ce département est de 284,073 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Vesoul. — *Préfecture.*

Luxeuil, *Gray*, *Pont-sur-Saône*, *Faverney*, *Champlitte*, *Jussey*, *Faucogney*, *Lure*.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Gray* et *Lure*.

DEPARTEMENT DU DOUBS, AU CENTRE DE LA FRANCHE-COMTÉ.

Le Doubs, rivière qui prend sa source au mont Jura, donne son nom à ce département. Sa

population est de 216,878 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Besançon. — *Préfecture.* Place forte.

Quingey, Pontarlier, Ornans, Beaume-les-Dames et St-Hyppolite.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Beaume-les-Dames*, *Pontarlier* et *St-Hyppolite*.

DÉPARTEMENT DU JURA, SUD-EST DE LA FRANCHE-COMTÉ.

Le Jura, haute montagne qui le sépare de la Suisse, donne son nom à ce département. Sa population est de 284,460 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Lons-le-Saunier. — *Préfecture.*

Dôle, St-Claude, Salins, Arbois, St-Amour : Poligny, Orgelet, Château-Châlon, Cousance et Nozeroi.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Dôle*, *Poligny* et *St-Claude*.

DÉPARTEMENT DE L'AIN, SUD-EST DE LA BOURGOGNE.

L'Ain, rivière qui prend sa source au mont Jura, donne son nom à ce département. Il comprend la Bresse, le Bugey et la principauté de Dombes. La population de ce département est de 283,000 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Bourg. — *Préfecture.*

Trévoux, Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, Montluel, Belley : Coligny, Toissey, Nantua, St-Trivier-de-Courtoux, Baugé, Châtillon-les-Dombes, St-Rambert et Ambérieux.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Belley*, *Nantua* et *Trévoux*.

DÉPARTEMENT DU RHÔNE, PARTIE SUD-EST
DU LYONNAIS.

Le Rhône, fleuve qui prend sa source dans la Suisse et passe à Lyon, donne son nom à ce département. Sa population est de 323,177 individus. Il est divisé en deux arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Lyon. — *Préfecture.*

Lyon est la ville la plus considérable de France après Paris. Elle fut fondée par le consul Lucius Munacius-Plancus, 41 ans avant J. C. Avant la révolution, le commerce de Lyon était immense; il diminua considérablement pendant le temps révolutionnaire; mais depuis quelques années il a repris son cours ordinaire. Elle est décorée de beaux édifices.

Villefranche : Neuville, Chasselay, l'Arbresle, Condrieux, Beaujeu, Chazay et Chassy.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE, FORMÉ DE LA
PARTIE OUEST DU LYONNAIS.

Ce département doit son nom à la Loire qui le traverse. Sa population est de 322,965 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Montbrison. — *Préfecture.*

Roanne, *St-Etienne*, ville connue par ses manufactures d'armes : Feurs, Charlieu, Chazelle, Boen, St-Galmier, Sury-le-Comtal, St-Rambert, St-Chamont et Bourg-Argental.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Roanne* et *St-Etienne*.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE, FORMÉ
DE LA PARTIE SUD DE L'Auvergne, ET
PARTIE NORD DU LANGUEDOC.

La Loire, que l'on appelle ici *Haute-Loire*, parce qu'elle prend sa source sur les confins de

ce département, lui donne son nom. La population de ce département est de 259,143 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Le Puy. — *Préfecture.*

Bricude : Alègre, Saugues, Pradelles, Monistrol, Yssengeaux, Blesle, la Chaise-Dieu et Langeac.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Bricude* et *Yssengeaux*.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME, FORMÉ DE
LA PARTIE NORD DE L'Auvergne.

Ce département doit son nom au Puy-de-Dôme, montagne élevée de 817 toises au dessus du niveau de la mer. La population de ce département est de 505,332 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Clermont. — *Préfecture.*

Riom, Billom, Thiers, Ambert : Besse, Issoire, Ardes, Sauxillanges, Arlant, Olliergue, Courpierre, Châteldon, Maringues, Lezoux, Aigueperse, Effiat et Montaigu.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Ambert*, *Issoire*, *Riom* et *Thiers*.

DÉPARTEMENT DU CANTAL, FORMÉ DE LA
PARTIE SUD DE L'Auvergne.

Le Cantal, montagne qui a 994 toises de hauteur, donne son nom à ce département. Sa population est de 243,708 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Aurillac. — *Préfecture.*

St-Flour : Massiac, Chaudes-Aigues, Murat, Mauriac, Salers, Vic en Carladéz et Maurs.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Mauriac*, *Murat* et *St-Flour*.

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE, FORMÉ DE LA PARTIE SUD DU LIMOSIN.

La Corrèze, dont le cours n'est que de dix lieues, donne son nom à ce département. Sa population est de 254,502 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Tulle. — *Préfecture.*

Uzerches, Brives : Argentat, Ussel, Lubersac, Alassac, Donzenac et Turenno.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Brives* et *Ussel*.

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE, FORMÉ DE LA PARTIE NORD-EST DU LIMOSIN, ET EST DE LA MARCHE.

La Creuse, rivière qui se jette dans la Vienne, donne son nom à ce département. Sa population est de 225,373 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Gueret. — *Préfecture.*

Aubusson, Felletin : Ahun, Boussac, Jarnage, Gouzou, Evaux, Chambon, Auzance, Bourga-neuf et la Souterraine.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Aubusson*, *Bourganeuf* et *Boussac*.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE, FORMÉ DE LA PARTIE CENTRALE DU LIMOSIN.

Ce département doit son nom à la Vienne, que l'on appelle ici *Haute-Vienne*, parce qu'elle y prend sa source. Sa population est de 244,000 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Limoges. — *Préfecture.*

Le *Dorat :* Aixe, Pierre-Buffière, St-Léonard,

Aimoutiers, St-Yrieix, Chalus, St-Junien, Rochechouart, Bellac et Magnac-Laval.

Les *sous-préfectures* sont établies à Bellac, Rochechouart et St-Yrieix.

**DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE, FORMÉ
D'UNE PARTIE DE LA SAINTONGE ET DU
LANGOUMOIS.**

La Charente, qui traverse ce département, lui donne son nom. La population de ce département est de 319,427 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Angoulême. — *Préfecture.*

Cognac : la Valette, la Rochefoucault, Confolens, Chabanois, Ruffec, Verteuil, Jarnac, Château-Neuf-sur-Charente, Barbezieux, Montmoreau et Aubeterre.

Les *sous-préfectures* sont établies à Barbezieux, Cognac, Confolens et Ruffec.

**DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE,
FORMÉ DE L'AUNIS ET DE L'AUTRE PARTIE
DE LA SAINTONGE.**

Ce département doit son nom à la Charente, que l'on appelle ici *inférieure*, parce qu'elle y a son embouchure. La population de ce département est de 420,896 individus. Il est divisé en six arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Saintes. — *Préfecture.*

La Rochelle, ville grande, riche et commerçante sur l'Océan; *Rochefort*, sur la Charente, avec un port qui reçoit des vaisseaux de ligne: Talmont, St-Jean-d'Angely, Taillebourg, Tonny-Boutonne, Tonny-Charente, Marennes, Royan, Brouage, Soubise, Pons, Jonzac, Montlieu et Monguyon.

Sur les côtes de ce département sont trois

illes très-connues ; l'île de *Rhé*, l'île d'*Aix* et l'île d'*Oléron*.

Les sous-préfectures sont établies à *Jonzac*, la *Rochelle*, *Marennnes*, *Rocheport* et *St-Jean-d'Angely*.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

La Dordogne, rivière qui se réunit à la *Garonne* au-dessous de *Bordeaux*, donne son nom à ce département. Il comprend le *Périgord*. La population de ce département est de 441,380 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Périgueux. — *Préfecture*.

Bergerac : Bourdeille, Brantôme, Exideuil, St-Jean-de-Colle, Thiviers, Nontron, Mareuil, Ribérac, Mucidan, Montpont, la Force, Issigeac, Belvez, Montpazier, Sarlat, Montignac et Terrasson.

Les sous-préfectures sont établies à *Bergerac*, *Nontron*, *Ribérac* et *Sarlat*.

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON, FORMÉ DE LA PARTIE EST DE LA GUIENNE.

L'Aveyron, rivière rapide qui passe dans ce département, lui donne son nom. La population de ce département est de 332,090 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Rhodéz. — *Préfecture*.

Villefranche, *Milhau* : Séverac, St-Genier, Estaing, Espalion, Mur-de-Barrès, Albin ou Aubin, Peyrusse, Sauveterre, Nant, St-Afrique, Pont-de-Camarès et Vabres.

Les sous-préfectures sont établies à *Espalion*, *Milhau*, *St-Afrique* et *Villefranche*.

DÉPARTEMENT DU LOT, FORMÉ DE LA PARTIE NORD DE LA GUIENNE.

Le Lot, rivière qui prend sa source dans les *Cevennes* et arrose ce département, lui donne

son nom. La population de ce département est de 387,019 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Cahors. — *Préfecture.*

Montauban : St-Cirq, Duravel, Castelnau-de-Mont-Ratier, Figeac, St-Céré, Martel, Gordon, Casals, Lauzerte, Moissac, Nacreplisse, Montpezat, Puylaroque et Réalville.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Figeac*, *Gordon* et *Montauban*.

DÉPARTEMENT DE LOT ET GARONNE, FORMÉ DE LA PARTIE NORD-EST DE LA GUIENNE.

Ce département doit son nom au Lot, rivière dont nous avons déjà parlé, et à la Garonne, qui le traverse du sud-est au nord-ouest. Sa population est de 339,821 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Agen. — *Préfecture.*

Marmande, Tonneins, Nérac : Layrac, Valence, Castelsagrat, Ville-Neuve-d'Agenois, Monflanquin, Lauzun, Castillonez, Clairac, Aiguillon et Castelgeloux.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Marmande*, *Nérac* et *Ville-Neuve-d'Agenois*.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

La Dordogne et la Garonne, en réunissant leurs eaux, forment un fleuve que l'on appelle la *Gironde*, et qui donne son nom à ce département. Sa population est de 557,538 individus. Il est divisé en six arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Bordeaux. — *Préfecture.* Port de mer.

Libourne, Bourg, Blaye : Lesparre, Fronsac, Contras, Cadillac, la Réole, Bazas et Langon.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Bazas*, *Blaye*, *la Réole*, *Libourne* et *Lesparre*.

DÉPARTEMENT DES LANDES, FORMÉ DE LA PARTIE SUD DE LA GUIENNE.

Sa population est de 249,140 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Mont-de-Marsan. — *Préfecture.*

St-Séver, Dax, Tartas : Roquefort, Cazères, Aire, Peyrehorade et Albret.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Dax* et *Saint-Séver*.

DÉPARTEMENT DU GERS, FORMÉ DE LA PARTIE EST DE LA GUIENNE.

Le Gers, rivière qui passe à Auch, donne son nom à ce département. Sa population est de 288,555 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Auch. — *Préfecture.*

Lectoure, Condom : Vic-Fézenzac, Puycasquier, Miradoux, Eause, Nogaro, Plaisance, Mirande, Marciac, l'Île en Jourdain et Lombez.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Condent, Lectoure, Lombez* et *Mirande*.

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES, AU SUD-OUEST DE LA GUIENNE.

La partie des Pyrénées qui borne ce département au midi, lui donne son nom. Il comprend le Béarn, la Basse-Navarre, et le Labour ou pays des Basques. La population de ce département est de 368,731 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Pau. — *Préfecture.*

Bayonne, port de mer : Lescar, Oleron, Navarreins, Mauléon, Orthès, Saint-Palais,

St-Jean-Pied-de-Port, Ustaritz, St-Jean-de-Luz et Andaye.

Les *sous-préfectures* sont établies à Bayonne, Mauléon, Oleron et Orthès.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES, FORMÉ DE LA PARTIE DE LA GUIENNE APPELÉE BIGORRE.

Ce département doit son nom à la partie des Pyrénées qui le sépare de l'Espagne. La population de ce département est de 180,093 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Tarbes. -- *Préfecture.*

Barège-les-Bains, Bagnères : Vic, Maubourguet, Argellez, Lourde, Campan, la Barthe-de-Neste, Mauléon, Castelnau-de-Magnoac, Sarrancolin et Arreau.

Les *sous-préfectures* sont établies à Argellez et Bagnères.

DÉPARTEMENT DE L'ARRIÈGE.

L'Arriège, rivière qui roule un peu d'or dans ses eaux, donne son nom à ce département, qui comprend le comté de Foix et le Couserans sud-est. La population de ce département est de 199,838 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Foix. — *Préfecture.*

Ax, Mirepoix, Pamiers, St-Girons : St-Lizier, Mazères, Saverdun, le Carla et le Mas-d'Azil.

Les *sous-préfectures* sont établies à Pamiers et St-Girons.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ORIENTALES.

Ce département doit son nom à la partie des Pyrénées qui le sépare de l'Espagne. Il comprend le Roussillon. La population de ce département

est
arro

P
Tet
citac
R

liour
Mon
Moll
Lo

et P
DÉPA

Le
au-de
dépar
vidus.
comm

Alb
Vill
Puyce
lauren
Les
Gailla

DÉPA
D

La
de son
appell
popula
dividu
commu

Mon

est de 106,171 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Perpignan. — *Préfecture.*

Perpignan, ville forte et considérable sur la Tet, est bâtie dans une belle plaine. Elle a une citadelle bien fortifiée.

Rivesaltes, Prades, Céret, Bellegarde, Collioure, Port-Vendres : Elne, Ille, Villefranche, Mont-Libre, ci-devant Mont-Louis, Prats-de-Mollo, Arles et Argeles.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Céret* et *Prades*.

DÉPARTEMENT DU TARN, FORMÉ DE LA PARTIE NORD-OUEST DU LANGUEDOC.

Le Tarn, rivière qui se jette dans la Garonne au-dessous de Montauban, donne son nom à ce département. Sa population est de 271,402 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Castres. — *Préfecture.*

Alby : Lautrec, Soreze, la Caune, Lescure ; Villefranche d'Albigeois, Réalmont, Gaillac, Puycelcy, Rabastens, Lavour, Briatexte et Puy-laurens.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Castres*, *Gaillac* et *Lavour*.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE, FORMÉ DE LA PARTIE OUEST DU LANGUEDOC.

La Garonne qui, dans ce département, est loin de son embouchure, et que pour cette raison on appelle *Haute-Garonne*, lui donne son nom. La population de ce département est de 404,936 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Toulouse. — *Préfecture.*

Montastruc, Castelnau, Castel-Sarrazin, Grenade,

Beaumont-de-Lomagne, Muret, Ricume, Aute-
rive, St-Gaudens, St-Béat, Bagnères-de-Luchon,
Rieux, Montesquiou-de-Volvestre, Monbrun,
Cazères, Fousseret, Carbonne, Villefranche-de-
Lauragnais, Revel et Caraman.

Les sous-préfectures sont établies à Castel-
Sarrasin, Muret, St-Gaudens et Villefranche.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE, FORMÉ DE LA
PARTIE SUD-OUEST DU LANGUEDOC.

Ce département doit son nom à l'Aude, rivière
qui se jette dans la Méditerranée près de Nar-
bonne. Sa population est de 219,101 individus. Il
est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Carcassonne. — *Préfecture.*

Narbonne, Limoux : Tresbes, Azille, Caunes,
Montréal, Castelnaudary, Saint-Papoul, Alot,
Quillan, la Grasse, Termes, Sigean et Leucate.

Les sous-préfectures sont établies à Castelna-
udary, Limoux et Narbonne.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT, FORMÉ DE LA
PARTIE SUD-EST DU LANGUEDOC.

Ce département doit son nom à l'Hérault,
rivière qui se jette dans la Méditerranée près
d'Agde. Sa population est de 273,452 individus.
Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Montpellier. — *Préfecture.*

Lodève, Beziers, Cette, Agde, Pezenas, Lunel,
Frontignan : Manguio, Balaruc, Ganges, Aniane,
Clermont-de-Lodève, Serignan, Saint-Pons,
Bédarrioux, Montagnac, Saint-Chignan, Angles
et Olargues.

Les sous-préfectures sont établies à Beziers,
Lodève et Saint-Pons.

DÉPARTEMENT DU GARD, FORMÉ DE LA PARTIE EST DU LANGUEDOC.

Ce département doit son nom au pont du Gard, monument superbe, bâti par les Romains sur la rivière du Gardon, autrefois appelée *Gard*. La population de ce département est de 309,802 individus.

Chef-lieu. Nîmes. — *Préfecture.*

Beaucaire, le Pont-Saint-Espirit, Uzès : Aignes-Mortes, Aramont, Roquemaure, Barjac, Bagnols, Alais, Anduze, St-Hyppolite, Sauves, le Vigan, mmières et Calvisson.

Les sous-préfectures sont établies à *Alais, Uzès* et au *Vigan*.

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE, FORMÉ DE LA PARTIE NORD-EST DU LANGUEDOC.

Ce département doit son nom à la Lozère, une des plus hautes montagnes des Cévennes. Il comprend le pays connu sous le nom de *Gevaudan*. Sa population est de 132,502 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Mendes. — *Préfecture.*

Bagnols-les-Bains, Sainte-Enymie-Langogne, St-Chely, Malzieu, St-Alban, Marvejols, Chirac, la Carnougue, Meyrueis, Florac, Villefort et Châteauneuf-Randon.

Les sous-préfectures sont établies à *Florac* et *Marvejols*.

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE, FORMÉ DE LA PARTIE EST-NORD DU LANGUEDOC.

L'Ardèche, rivière qui arrose ce département, lui donne son nom. Il comprend le Vivarais. Sa

population est de 273,255 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Privas. — *Préfecture.*

Tournon, Annonay, Viviers : Andance, Saint-Agrève, Aubenas, Vals, Rochemaure, le Bourg-Saint-Andéol, l'Argentière et les Vans.

Les *sous-préfectures* sont établies à l'Argentière et Tournon.

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME.

Ce département doit son nom à la Drôme, rivière, ou plutôt torrent furieux qui y cause souvent de grands ravages. Sa population est de 232,619 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Valence. — *Préfecture.*

Romans, Die, Montelimart : St-Vallier, Thain, le Crést, Saillans, St-Paul-trois-Châteaux, Dieule-Fit, Nyons et le Buis.

Les *sous-préfectures* sont établies à Die, Montelimart et Nyons.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE, FORMÉ DE LA PARTIE EST DU DAUPHINÉ.

Ce département doit son nom à l'Isère, rivière qui prend sa source au pied du mont Cenis. Sa population est de 430,106 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Grenoble. — *Préfecture.*

Vienne, sur le Rhône : Voreppe, Voiron, le Fort-Barraux, St-Marcellin, Moirans, la Côte-Saint-André, la Tour-du-Pin, Bourgoin, Crémieu, Quirieu et le Pont-de-Beauvoisin.

Les *sous-préfectures* sont établies à la Tour-du-Pin, St-Marcellin et Vienne.

DÉP

C
qui
de
disseE
Lyon
Guil
Le
et EDÉPA
LACe
Alpes
de 14
dissenRie
Caste
celon
Les
Caste

DÉPA

Le
Médit
Sa po
diviséTou
Médit

DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES, FORMÉ
DE LA PARTIE EST DU DAUPHINE.

Ce département doit son nom aux montagnes qui le séparent du Piémont. Sa population est de 116,754 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Gap. — Préfecture.

Embrun, Briançon, place forte : Tallard, Mont-Lyon, ci-devant Mont-Dauphin, place forte; Guillestre, Chorges, Queyras et Serre.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Briançon* et *Embrun*.

DEPARTEMENT DES BASSES-ALPES, FORMÉ DE
LA PARTIE NORD-EST DE LA PROVENCE.

Ce département doit son nom à la partie des Alpes qui le sépare du Piémont. Sa population est de 144,436 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Digne. — Préfecture.

Riez, Forcalquier : Manosque, Sault, Sisteron, Castellane, Moustiers, Senez, Entrevaux et Barcelonnette.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Barcelonnette, Castellane, Forcalquier* et *Sisteron*.

DEPARTEMENT DU VAR, FORMÉ DE LA PARTIE
SUD-OUEST DE LA PROVENCE.

Le Var, rivière rapide qui se jette dans la Méditerranée, donne son nom à ce département. Sa population est de 262,926 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Toulon. — Préfecture.

Toulon est une ville assez bien bâtie, sur la Méditerranée. Son port, un des plus sûrs de

l'Europe, est défendu par plusieurs forts. Le bassin, la corderie et l'arsenal sont magnifiques.

Grasse, Hyères, Draguignan, Fréjus : Cannes, Antibes, Bargemont, Lorgues, Brignolles, Saint-Maximin, St-Tropez, St-Paul-les-Vence, Vence, Barjols et Beausset.

Sur les côtes de ce département, on voit les îles de Lérins et les îles d'Hyères.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Brignolles, Grasse et Toulon*.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE, FORMÉ DE LA PARTIE SUD-OUEST DE LA PROVENCE.

Les embouchures du Rhône, appelées *Bouches-du-Rhône*, donnent leur nom à ce département. Sa population est de 305,454 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Aix. — Préfecture.

Arles, Marseille : St-Chamas, Pelissane, Aigüères, Cassis, la Ciotat, port de mer, Tarascon, Saint-Remy, Barbantane, le Martigues, Salon, Lambesc, Auriol, Roquevaire et Aubagne.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Aix et Tarascon*.

LES DEUX DÉPARTEMENS DE LA CORSE.

L'île de Corse, située dans la Méditerranée, à 37 lieues des côtes de France, à 43 lieues du nord au midi, et 20 de l'ouest à l'est. Cette île forma d'abord un seul département ; mais depuis, la Convention nationale crut devoir la diviser en deux. Ces départemens sont le *Golo* et le *Liamone*.

DÉPARTEMENT DU GOLO.

Le Golo, rivière considérable qui se jette dans la mer près de Mariana, donne son nom à ce département. Sa population est de 157,874 indi-

vidus
muna

OL
Le

D

Ce
rivièr
indiv
comm

Vic
nifici
Les
et Vi

Les d
miè
nat

I

Ce
Vaucl
Laure

Le
toire
princi
vence

Avi
furent
en de
départ
un ter
d'Oran
temen
départ

vidus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Bastia. — *Préfecture.*

Oletta, Saint-Florent, Calvi, Corté.
Les *sous-préfectures* sont établies à Calvi et Corté.

DEPARTEMENT DU LIAMONE.

Ce département doit son nom au Liamone, rivière qui l'arrose. Sa population est de 72,656 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Ajaccio. — *Préfecture.*

Vico, Sartène, Sagone, Porto-Vecchio et Bonifacio.

Les *sous-préfectures* sont établies à Sartène et Vico.

Les départemens réunis à la France depuis la première division faite en 1790, par l'Assemblée nationale constituante, sont :

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE.

Ce département doit son nom à la fontaine de Vaucluse, que les amours de Pétrarque et de Laure ont rendue célèbre.

Le département de Vaucluse est formé du territoire d'Avignon, du Comtat Venaissin, de la principauté d'Orange, et du district d'Apt en Provence.

Avignon et le Comtat Venaissin, lorsqu'ils se furent donnés à la France, se divisèrent d'abord en deux districts; mais depuis on en a formé un département; et pour donner à ce département un territoire convenable, on y a joint les districts d'Orange et d'Apt, qui faisaient partie du département des Bouches-du-Rhône. La population du département de Vaucluse est de 200,501 indi-

vidus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Avignon. — *Préfecture.*

Avignon, sur la rive gauche du Rhône, est une ville ancienne et très-peuplée.

Cette ville et son territoire étaient sous la domination du pape. Elle s'est réunie à la France en 1791. La situation d'Avignon est très-agréable. On voit des quais superbes sur les bords du Rhône, mais la plupart des rues sont étroites.

Carpentras : Cavaillon, l'Isle, Pernes, Caromb, Bédouin, Vaison, Valréas, Orange, Courtaison, Apt, Pertuis et Bonnieux.

Les *sous-préfectures* sont établies à Apt, Carpentras et Orange.

DÉPARTEMENT DU MONT-BLANC.

Le Mont-Blanc, dont le sommet est élevé de 2450 toises au-dessus du niveau de la mer, donne son nom à ce département. Il comprend la Savoie.

Ce pays fut conquis par les Français en 1792, et après sa conquête, les habitans demandèrent et obtinrent la réunion de la Savoie à la France. Il était auparavant sous la domination du roi de Sardaigne. La population du département du Mont-Blanc est de 289,437 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Chambéry. — *Préfecture.*

Annecy : Montmélian, Aix, Carouge, Cluse, Sallanches, Moutiers et St-Jean-de-Maurienne.

Les *sous-préfectures* sont établies à Annecy, Moutiers et Saint-Jean-de-Maurienne.

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES.

La partie des Alpes qui sert de bornes à ce département, lui donne son nom. Il comprend le comté de Nice.

L
Piém
états
et a
C
bliqu
à la
de 9
disse
C
M
nalde
Le
Puge

Ce
qui l
de G
du dé
taché
Sa p
divisé

Ge
Léma
autref
avec s
rissan
C'e
de Fe
Les
et à T

DÉPA

Ce
taille

Le comté de Nice était borné au nord par le Piémont, dont il faisait partie; à l'est par les états de Gênes; au midi par la Méditerranée; et au couchant par la Provence.

Ce pays, conquis par les troupes de la république française, a demandé et obtenu sa réunion à la France. La population de ce département est de 93,366 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Nice. — *Préfecture.* Port de mer.

Menton, Villefranche, Oneille, Tende, Perinaldo, Monaco et le Puget-Theniers.

Les *sous-préfectures* sont établies à Monaco et au Puget-Theniers.

DÉPARTEMENT DU LÉMAN

Ce département doit son nom au lac de Léman qui le borne au nord. Il est formé du territoire de Genève, du pays de Gex, qui faisait partie du département de l'Ain, et d'autres cantons détachés des départemens de l'Ain et du Mont-Blanc. Sa population est de 195,000 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Genève. — *Préfecture.*

Genève, sur le Rhône à sa sortie du lac Léman, que l'on nomme aussi *lac de Genève*, était autrefois une ville alliée des Suisses, et formait, avec son territoire, une petite république très-florissante. Elle fait un grand-commerce d'horlogerie.

C'est dans ce département qu'est situé le village de Fôrney, célèbre par la résidence de Voltaire.

Les *sous-préfectures* sont établies à Bonneville et à Thonon.

DÉPARTEMENT DE JEMMAPES, FORMÉ DU CI-DEVANT HAYNAUT AUTRICHIEN.

Ce département doit son nom au *champ de bataille* où les Français remportèrent une victoire.

éclatante sur les Autrichiens, au mois de novembre 1792, l'an premier de la république. Ce département comprend le Haynaut Autrichien. Sa population est de 408,668 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Mons. — *Préfecture.*

Tournay, St-Ghislain; Ath, Enghien, Hall, Braine, Charleroy, Soignies, Binch. Beaumont.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Charleroy* et *Tournay*. Fleurus, célèbre par la victoire que les Français y remportèrent sur les Autrichiens, l'an 2 de la république, est dans les environs de Charleroy ou Charles-sur-Sambre.

**DÉPARTEMENT DE LA LYS, FORMÉ DE LA
FLANDRE MARITIME.**

Ce département doit son nom à la *Lys*, rivière qui prend sa source en France, dans le département du Pas-de-Calais, et qui vient se jeter dans l'Escaut à Gand. Il comprend la partie occidentale de la Flandre Autrichienne. Sa population est de 459,142 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Bruges. — *Préfecture.*

Ostende, avec un port sur la mer d'Allemagne, Furnes, Nieuport, Dixmude, Menin, Courtray et Ypres.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Courtray*, *Furnes* et *Ypres*.

**DÉPARTEMENT DE L'ESCAUT, FORMÉ DE LA
PARTIE OUEST DE LA BELGIQUE.**

Ce département doit son nom à l'Escaut, fleuve qui prend sa source en France près du Catelet, entre St-Quentin et Cambrai, qui traverse une grande partie de la Flandre Autrichienne, se sépare en deux branches au-dessous d'Auvers, et enfin qui se jette dans la mer d'Allemagne. Il comprend

com
de
de
arro

T
Oud
Pa
Hay
Fran
les b
reste
dépa
plusi
l'Ecl
Le
Oude

DÉPA
LA

Ce
qui l'
la pe
triona
Le
dépar
des p
chien
La
est d
arron

Ma
Les
et Tu

comprend la partie orientale du ci-devant comté de Flandre. La population de ce département est de 578,550 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Gand. — Préfecture.

Termonde , Rupelmonde , Alost , Ninove , Oudenarde.

Par un article du traité d'alliance conclu à la Haye le 27 floréal an 3 , entre les républiques Française et Batave , la Flandre Hollandaise sur les bords de l'Escaut occidental , nommé le *Hond* , reste à la France. Ce territoire , situé au nord des départemens de la Lys et de l'Escaut , comprend plusieurs villes , dont les plus remarquables sont : l'*Ecluse* , le *Sas-de-Gand* , *Axel* et *Hulst*.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Termonde* , *Oudenarde* et au *Sas-de-Gand*.

DÉPARTEMENT DES DEUX NÈTHES , FORMÉ DE LA PARTIE NORD-OUEST DE LA BELGIQUE.

Ce département doit son nom à deux des rivières qui l'arrosent ; l'une s'appelle la *Nèthe* , et l'autre la petite *Nèthe*. Il est formé de la partie septentrionale du Brabant.

Le Brabant , que l'on divise aujourd'hui en deux départemens , était autrefois la plus étendue et une des plus riches provinces des Pays-Bas Autrichiens.

La population du département des deux Nèthes est de 253,281 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Anvers. — Préfecture.

Malines : *Lier* , *Herenthals* et *Turnhout*.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Malines* et *Turnhout*.

DÉPARTEMENT DE LA DYLE, FORMÉ DE LA
PARTIE CENTRALE DE LA BELGIQUE.

Ce département doit son nom à la Dyle. Sa population est de 396,789 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Bruxelles. — *Préfecture.*

Louvain : Nivelles, Tirlemont et Aerschot.
Les *sous-préfectures* sont établies à *Louvain*
et *Nivelles*.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE - INFÉRIEURE,
FORMÉ DE LA FLANDRE HOLLANDAISE.

Ce département doit son nom à la Meuse, que l'on appelle ici *inférieure*, parce qu'elle est très-éloignée de sa source. Il comprend une partie du pays de Liège, dont les Hollandais partageoient la souveraineté avec l'évêque de Liège; et la partie de la Gueldre, qui appartenait aux Hollandais et à la maison d'Autriche. La population de ce département est de 241,836 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Maestricht. — *Préfecture.*

Venlo, *Ruremonde*, *Fauquemont*, *Tongres*,
St-Tron et *Hasselt* : *Stephansvert*, *Horn* et *Maseyck*.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Hasselt*
et *Ruremonde*.

DÉPARTEMENT DE L'OURTE.

L'Ourte ou l'Ourte, rivière qui prend sa source dans le pays de Liège, et qui se jette dans la Meuse près de Liège, donne son nom à ce département. Il comprend une très-grande partie du pays de Liège et le Limbourg, avec les principautés de Stavelo et de Malmédy. La population

DE LA GÉOGRAPHIE. 52

de ce département est de 308,933 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Liège. — *Préfecture.*

Looz, Herve, Limbourg, Huy, Verviers, Spa, Malmédy et Stavelo.

Les *sous-préfectures* sont établies à Huy et Malmédy.

DÉPARTEMENT DE SAMBRE ET MEUSE, FORMÉ DE LA PARTIE SUD-EST DE LA BELGIQUE.

La Sambre, qui prend sa source en France dans la ci-devant Picardie, et qui se jette dans la Meuse à Namur, donne son nom à ce département. Il comprend l'ancien comté de Namur. Sa population est de 150,054 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Namur. — *Préfecture.* Place forte.

Bouvines, Dinant, Florennes, Thuin, Marche et St-Hubert.

Les *sous-préfectures* sont établies à Dinant, Marche et St-Hubert.

DÉPARTEMENT DES FORÊTS.

Ce département doit son nom aux immenses forêts qui le couvrent en grande partie, et que l'on appelle les Ardennes. Il comprend tout le duché de Luxembourg. Sa population est de 194,011 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Luxembourg. — *Préfecture.* Place forte.

Arlon, Echternach, Saint-Viet, Bitbourg, Dierckrich, Neuf-Château, Durbuy, Rochefort, Bastogne, Carignan et Bouillon. Ces deux dernières villes étaient les chefs-lieux de deux principautés qui ont été réunies à la France.

Les *sous-préfectures* sont établies à Bibourg, Dierckrich et Neuf-Château.

DÉPARTEMENT DE LA ROËR.

La Roër, rivière qui coule dans ce département, lui donne son nom. Sa population est de 400,920 individus. Il comprend une partie de l'électorat de Cologne, les pays qui dépendaient auparavant du gouvernement Prussien sur la rive gauche du Rhin, et le duché de Juliers. Ce département est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Aix-la-Chapelle. — *Préfecture.*

Cologne, ville grande, riche et très-peuplée, sur la rive gauche du Rhin; Clèves, qui était la capitale du duché de ce nom; Gueldre sur le Niers, ville principale de la Gueldre Prussienne; Crevelt, dans la ci-devant principauté de Meurs; et Juliers sur la Roër, auparavant capitale du duché de ce nom.

Les sous-préfectures sont établies à Cologne, Clèves et Crevelt.

DÉPARTEMENT DE RHIN ET MOSELLE.

Le Rhin et la Moselle, dont le confluent est à Coblenz, donnent leur nom à ce département. Sa population est de 226,309 individus. Il est formé d'une partie de l'électorat de Cologne, d'une partie de l'électorat de Trèves, etc. Il est divisé en trois arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Coblenz. — *Préfecture.*

Coblenz est une ville forte, au confluent de la Moselle et du Rhin, dans une situation superbe.

La forteresse d'Ehrenbreistein, sur un rocher escarpé, est vis-à-vis de Coblenz, à l'embouchure de la Moselle.

Les villes les plus remarquables de ce département sont : Bonn, Andernach et Simmern.

Les sous-préfectures sont établies à Bonn et Simmern.

DÉPARTEMENT DE LA SARRE.

La Sarre, rivière qui coule dans ce département, lui donne son nom. Sa population est de 201,490 individus. Il est formé d'une partie des électors de Cologne et de Trèves, et d'une partie du duché de Deux-Ponts. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Trèves. — *Préfecture.*

Trèves, sur la Moselle, est une ville très-ancienne. Du temps des Romains, elle fut la capitale de la Gaule Belgique. L'électeur de Trèves y faisait autrefois sa résidence.

Les villes les plus remarquables de ce département sont : *Sarrebouurg*, *Saarbruck*, *Birkenfeld* et *Prumm*.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Saarbruck*, *Birkenfeld* et *Prumm*.

DÉPARTEMENT DU MONT-TONNERRE.

Le Mont-Tonnerre, montagne qui se trouve dans ce département, lui donne son nom. Il est formé d'une partie de l'électorat de Mayence et du Palatinat, d'une partie du duché de Deux-Ponts, et des évêchés de Worms et de Spire. Sa population est de 370,103 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux.

Chef-lieu. Mayence. — *Préfecture.*

Mayence est une ville grande et très-forte sur le Rhin. Elle était la capitale de l'électorat de ce nom. L'électeur y faisait sa résidence. On y fait un grand commerce de jambons.

Les villes les plus remarquables de ce département sont : *Deux-Ponts*, *Kayserlautern*, *Neustadt*, *Spire* et *Worms*.

Les *sous-préfectures* sont établies à *Spire*, *Kayserlautern* et *Deux-Ponts*.

COLONIES FRANÇAISES.

	Popul.	Dép:
Ile St-Domingue ,	575,089.	13
Guadeloupe ,	159,520.	4
Martinique ,	110,000.	2
Guyanne Française ,	14,000.	1
Sainte-Lucie ,	30,000.	1
Ile de France ,	92,000.	2
Ile de la Réunion, ci-devant Bourbon ,	89,000.	2
Indes orientales ,	30,000.	1

On trouvera la description de ces colonies dans la partie du monde où elles sont situées.

Récapitulation et total de la population de la France.

France, telle qu'elle était avant 1789,	27,934,525
Ile de Corse,	407,020
Colonies,	1,099,609
Départemens réunis,	3,518,915
Total général,	32,960,069

ARTICLE SECOND.

LA RÉPUBLIQUE BATAVE, ou LES PROVINCES-UNIES.

LES Provinces-Unies sont bornées au nord et à l'ouest par la mer d'Allemagne, à l'est par l'Allemagne, et au sud par les Pays-Bas.

Les Provinces-Unies sont au nombre de sept.
1.° La *Gueldre septentrionale*, dont les villes principales sont : *Nimègue*, *Arnheim* et *Zutphen*.

2.° La *Hollande*, qui donne aussi son nom aux Provinces-Unies, parce que c'est elle qui est la plus commerçante, et où il se trouve le plus de grandes et belles villes. Le *Zuiderzée*, golfe qui s'avance à plus de trente lieues dans les terres, baigne une partie des côtes de cette province.

Amsterdam, Horn, Harlem, Leyde, la Haye, Rotterdam, la Brille, Delft, Gorcum et Gertruydenberg sont les villes principales de la province de Hollande. Au nord de cette province, à l'entrée du Zuiderzée, sont plusieurs îles, dont la plus remarquable est le *Texel*.

3.^o La *Zélande*, province composée de différentes îles. *Flessingue* et *Middelbourg* en sont les villes principales.

4.^o La province d'*Utrecht*, dont la capitale est *Utrecht* sur le Rhin.

5.^o La *Frise*. Cette province, la plus septentrionale, est située à l'entrée du Zuiderzée. *Liewarde* et *Harlingen* sont les villes les plus remarquables de la Frise.

6.^o L'*Overissel*, province située au-delà de la rivière d'*Yssel*. *Deventer* et *Campen* ou *Kempen* sont les principales villes de cette province.

7.^o La province de *Groningue* est à l'est de la Frise. *Groningue* en est la capitale. Cette ville est célèbre par son université.

Outre les sept provinces, la république Batave possède encore dans sa partie méridionale un pays que l'on nomme la *Généralité*, ou le *Brabant Hollandais*. La *Flandre Hollandaise* et la *Haute-Gueldre*, qui étaient comprises dans la généralité, ont été cédées à la France. Plusieurs villes fortes et importantes sont renfermées dans le *Brabant Hollandais*. Ces villes sont : *Berg-op-Zoom, Bréda, Bos-le-Duc* ou *Bois-le-Duc* et *Grave*.

La république Batave est divisée aujourd'hui en huit départemens, dont chacun doit son nom à la rivière principale qui l'arrose.

Ces départemens sont : 1.^o l'*EMS* ; *chef-lieu*, *Liewarde* ou *Leuwarden*. 2.^o le *VIEUX-Yssel* ; *chef-lieu*, *Zwol*. 3.^o le *RHIN* ; *chef-lieu*, *Arnheim*. 4.^o l'*AMSTEL* ; *chef-lieu*, *Amsterdam*. 5.^o le *TEXEL* ; *chef-lieu*, *Aleamar*. 6.^o la *DELFT* ; *chef-lieu*, *Delft*. 7.^o le *DOMMEL* ; *chef-lieu*, *Bois-le-Duc*. 8.^o l'*ESCAUT* et la *MEUSE* ; *chef-lieu*, *Middelbourg*.

S.	Dép:
89.	13
20.	4
00.	2
00.	1
00.	1
00.	2
00.	1

ies dans

de la

934,525
407,020
099,609
518,915
960,069

D.

VINCES-

nord et à
par l'Alle-

de sept.
lles prin-
phen.

nom aux
qui est la
e plus de
gclse qui
es terres,
province.

ARTICLE TROISIÈME.

DE LA SUISSE.

ON la partage en treize cantons Suisses, et leurs alliés, dont nous nommerons les principaux.

Des treize cantons, il y en a

Sept catholiques,

Deux, moitié catholiques et moitié protestans,

Quatre protestans.

Les quatre premiers cantons catholiques sont aristocratiques; les trois autres démocratiques, ainsi que les moitié catholiques et moitié protestans; les quatre protestans sont aristocratiques.

Leurs capitales portent les mêmes noms que les cantons, excepté les deux premiers.

Les voici selon l'ordre indiqué ci-dessus.

- | | | |
|----|---|-------------------|
| 1 | <i>Alfort</i> , capitale du canton d'Ury, | } à l'orient. |
| 2 | <i>Stantz</i> , capitale du canton d'Underwald, | |
| 3 | <i>Schwits</i> , | |
| 4 | <i>Zug</i> , | |
| 5 | <i>Lucerne</i> , dans le milieu. | |
| 6 | <i>Fribourg</i> , au sud-ouest. | |
| 7 | <i>Soleure</i> , au nord-ouest. | |
| 8 | <i>Glaris</i> , | } au nord-est. |
| 9 | <i>Appenzel</i> , | |
| 10 | <i>Berne</i> , | } dans le milieu. |
| 11 | <i>Zurich</i> , | |
| 12 | <i>Basle</i> , | } au nord. |
| 13 | <i>Schaffhouse</i> , | |

Les principaux alliés des Suisses sont, en faisant le tour du pays,

La ville de St-Gall.

Territoire de l'abbé de St.Gall.

Les Grisons partagés en trois ligues, dont voici les capitales.

1. *Itantz*, sur le Bas-Rhin, capitale de la première, nommée la *Ligue grise*.

2. *Coire*, sur le Rhin, évêché, capitale de la seconde, nommée *Maison-Dieu*.

3. *Meyensfeld*, sur le Rhin, capitale de la troisième, nommée *des dix Communautés*.

Les sujets des Grisons sont les comtés de Borno et de Chiavenne, dont les capitales portent le même nom que les comtés.

Soudrio, sur l'Adda, capitale de la Valteline.

Sion, capitale du Valais, dont les habitans sont aussi alliés des Suisses.

Neufchâtel et *Valangin*, capitales des petits états alliés des Suisses, appartiennent au roi de Prusse.

ARTICLE QUATRIÈME.

- DE L'ESPAGNE.

CE royaume est monarchique, et son roi porte le titre de *catholique*. Il est fertile en vin, en fruits excellens, etc. Ses bornes sont, au nord, l'Océan et les Pyrénées qui la séparent de la France; à l'orient et au midi la mer Méditerranée, et à l'occident, le Portugal et l'Océan.

On partage ce royaume en treize provinces, qui ont presque toutes le titre de royaume.

Trois au nord, sur l'Océan.

Un au sud, aussi sur l'Océan.

Quatre du sud au nord-est, sur la Méditerranée.

Cinq dans le milieu.

Les trois du nord sont,

1. La Biscaye.

2. Les Asturies.

3. La Galice.

Celle au sud-est,

L'Andalousie, sur l'Océan.

Les quatre du sud au nord-est sont,

1. Grenade.

2. Murcie.

3. Valence.

4. Catalogne.

Les cinq du milieu sont,

1. Navarre.

2. Aragon.

3. Castille vieille,

4. Royaume de Léon.

5. Castille nouvelle.

Les principaux fleuves sont, du nord au sud,

Le Minho, . . .

Le Douro, . . .

Le Tage, . . .

Le Guadiana, . .

Le Guadalquivir,

} qui se jettent dans
l'Océan du nord au
sud,

Et l'Ebre, qui se jette dans la Méditerranée.

PROVINCES DU NORD.

I. *Biscaye.*

Bilbao, évêché, capitale de la Biscaye, et de la Biscaye propre.

Fontarabie, capitale du Guipuscoa.

Vittoria, capitale de l'Alava.

II. *Asturies.*

Oviedo, évêché, capitale des Asturies et de celles de son nom.

Santillana, capitale des Asturies de même nom.

III. *Galice.*

Compostelle, archevêché, capitale de la Galice.

Mondonedo, évêché au nord.

Lugo, . . .

Orenzé, . . .

Tuy, . . .

La Corogne,

Ferrol, . . .

} évêchés sur le Minho.

} ports au nord-ouest.

PROVINCE DU SUD SUR L'OcéAN.

Andalousie.

<i>Séville</i> , archevêché, capitale de l'Andalousie, .	} sur le Guadalquivir.
<i>Cordoue</i> , évêché, . . .	
<i>Anduxar</i> ,	
<i>Baeça</i> ,	

Jaen, évêché au sud de *Baeça*.

Cadix, évêché dans l'île de ce nom, au sud-ouest de cette province.

Gibraltar, port qui appartient aux Anglais.

PROVINCES DU SUD AU NORD-EST.

I. *Royaume de Grenade.*

Grenade, archevêché, capitale du royaume de ce nom, fameuse par ses soies.

Guadix, évêché.

<i>Almería</i> , } évêchés, ports au sud sur la Méditerranée.	}
<i>Malaga</i> , }	

II. *Royaume de Murcie.*

Murcie, capitale du royaume de Murcie.

Carthagène, évêché, port.

III. *Royaume de Valence.*

Valence, archevêché, capitale du royaume de ce nom.

Segorbe, évêché, au nord-ouest de Valence.

Alicante, port.

Oriuela, évêché, au sud.

IV. *Catalogne.*

Barcelone, évêché, port, capitale de la Catalogne.

Vich, .

<i>Gironne</i> , }	} évêchés près les Pyrénées.
<i>Urgel</i> , . }	

Urgel, .

Solsonne, évêché, au sud d'Urgel.

Lérída, évêché sur la Segre.

Tarragone, archevêché, sur la Méditerranée.

Tortose, évêché, presque à l'embouchure de l'Ebre.

PROVINCES DU MILIEU.

I. Navarre.

Pampelune, évêché, capitale de la Navarre.

Estella, sur l'Ega.

Olite.

Sanguesa, sur l'Aragon.

Tudela, sur l'Ebre.

II. Aragon.

Saragoce, archevêché, sur l'Ebre, capitale du royaume d'Aragon.

Albarasin, } évêchés sur le Guadalaviar, au
Teruel, } sud-ouest de l'Aragon.

Jacca, évêché, au nord, sur l'Aragon.

Taraçona, évêché, à l'occident.

Huesca, évêché, à l'orient de Taraçona.

III. Castille vieille.

Burges, archevêché, capitale de la Castille vieille.

Valladolid, évêché, à l'ouest.

Osma, évêché, sur le Douro.

Siguença, évêché, au sud-est d'Osma.

Ségovie, évêché, au sud, célèbre par ses laines.

Avila, évêché, au sud-ouest de Ségovie.

IV. Royaume de Léon.

Léon, évêché, capitale du royaume de ce nom.

<i>Astorga</i> ,	} évêchés du	nord au	
<i>Palencia</i> ,			
<i>Zamora</i> , sur le Douro,			sud.
<i>Salamanque</i> , célèbre université,			
<i>Ciudad-Rodrigo</i> ,			

V. *Castille nouvelle.*

Madrid, capitale de toute l'Espagne et de la Castille nouvelle, et en particulier de l'Algarie, résidence ordinaire du roi d'Espagne.

Tolède, archevêché, primat d'Espagne, sur le Tage, au midi de Madrid.

L'Escorial, magnifique couvent et palais royal, au nord-ouest de Madrid.

Cuença, évêché, capitale de la Sierra.

Calatrava, chef-lieu d'un ordre de chevaliers, capitale de la Manche.

Badajoç, évêché, capitale de l'Estremadure, sur le Guadiana.

Les îles sont dans la Méditerranée.

Majorque, dont la capitale porte le même nom, et est évêché.

Minorque, sa capitale est *Citadella*.

Port-Mahon, . . .

Le Fort Saint-

Philippe,

Iviça, qui a un fort de même nom.

} ci-devant aux Anglais, et pris par le
maréchal de Richelieu, au mois de
juin 1756.

ARTICLE CINQUIÈME.

D U P O R T U G A L.

CE royaume est plus fertile que l'Espagne; et est gouverné par un roi qui porte aujourd'hui le titre de *majesté très-fidelle*.

Ses bornes sont, au nord et à l'est, l'Espagne; au sud et à l'ouest, l'Océan.

Ses principaux fleuves sont les mêmes que ceux de l'Espagne, excepté le Guadalquivir et l'Ebre.

Division.

On le partage en six provinces, qui sont du nord au sud.

1. Entre-Minho-e-Douro.
2. Tra-los-Montes.

3. Beira.

4. Estremadure Portugaise.

5. Alentejo.

6. Algarve.

Villes principales.

I. *Entre-Minho-e-Douro.**Brague*, archevêché, capitale d'Entre-Minho-e-Douro.*Porto*, évêché, à l'embouchure du Douro, port.II. *Tra-los-Montes.**Miranda de Douro*, évêché, capitale de Tra-los-Montes.*Brâgance*, duché.III. *Beira.**Coimbre*, évêché, capitale de la Beira, université.

<i>La Guarda</i> ,	} évêchés.
<i>Viseo</i> ,	
<i>Lamegc</i> , sur le Douro,	

IV. *Estremadure.**Lisbonne*, archevêché, port à l'embouchure du Tage, capitale de tout le royaume et de l'Estremadure Portugaise.*Leiria*, évêché.V. *Alentejo.**Evora*, archevêché, capitale de l'Alentejo.

<i>Elvas</i> , . . .	} évêchés.
<i>Portalègre</i> ,	

VI. *Algarve.**Tavira*, capitale de l'Algarve,*Faro*, évêché.

C.
d'un
fruit
L
et d
l'oue
ronn
l'Ap

O
I.
sont

II.
de l'
II
Or
qui s
Malt
Se
Le
de V
Piém
l'Ital
Le
L'
dans
Le
l'Egl

ARTICLE SIXIÈME.

DE L'ITALIE.

C'EST une grande presqu'île qui a la forme d'une botte. Elle est fertile en vins, en blés et en fruits excellens, etc.

Les Alpes la séparent de la France, de la Suisse et de l'Allemagne, et lui servent de bornes à l'ouest et au nord; la mer Méditerranée l'environne des autres côtés; elle est traversée par l'Appennin du nord-ouest au sud-est.

Division.

On divise l'Italie en trois parties.

I. La partie du nord contient cinq états, qui sont :

1. Ceux du roi de Sardaigne.
2. La république Italienne.
3. Les possessions de la maison d'Autriche.
4. Le duché de Parme.
5. La république Ligurienne ou de Gènes.

II. Le milieu, qui renferme la Toscane et l'état de l'Eglise.

III. Le midi, où se trouve le royaume de Naples.

On joint à ces trois parties les grandes îles qui sont dans la Méditerranée, savoir : la Sicile, Malte, la Sardaigne et la Corse.

Ses rivières et fleuves principaux sont,

Le Pô et l'Adige, qui se jettent dans le golfe de Venise; le premier prend sa source dans le Piémont, et l'autre dans le Tirol, au nord de l'Italie.

Le Tesin et l'Adda, qui se jettent dans le Pô.

L'Arno, qui parcourt la Toscane et se décharge dans la Méditerranée à Pise.

Le Tibre, qui, après avoir traversé l'état de l'Eglise, se jette aussi dans la Méditerranée à Ostie.

DE LA PARTIE DU NORD.

Principauté de Piémont.

Turin, archevêché, capitale de la principauté de Piémont et du Piémont propre, sur le Pô, résidence du roi de Sardaigne, aujourd'hui occupé par la république Française, qui fait la 27.^{me} division militaire.

Pignerol, à l'occident, . . . } évêchés.
Mondovi, au midi, . . . }

Yvrée, au nord de Turin, }

Aoust, évêché, au nord, capitale du duché d'Aoust.

Verceil, évêché, capitale de la seigneurie de ce nom.

Asti, évêché, capitale du comté d'Asti.

Saluces, évêché, capitale du marquisat de Saluces.

Montferrat.

Casal, évêché, capitale du Montferrat.

Acqui, } évêchés.
Albi, }

Novarre, évêché, capitale du Novarois, }

Vigevano, évêché, capitale du Vigevanasc, }

Valence, évêché, capitale de l'Aumeline, }

Alexandrie, évêché, capitale de l'Alexandrin, }

Tortone, évêché, capitale du Tortonèse, }

Bobbio, évêché, capitale d'une partie du Pavèse, . . . }

territoires détachés du duché de Milan, et cédés au roi de Sardaigne par la maison d'Autriche.

République Italienne démocratique.

Bonaparte, premier consul de la république Française, en est président, un sous-président qui gouverne.

Cet
 masc
 faisai
 Lomb
 de Mi
 4.^o le
 tenant
 Vil
 Ber
 Crè
 Bre
 Rov
 Rovig
 Pes
 Mil
 pitale
 du duc
 Côm
 Pavi
 Lodi
 Crè
 Man
 toue.
 Mod
 Reg
 La
 Mas
 Carp
 Rave
 Bol
 capital
 Ferr

(*) Les plus tocratique vie. A Française et parta triche, Sainte-à la Fra

Cet état comprend, 1.^o le Bergamasc, le Crémasc, le Bressan et la Polésine de Rovigo, qui faisaient partie des états de Venise (*); 2.^o la Lombardie Autrichienne, y compris les duchés de Milan et de Mantoue; 3.^o le duché de Modène; 4.^o le Bolonez, la Romagne et le Ferrarois, appartenant ci-devant au pape.

Villes principales.

Bergame, évêché, capitale du Bergamasc.

Crème, évêché, capitale du Crémasc.

Bresse, évêché, capitale du Bressan.

Rovigo, évêché, capitale de la Polésine de Rovigo.

Peschiera, dans le Veronez.

Milan, archevêché, surnommée *la grande*, capitale de la république Italienne, et en particulier du duché de Milan.

Côme, sur le lac de son nom.

Pavie, évêché, sur le Tésin.

Lodi, sur l'Adda, . } évêchés.

Crémone, sur le Pô, } évêchés.

Mantoue, évêché, capitale du duché de Mantoue.

Modène, évêché, capitale du duché de Modène.

Rege, évêché, capitale du duché de Rege.

La Mirandole, au nord, } capitales des duchés

Massa, au sud, } de même nom.

Carpi, principauté, au nord de Modène.

Ravenne, archevêché, capitale de la Romagne.

Bologne, surnommée *la Grasse*, archevêché, capitale du Bolonez.

Ferrare, archevêché, capitale du Ferrarois.

(*) La république de Venise formait ci-devant un des états les plus considérables de l'Italie; son gouvernement était aristocratique, et avait pour chef un doge dont la dignité était à vie. A la paix conclue en l'an 6 (1797), entre la république Française et l'empereur, cet état a été totalement démembré et partagé entre la république Cisalpine et la maison d'Autriche, excepté les îles de Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure et autres îles en dépendantes, qui ont été cédées à la France avec tous les établissemens Vénitiens en Albanie.

Possessions de la Maison d'Autriche en Italie.

Elles comprennent les provinces suivantes ,
démembrées de la république de Venise , aux-
quelles on a joint la Dalmatie Vénitienne.

Ces provinces sont ,

Le Véronez ,
Le Padouan ,
Le Dogado ,
Le Vicentin ,
Le Trevisan ,
Le Feltrin ,
Le Bellunèse ,
Le Cadorin ,
Le Frioul ,
L'Istrie Vénitienne ;

Et les îles ci-devant Vénitiennes de l'Adria-
tique.

Villes principales.

Vérone , évêché , capitale du Véronez , sur
l'Adige.

Padoue , évêché , capitale du Padouan.

Venise , surnommée *la riche* , archevêché ,
ci-devant capitale de toute la république de même
nom , et en particulier du Dogado , port.

Vicence , évêché , capitale du Vicentin.

Tréviso , évêché , capitale du Trévisan.

Feltri , évêché , capitale du Feltrin.

Bellune , évêché , capitale du Bellunèse.

Piève-di-Cadore , capitale du Cadorin.

Udine , archevêché , capitale du Frioul.

Capo-d'Istria , évêché , capitale de l'Istrie Vé-
nitienne.

Duché de Parme.

Parme , évêché , capitale du duché de Parme.

Plaisance , évêché , sur le Pô , capitale du duché
de même nom.

Guastalla , capitale du duché de Guastalla.

Co
optr
verno
deux
Ce
tique
Vil
Gé
port ,
Sav
Nob
Alb
Vin
Bru
Sar

D

Elle
duc de
Le
fertile
On
1
2
3
Les
Flor
archev
particu
Sien
Pise
capital
Livo
Orbi
nisons
suivant
Téla

République Ligurienne ou de Gènes.

Ce pays, avant la révolution qui vient de s'y opérer, était une république aristocratique, gouvernée par un doge qu'on changeait tous les deux ans.

Cette république est actuellement démocratique.

Villes principales.

Gènes, surnommée *la superbe*, archevêché, port, capitale de la république de Gènes.

Savone, . . .

Noli, . . .

Albenga, . .

Vintimille, }

Brugnato, . . }

Sarazana, . . }

évêchés, à l'ouest de Gènes.

évêchés, à l'est de Gènes.

DE LA PARTIE DU MILIEU.

Elle a été érigée en monarchie en faveur du duc de Parme, premier roi, en 1801.

Le grand duché de Toscane est un pays très-fertile en tout.

On le partage en

1. Florentin.

2. Siennois.

3. Pisan.

Les villes principales sont,

Florence, surnommée *la belle*, sur l'Arno, archevêché, capitale de toute la Toscane, et en particulier du Florentin.

Sienna, archevêché, capitale du Siennois.

Pise, archevêché, à l'embouchure de l'Arno, capitale du Pisan.

Livourne, fameux port.

Orbitelle, évêché, capitale de l'état des Garçons, enclavé dans la Toscane, ainsi que les suivantes.

Télamone, évêché.

Piombino, évêché, capitale de la principauté de même nom, au sud-ouest.

Lucques, surnommée *l'industrielle*, évêché, capitale de la république de Lucques.

L'île d'Elbe, qui est vis-à-vis de la Toscane, a deux villes, savoir :

Porto-Ferraio, au grand duc de Toscane.

Porto-Longone, au roi des Deux-Siciles.

Etat de l'Eglise.

Ce pays, ainsi nommé parce qu'il appartient au pape, chef de l'église, est partagé en neuf provinces, savoir :

1. La campagne de Rome.
2. Le patrimoine de St-Pierre.
3. Le duché de Castro.
4. L'Orvietan.
5. Le Pérousin.
6. La Terre de Sabine.
7. L'Ombrie.
8. La Marche d'Ancône.
9. Le duché d'Urbain.

En voici les villes capitales et les autres plus considérables, du sud-est au nord-est.

Rome, sur le Tibre, surnommée *la sainte*, capitale de tout l'état de l'Eglise, et en particulier de la campagne de Rome.

<i>Ostie</i> , . . .	} évêchés qui sont des titres de cardinaux-évêques dans la campagne de Rome.
<i>Albano</i> , . . .	
<i>Frescati</i> , . . .	
<i>Palestrine</i> , . . .	

Viterbe, évêché, capitale du patrimoine de St-Pierre.

Porto, évêché, à l'embouchure du Tibre, cinquième titre de cardinal-évêque, dans la même province, ainsi que la suivante.

Civita-Vecchia, évêché, où sont les galères du pape.

Castro, évêché, capitale du duché de même nom.

Orviette, évêché de l'Orvietan.

Pérouse, évêché du Pérousin.

Magliano, évêché, sixième titre de cardinal-évêque, dans la terre de Sabine.

Spolette, évêché, capitale de l'Ombrie.

Ancône, évêché, sur le golfe de Venise, capitale de la Marche d'Ancône.

Fermo, archevêché, sur le même golfe, dans la Marche d'Ancône, ainsi que la suivante.

Notre-Dame de Lorette, évêché, fameux pèlerinage, sur le golfe de Venise.

Urbain, archevêché, capitale du duché d'Urbain.

DE LA PARTIE DU MILIEU.

Elle renferme le royaume de Naples, appartenant à un infant d'Espagne, qui possède aussi la Sicile, et porte le titre de *roi des Deux-Siciles*.

On partage le royaume de Naples, qui est très-fertile en tout, en quatre grandes provinces, dont chacune se subdivise en trois.

Les quatre premières sont,

1. La terre de Labour, au sud.

2. L'Abruzze, } au nord, sur le golfe de

3. La Pouille, } Venise.

4. La Calabre, au sud-est.

Royaume de Naples.

Villes principales.

Terre de Labour.

Naples, archevêché, capitale de tout le royaume et de la terre de Labour propre. Elle est surnommée *la noble et la gentille*, port.

Capoue, archevêché.

Le mont Vésuve, près de Naples, montagne qui jette du feu.

Bénévent, archevêché de la principauté ultérieure; elle appartient au pape.

Conza, archevêché.



Salerne, } archevêchés, dans la
Amalfi, } citérieure.

Abruzze.

Molise, dans le comtat de Molise
 partie de l'Abruzze.

Chieti, } archevêchés, dans l'Ab
Lanciano, } rieuse.
Aquila, évêché, dans l'Abruzze ultérieure.

Pouille.

Manfrédonia, archevêché, dans la
 qui est dans la Pouille.

Trani, } archevêchés, dans la ter
Bari, } aussi de la Pouille.
Brindisi, } archevêchés, dans la terre
Otrante, } qui est la troisième p
Tarente, } Pouille.
Matera, }

Calabre.

Cirenza, archevêché, dans la Basilicate
 est de la Calabre.

Rossano, . . . } archevêchés, dans
Cosenza, . . . } citérieure.
San-Severina, } archevêchés, dans
Reggio, . . . } ultérieure.

Des principales îles de l'Italie.

Elles sont au nombre de quatre, savoir :

1. Sicile, qui se divise en trois vallées.
2. Malte, au midi de celle de Sicile.
3. Sardaigne, qu'on partage en deux.
4. Corse, au nord de celle de Sardaigne.

Villes principales des îles les plus riches
 d'Italie.

Île de Sicile.

Messine, archevêché, sur le phare de

Division.

On partage l'Allemagne en neuf cercles ou grandes provinces. C'est un vaste état, dont le chef se nomme empereur, et est élu par neuf princes, trois ecclésiastiques et six séculiers, qu'on appelle, à cause de cela, électeurs.

Les membres de cet état sont, outre les princes ecclésiastiques et séculiers, grand nombre de villes impériales et plusieurs anseatiques; les premières sont ainsi nommées, parce qu'elles se gouvernent en forme de république, et ne dépendent que de l'empereur; les autres sont des villes libres, associées pour le commerce. Il y en a cinq en Allemagne et une en Pologne, qui est Dantzick.

On compte quatre cercles dans la haute Allemagne au midi, et cinq dans la basse au nord.

Les premiers sont, de l'est à l'ouest, les cercles

1. d'Autriche,
2. de Bavière,
3. de Souabe, et au nord de ce dernier
4. le cercle de Franconie.

Les autres, qui appartiennent à la basse Allemagne, sont les cercles

1. de haute Saxe,
 2. de basse Saxe,
 3. de Westphalie,
- } de l'est à l'ouest,
- et au sud de la Westphalie, ceux
4. du haut Rhin,
 5. du bas Rhin ou électoral, qui se croisent.

Les trois principaux fleuves d'Allemagne sont :

Le Danube, qui commence en Souabe, traverse la haute Allemagne d'occident en orient, la Hongrie, la Turquie d'Europe, et se jette dans la mer Noire.

L'Oder, qui prend sa source au midi de la Silésie, la traverse du sud au nord, aussi bien que le Brandebourg et la Poméranie, et se jette dans la mer Baltique.

L'Elbe,

L
trav
la m

Le
savoi

Le
Vil
Vie
et de

Lin
Jud

Stirie

Gra

Cill

Stirie,

Clai

l'est,

Ort

thie,

Lau

niole,

Gor

Cirr

la bass

Met

Wind

Tri

capital

Insp

Tre

Bri

Frib

de Sou

L'Elbe, qui commence au nord-est de la Bohême, traverse les deux cercles de Saxe, et se jette dans la mer d'Allemagne.

Cercle d'Autriche.

Le cercle d'Autriche se divise en quatre duchés, savoir :

1. Autriche, archiduché,
2. Stirie,
3. Tirol,
4. Carniole,

Le comté de Tirol et la Souabe Autrichienne.

Villes principales.

Vienne, archevêché, capitale de l'Autriche, et de la basse, sur le Danube.

Lintz, capitale de la haute, aussi sur le Danube.

Judembourg, sur la Muer, capitale de la haute Stirie, qui est au nord.

Gratz, évêché, capitale de la basse, au sud.

Cilly, capitale du comté de ce nom, qui est de Stirie,

Clagenfurt, capitale de la basse Carinthie, à l'est, avec les évêchés de Gurck et de Lavamynd.

Ortnburg, sur la Drave, dans la haute Carinthie, à l'ouest.

Laubach, évêché, capitale de la haute Carniole, au nord.

Gorice, évêché, vers le Frioul.

Cirnitz, sur le lac de même nom, capitale de la basse Carniole, au sud.

Metling, capitale de la moyenne Carniole ou Windismarck, à l'est.

Trieste, port, évêché, sur le golfe de Venise, capitale de l'Istrie Autrichienne.

Inspruck, sur l'Inn, capitale du comté de Tirol.

Trente, } évêchés qui appartiennent à leurs évêques,
Brixen, } et sont sous la protection de la Maison d'Autriche.

Fribourg, capitale du Brisgaw, dans le cercle de Souabe, à l'occident. Cette portion se nomme

Souabe Autrichienne, et renferme plusieurs villes, entre autres

Constance, sur le lac de même nom.

Cercle de Bavière.

Ce cercle se partage en

Duché et Palatinat de Bavière.

Duché de Neubourg.

Archevêché de Saltzbourg.

Evêché de Freinsengen, près l'Isel.

Evêché de Ratisbonne et de Passau, sur le Danube.

Villes principales de ce cercle.

Munich, sur l'Isel, capitale du duché de Bavière, et résidence de l'électeur de Bavière.

Donawert,

Ingolstat,

Straubing,

} sur le Danube.

Auberg, capitale du Palatinat de Bavière.

Ratisbonne, impériale, évêché,

Passau, évêché, }

} sur le Danube.

Neubourg, sur le Danube, capitale du duché de Neubourg, à l'électeur Palatin.

Saltzbourg, archevêché, capitale de l'archevêché de ce nom.

Freinsengen, évêché, au milieu du duché de Bavière, capitale de l'évêché de ce nom.

Cercle de Souabe.

Ce cercle est divisé en

Duché de Wirtemberg, et les marquisats de Bade et de Durlack.

Trois états ecclésiastiques, qui sont,

Augsbourg,

Constance,

} évêchés,

Et l'abbaye de Kempten.

Il renferme aussi un grand nombre de villes impériales.

Villes principales de ce cercle.

Stutgard, sur le Necker, capitale du duché de Wirtemberg.

d
de
ré
:
I
I
M
Z
G
O
C
Et
Vi
Ba
conf
Vi
sur le
Ma
Wirt
maîtr
Ba
Culer
Ans
au st
Aic
du D

Tubingen, sur le Necke.

Bade, capitale du marquisat de Bade-Baden.

Durlach, capitale de celui de Durlach.

Dillingen, vers la Bavière, résidence de l'évêque d'Augsbourg.

La ville de Constance n'appartient pas à l'évêque de ce nom.

Mersebourg *, au nord-est du lac de Constance, résidence de l'évêque de Constance.

<i>Kempton</i> ,	} impériales, du sud au nord, entre le Danube et la Bavière.
<i>Memingen</i> ,	
<i>Augsbourg</i> ,	
<i>Urm</i> , sur le Danube,	} impériales, entre le Necke et le Danube.
<i>Nordlingen</i> , au nord d'Ulm,	
<i>Hall</i> ,	
<i>Weil</i> ,	} impériales, entre le Necke et l'Alsace.
<i>Zell</i> ,	
<i>Gengenbach</i> ,	
<i>Offenburg</i> ,	

Cercle de Franconie.

Ce cercle se partage en trois évêchés,

Bamberg.

Wirtzbourg.

Aichstet.

Et les marquisats d'Anspach et de Culembach.

Villes principales de ce cercle.

Bamberg, capitale de l'évêché de ce nom, au confluent du Mein et du Rednitz.

Wirtzbourg, capitale de l'évêché de ce nom, sur le Mein.

Mergentheim ou *Marienthal*, au sud-ouest de Wirtzbourg, capitale des domaines du grand-maître de l'ordre teutonique.

Bareith, capitale du marquisat de Bareith ou Culembach.

Anspach, capitale du marquisat d'Anspach, au sud.

Aichstet, capitale de l'évêché de ce nom, près du Danube.

Nuremberg, impériale, entre les marquisats de Culembach et d'Anspach.

Francfort, impériale, sur le Mein, et selon l'ordre politique, du cercle du Haut-Rhin.

Schweinfurt, sur le Mein, impériale, enclavée dans l'évêché de Wirtzbourg.

Cercle de Haute-Saxe.

On divise ce cercle en Saxe, marquisat de Brandebourg et duché de Poméranie.

Villes principales de ce cercle.

Wittemberg, sur l'Elbe, capitale du duché de Saxe.

Dresde, capitale du marquisat de Misnie, résidence de l'électeur de Saxe, aussi sur l'Elbe.

Weimar, sur l'Ilm, résidence du duc de Saxe-Weimar, dans le landgraviat de Thuringe, à l'ouest.

Gotha, résidence du duc de Saxe-Gotha.

Eysenach, sur la Nessa, plus à l'ouest, au même duc de Saxe-Gotha.

Mulhausen, impériale, vers le nord-est d'Eysenach.

Nordhausen, impériale, vers le nord de la Thuringe.

Mansfeld, capitale du comté de ce nom, à l'est de la Thuringe.

La principauté d'Anhalt, au nord de la Thuringe, et qui est de la Saxe, est partagée entre quatre princes, qu'on distingue par le nom de la ville où ils résident.

Dessaw, au confluent de l'Elbe et de la Mulde, résidence du prince d'Anhalt-Dessaw.

Bernburg, à l'ouest de Dessaw, au prince d'Anhalt-Bernburg.

Coethen *, entre Bernburg et Dessaw, au prince d'Anhalt-Coethen.

Zerbtz, au nord de Dessaw, au prince d'Anhalt-Zerbtz.

L
mar

Be
Bran
ou M
Brand
Fra
Bra
La
March
Ste
à l'ou
Hav
Pre
March
La I
qui est
Stet
Prussie
Cam
Colb
Les
tout au
Les
chure
Stra
Grip
Berg
tient à

Ce
du sud
1.
2.

Le marquisat de Brandebourg se divise en cinq marches, qui sont :

1. Mittel-Marck, au sud.
2. New-Marck, } à l'est.
3. Uker-Mark, }
4. Marche de Preignitz, } à l'ouest.
5. Alt-Marck, }

Berlin, sur la Sprée, capitale du marquisat de Brandebourg, et en particulier du Mittel-Marck ou Moyenne-Marche, résidence de l'électeur de Brandebourg, qui est aussi roi de Prusse.

Francofort, sur l'Oder, à l'est de Berlin.

Brandebourg, sur l'Havel, à l'ouest de Berlin.

Lansperg, sur le Warta, à l'est dans le New-Marck ou Nouvelle-Marche.

Stendel, dans l'Alt-Marck ou Vieille-Marche, à l'ouest.

Havelberg, dans la Marche de Pregnitz.

Prenslow, au nord du lac Uker, dans l'Uker-Marck ou Marche d'Uker.

La Poméranie est partagée en Prussienne à l'est, qui est au roi de Prusse, et Suédoise à l'ouest.

Stettin, sur l'Oder, capitale de la Poméranie Prussienne.

Camin, vers l'embouchure de l'Oder.

Colberg, au nord-est de Camin.

Les principautés de Louvembourg et de Butow, tout au nord-est et vers la Pologne.

Les îles d'Usedom et de Wollin, à l'embouchure de l'Oder.

Stralsund, capitale de la Poméranie Suédoise.

Gripswald, au sud-est.

Berghen, capitale de l'île de Rugen, qui appartient à la Suède.

Cercle de Basse-Saxe.

Ce cercle comprend huit principales parties du sud au nord.

1. Le duché de Brunswick.
2. L'évêché de Hildesheim.

3. La principauté de Halberstadt.
4. Le duché de Magdebourg.
5. Les états de la maison de Brunswick-Hanover, ou de l'électeur de Hanovre.
6. Le duché de Meckelbourg.
7. Le duché de Holstein.
8. L'évêché de Lubeck.

Villes principales de ce cercle.

Brunswick, capitale du duché de Brunswick.

Wolfenbutel, au sud de la précédente ; ces deux villes sont au duc de Brunswick-Wolfenbutel.

Hildesheim, capitale de l'évêché de ce nom.

Halberstadt, capitale de la principauté de même nom ; au roi de Prusse, ainsi que la suivante.

Magdebourg, sur l'Elbe, capitale du duché de Magdebourg.

Etats de la maison de Brunswick-Hanovre.

Hanovre ou *Hanover*, capitale du duché de ce nom, appartient à l'électeur d'Hanovre, qui est roi d'Angleterre.

Lunebourg, } dans le duché de Lunebourg.

Zell, . . . }

Brême, impériale et anséatique, dans le duché de Brême.

Lawembourg, sur l'Elbe, capitale du duché de ce nom.

Swerin, au duc de Meckelbourg-Swerin, sur un lac, dans le duché de Meckelbourg.

Rostock, anséatique, port, . . . } duché de Mec-

Wismar, port, au roi de Suède, } kelbourg.

Glucstad, port, au roi de Danemarck, dans le duché de Holstein.

Hambourg, anséatique, sur l'Elbe.

Lubeck, anséatique, à l'est du duché de Holstein.

Eutin *, capitale de l'évêché de Lubeck, au nord-ouest de Lubeck, à un prince de la maison de Holstein-Gottorp, qui est aujourd'hui roi de Suède.

Cercle de Westphalie.

Ce cercle comprend treize états principaux ;
du sud-ouest au nord.

1. L'évêché de Liége , } le long du Rhin.
2. Duché de Juliers , }
3. Duché de Berg.
4. Duché de Westphalie , ou le Saureland ,
à l'est.
5. Le duché de Clèves et le comté de la
Marck.
6. L'évêché de Munster.
7. L'évêché de Paderborn.
8. L'évêché d'Osnabruck.
9. La principauté de Minden et le comté de
Ravensberg.
10. Le comté d'Hoye.
11. Le duché de Ferden.
12. Le comté d'Oldembourg.
13. La principauté d'Oost-Frise.

Villes principales de ce cercle.

Liége , capitale de l'évêché de ce nom , sur la
Meuse , réuni à la France.

Juliers , capitale du duché de ce nom.

Aix-la-Chapelle , impériale , au sud-ouest de
Juliers.

Dusseldorp , capitale du duché de Berg , à l'élec-
teur Palatin , ainsi que Juliers.

Arensberg , capitale du duché de Westphalie
ou Saureland , à l'électeur de Cologne.

Clèves , capitale du duché de Clèves , à l'élec-
teur de Brandebourg.

Ham , sur la Lippe , capitale du comté de la
Marck , au même.

Dortmund , impériale , au sud-ouest de Ham.

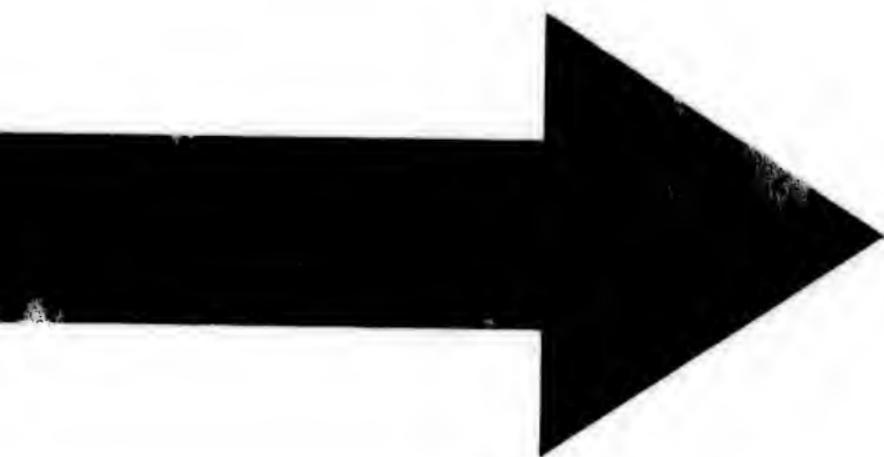
Munster , capitale de l'évêché de ce nom.

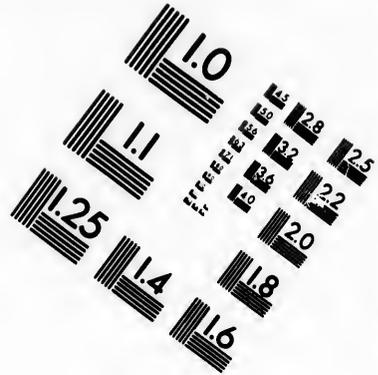
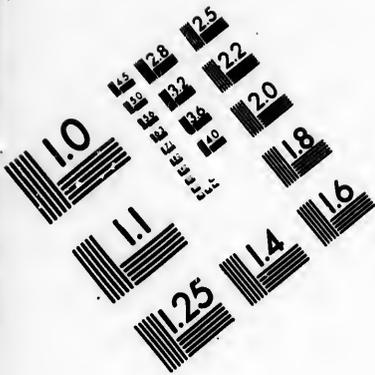
Paderborn , capitale de l'évêché de Paderborn.

Osnabruck , capitale de l'évêché de ce nom.

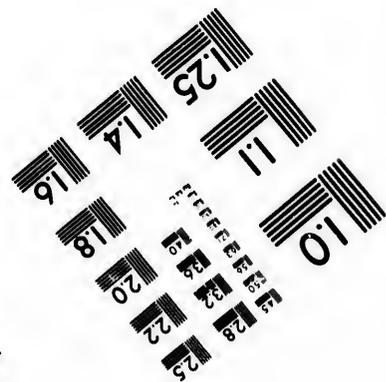
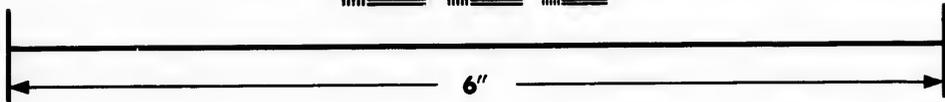
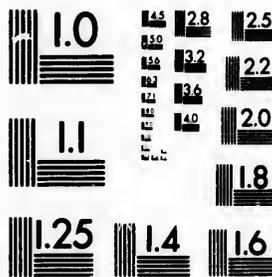
Minden , sur le Weser , capitale de la princi-
pauté de Minden , à l'électeur de Brandebourg.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 3.9

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 3.9

Ravensberg, capitale du comté de ce nom, au même.

Hoye, sur le Weser, capitale du comté d'Hoye, à l'électeur de Hanovre.

Diephold, capitale du comté de ce nom, au même.

Ferden, capitale du duché de Ferden, au même.

Oldenbourg, capitale du comté de ce nom, au roi de Danemarck.

Delmenhorst, capitale du comté de même nom, au même.

Embsen, capitale de la principauté d'Oost-Frise, à l'électeur de Brandebourg.

Cercle électoral, ou du Bas-Rhin.

Ce cercle se partage en quatre électorats.

1. Mayence.

2. Cologne.

3. Trèves.

4. Le Palatinat du Rhin.

Villes principales de ce cercle.

Mayence, archevêché, sur le Rhin, capitale de l'électorat de Mayence. L'archevêque, qui est le premier électeur ecclésiastique, réside à Aschaffenbourg, sur le Rhin, vers la Franconie.

Trèves, sur la Moselle, archevêché, capitale de l'électorat de Trèves.

Coblentz, au confluent de la Moselle et du Rhin, résidence de l'archevêque de Trèves.

Cologne, impériale, archevêché, sur le Rhin, dans l'électorat de Cologne.

Bonn, sur le Rhin, au sud de Cologne, résidence de l'archevêque de Cologne.

Manheim, au confluent du Rhin et du Neckar, résidence de l'électeur Palatin.

Heidelberg, sur le Neckar, capitale du Palatinat.

la
:
app
A
L
E
den
S
l'él
C
lan
G
Hes
W
H
du
Cass
G
F
F
D
de
C
au

Cercle du Haut-Rhin.

Ce cercle, qui est fort entrecoupé, se divise en huit états, savoir, du sud au nord-est,

1. Basle ,
2. Spire ,
3. Wors ,
4. Le duché de Deux-Ponts.
5. Le duché de Simmeren.
6. Le landgraviat de Hesse.
7. Le comté de Nassau.
8. L'abbaye de Fulde.

Villes principales de ce cercle.

Poréntroi, capitale de l'évêché de Basle, près la Suisse, réunie à la France.

Spire, évêché, sur le Rhin, impériale.

Philisbourg, sur le Rhin, au sud de Spire, appartient à l'évêque de Spire.

Worms, évêché, sur le Rhin, impériale.

Deux-Ponts, capitale du duché de ce nom.

Birkenfelds, au nord-est de Deux-Ponts, résidence du duc de Deux-Ponts-Birkenfelds.

Simmeren, capitale du duché de ce nom, à l'électeur Palatin.

Cassel, capitale du landgraviat de Hesse, au landgrave de Hesse-Cassel.

Giessen, au sud, sur le Lohr, au landgrave de Hesse-Darmstadt.

Wetzlar, au sud-ouest de Giessen, impériale.

Hanau, sur le Mein, dans la Vétéravie qui est du landgraviat de Hesse, au landgrave de Hesse-Cassel.

Gelenhausen, au nord-est de Hanau, impériale.

Francfort, sur le Mein, impériale.

Fridberg, au nord-est de Francfort, impériale.

Darmstadt, au sud de Francfort, au landgrave de Hesse-Darmstadt.

Catzenellenbogen, au nord-ouest de Francfort, au landgrave de Hesse-Rhinfels.

Nassau, sur le Lohn, capitale du comté de ce nom, au comte de Nassau.

Dietz, à l'ouest de Nassau, au même.

Usingen, à l'orient de Dietz, au comte de Nassau-Usingen.

Weilbourg, sur le Lohn, au comte de Nassau-Weilbourg.

Fulde, capitale de la principauté de l'abbaye de Fulde, à l'est de la Hesse, vers la Franconie.

ARTICLE HUITIÈME.

DU ROYAUME DE BOHÈME.

CET état, qui appartient à la maison d'Autriche, ainsi que la Hongrie, dont on parlera à l'article suivant, comprenait autrefois la Bohême propre, le duché de Silésie, les marquisats de Moravie et de Lusace. Aujourd'hui il ne renferme que la Bohême et la Moravie, la Lusace appartenant à l'électeur de Saxe, et la Silésie ayant été cédée au roi de Prusse : ces deux premiers sont à l'empereur.

Ses rivières sont,

Le Muldaw, qui prend sa source dans la Bohême propre au sud-ouest, la traverse du sud au nord, et se jette dans l'Elbe au-dessous de Prague.

L'Elbe, } dont nous avons parlé à l'article de
L'Oder, } l'Allemagne.

La Morave, qui traverse la Moravie, à laquelle elle donne son nom.

Bohême propre.

Prague, archevêché, capitale de la Bohême propre, sur le Muldaw, université.

Létomeritz, évêché, sur l'Elbe, au nord-ouest de Prague.

Konigengretz, évêché, sur l'Elbe, à l'est de Prague.

Elnbogen, } sur l'Éger, à l'ouest.
Egra, . . }
Glatz, au nord-est de la Bohême, comté cédé,
 avec ses dépendances, au roi de Prusse.

Marquisat de Moravie.

Olmütz, évêché, capitale du marquisat de
 Moravie, sur la Morave.

Duché de Silésie.

La Silésie se partage en
 Basse, au nord,
 Moyenne, au milieu,
 et Haute, au sud.

Crossen, } sur l'Oder, dans la Basse.

Glogaw, }
Breslaw, sur l'Oder, capitale de toute la Silé-
 sie et de la Moyenne.

Oppelen, } sur l'Oder, dans la Haute-Silésie

Ratibor, } Prussienne.

Jegersdorf, sur l'Oppa, dans la Haute-Silésie
 Autrichienne.

Troppau, à l'est de la précédente, dans la
 même Silésie.

Teschen, au sud-est de Troppau.

Marquisat de Lusace.

Bautzen ou *Budissen*, sur la Sprée, capitale de
 la haute Lusace, ou méridionale.

Luben, sur la Sprée, capitale de la basse,
 ou septentrionale.

ARTICLE NEUVIÈME.

DU ROYAUME DE HONGRIE.

IL est borné à l'occident par la Stirie, l'Autriche
 et la Moravie; au nord, par le royaume de Po-
 logne; à l'orient et au midi, par la Turquie
 d'Europe.

On partage maintenant ce royaume, qui appartient à la maison d'Autriche, en quatre parties, savoir :

1. La haute Hongrie, qui est au nord et à l'orient du Danube.
2. La basse Hongrie, à l'occident du même fleuve.
3. L'Esclavonie, au sud de la basse Hongrie.
4. La Transilvanie, à l'orient de la basse Hongrie.

Pour la Croatie, qui appartient aussi en partie à la maison d'Autriche, nous en parlerons à l'article de la Turquie, de laquelle une partie de la Croatie dépend.

Ses principaux fleuves ou rivières sont :

Le Danube,
La Save, } qui se jettent dans le Danube.
La Drave, }

Willes principales de ce royaume.

Haute Hongrie.

Presbourg, sur le Danube, capitale de la haute Hongrie.

Tokay, à l'est de la haute Hongrie, fameuse pour ses vins.

Agria, évêché, au sud-ouest de Tokay.

Basse Hongrie.

Bude, sur le Danube, capitale de la basse Hongrie.

Gran ou *Strigonie*, archevêché, sur le Danube.

Esclavonie.

Zagrabia ou *Agram*, évêché, vers la Croatie, sur la Save, à l'ouest.

Péter-Waradin, à l'est, près le Danube.

Transilvanie.

Hermanstadt, évêché, capitale de la Transilvanie.

Voyez, pour la partie de la Pologne échue à l'empereur, page 87.

C E
conti
Lithu
de no
nord
Il e
midi
vanie
la Ru
Le
Polog
au su
La
I
2
3
4
La
savoir
I
2
3
La
savoir
I
3
3
Les

ARTICLE DIXIÈME.

DE LA POLOGNE.

CET état, dont, avant 1795, le roi était électif, contient le royaume de Pologne et le duché de Lithuanie. Il produit tant de blés qu'il est en état de nourrir de son superflu la plupart des états du nord de l'Europe.

Il est borné au couchant par l'Allemagne ; au midi, par la Hongrie, la Moldavie et la Transilvanie ; à l'orient, par la Russie ; et au nord, par la Russie, la Prusse et la mer Baltique.

Le royaume de Pologne comprend la grande Pologne, la petite Pologne et la Russie noire, au sud-est.

La grande Pologne se partage en quatre, savoir :

1. Grande Pologne propre, au nord de la petite Pologne.
2. Cujavie, au milieu de la grande Pologne.
3. Mazovie, à l'orient.
4. Prusse Polonaise, au nord.

La petite Pologne se divise en trois palatinats, savoir :

1. Cracovie.
2. de Sandomir.
3. de Lublin.

La Russie noire comprend trois provinces, savoir :

1. Russie propre.
2. Volhinie.
3. Podolie.

Les fleuves principaux de Pologne sont,

La Vistule, qui se jette dans la mer Baltique à Dantzick.

Le Niemen, qui se décharge aussi dans la mer Baltique.

Le Dnieper, } qui s'embouchent dans la
 Le Niester, . } mer Noire.
 Le Bog, . . }

La rivière de Warte, qui passe à Posna,
 et se jette dans l'Oder.

En 1773, l'empereur, la czarine et le roi de Prusse démembèrent une partie de ce beau pays pour la réunir à leurs états; l'empereur s'empara de la partie de la petite Pologne, où se trouvent situés les palatinats de Cracovie, de Belz et de Russie; la Russie eut pour sa part la Livonie Polonoise, les palatinats de Poloczka et de Witepsk; enfin, le roi de Prusse s'appropriâ la Prusse Polonoise, à laquelle il donna le nom de Prusse royale. Un viol aussi manifesta le droit des nations devait être vengé; aussi les Polonais l'ont-ils tenté plusieurs fois. Toujours braves, mais toujours trop faibles, ils ont été obligés de céder aux forces réunies de trois puissances aussi prépondérantes, sans renoncer toutefois à l'espoir de recouvrer un jour leur liberté. Enfin, en 1795, ces princes mirent le comble à leurs usurpations en forçant le roi de renoncer à la couronne, et en se partageant entre eux le reste de ce royaume. En conséquence, l'empereur eut pour sa part les palatinats de Lublin et de Sandomir; le roi de Prusse eut pour la sienne la grande Pologne, la Cujavie et la Mazovie; et la czarine s'empara de toute la Russie Polonoise, de la Volhinie, de la Podolie, de la Samogitie, du grand duché de Lithuanie et du duché de Curlande.

Villes principales du royaume de Pologne.

PARTIE ÉCHUE AU ROI DE PRUSSE.

Grande Pologne propre.

Posna, évêché, sur la Warte, palatinat de la grande Pologne propre, ainsi que les quatre palatinats suivans.

Kalisk, palatinat.

C
S
L
R

B
Lu

V
roya
aupar
zovie
Pl
palati
Bie

Dan
tinat
qui re
Cuh
palatin
Mar
tale de
Heil
résiden
Thor
PA

Crac
de son
royaum
Sand
de son r
Lubli
nord-es

Gnesne, archevêché, primat du royaume.

Siradie, sur la Warta, palatinat.

Lencicza ou *Lencici*, palatinat.

Rava, sur la Rava, palatinat.

Cujavie.

Brzescie, palatinat.

Inowladislow, sur la Vistule, palatinat.

Mazovie.

Varsovie, sur la Vistule, capitale de tout le royaume et du palatinat de Mazovie propre, auparavant résidence du roi de Pologne. La Mazovie a aussi les deux palatinats suivans.

Ploszko, évêché, sur la Vistule, capitale du palatinat de même nom.

Bielsk, capitale du palatinat de Podlaquie.

Prusse Polonaise.

Dantzick, port, anséatique, capitale du palatinat de Poméranie, dans la Prusse Polonaise, qui renferme les trois palatinats suivans.

Culm, évêché, sur la Vistule, capitale de son palatinat.

Mariembourg, sur un bras de la Vistule, capitale de son palatinat.

Heilsberg, capitale du palatinat de Warmie, résidence de l'évêque de Warmie.

Thorn, ville anséatique, sur la Vistule.

PARTIE ÉCHUE A L'EMPEREUR.

Petite Pologne.

Cracovie, sur la Vistule, capitale du palatinat de son nom, de la petite Pologne et de tout le royaume.

Sandomir, sur la Vistule, capitale du palatinat de son nom.

Lublin, capitale du palatinat de Lublin, au nord-est de Sandomir.

PARTIE ÉCHUE A LA RUSSIE.

Russie propre.

Léopol ou *Lemberg*, archevêché, capitale du palatinat de Russie, dans la Russie propre, qui renferme aussi les palatinats suivans.

Beltz, capitale du palatinat de son nom.

Volhinie.

Luck, évêché, capitale du palatinat de Luck; dans la Volhinie.

Kiow, autrefois capitale du palatinat de son nom, situé dans la petite Russie.

Podolie.

Kaminieck, évêché, capitale du palatinat de son nom, dans la Podolie, qui renferme aussi le suivant.

Bracklau, sur le Bog, capitale du palatinat de Bracklau.

Duché de Lithuanie.

Ce duché comprend,

La Lithuanie propre, à l'occident et au midi.

La Russie Lithuanienne, à l'est et au sud de la précédente.

La Samogitie, vers la mer Baltique.

La Livonie Polonoise, au nord.

On y joint ordinairement le duché de Curlande.

La Lithuanie propre se partage en trois palatinats,

1. de Wilna.

2. de Troki.

3. de Brzescie.

La Russie Lithuanienne comprend cinq palatinats,

1. de Novogrodeck.

2. de Minski.

3. de Mscislau.

4. de Witepsk.

5. de Polock.

La

Vi

Wi
la Li
Lithu
palati
Tro
Gra
Br
la Pol

Nov
le Ni
Min
Msc
son p
Wi
de mé
Pol
Polock

Ros
nom,
Med
de l'év
Pon
nom,

Dur
la Liv

La Samogitie se divise en trois capitaineries ,

1. de Rosienne.
2. de Medniki.
3. de Poniewiess.

Villes principales de ce duché.

Lithuanie propre.

Wilna , évêché , sur la Wilna , capitale de toute la Lithuanie , et du palatinat de son nom dans la Lithuanie propre , qui comprend aussi les deux palatinats suivans.

Troki , capitale de son palatinat.

Grodno , au sud-ouest de Troki.

Brzescie , capitale de son palatinat , autrement la Polésie.

Russie Lithuanienne.

Novogrodeck , capitale de son palatinat , près le Niemen.

Minski , capitale du palatinat de Minski.

Mscislau , vers la grande Russie , capitale de son palatinat.

Witepsk , sur la Duna , capitale du palatinat de même nom.

Polock , sur la Duna , capitale du palatinat de Polock.

Samogitie.

Rosienne , capitale de la capitainerie de son nom , sur la Dubissa , dans la Samogitie.

Medniki , capitale de sa capitainerie , résidence de l'évêque de Samogitie.

Poniewiess * , capitale de la capitainerie de son nom , qui renferme aussi la ville de Birze.

Livonie Polonoise.

Dunebourg , sur la Duna , principale ville de la Livonie Polonoise.

Curlande.

Mittaw, capitale de tout le duché de Curlande, et en particulier du Semigalle, sur le Boldereau.

Goldengen, capitale de la Curlande propre, qui est à l'ouest.

ARTICLE ONZIÈME.

DU ROYAUME DE PRUSSE.

ON partage ce royaume, qui appartient à l'électeur de Brandebourg, en trois provinces ou cercles, qui sont,

1. de Samland.
2. de Natangen.
3. de Hockerland.

Villes principales.

Konisberg, port, capitale de tout le royaume, et en particulier du cercle de Samland.

Pillau, port, sur la mer Baltique.

Memel, port, sur la mer Baltique.

Brandeburg *, port, sur la mer Baltique, entre *Konisberg* et *Pillau*, capitale du cercle de Natangen.

Holland *, principale du cercle de Hockerland près d'*Elbing*, dont les faubourgs ont une garnison du roi de Prusse, ainsi que les villages voisins.

Voyez pour la partie de la Pologne échue à la Prusse, pages 86 et 87.

ARTICLE DOUZIÈME.

DES ILES BRITANNIQUES.

CES îles consistent en deux grandes et plusieurs petites.

Les deux grandes sont,

1. La Grande-Bretagne, qui comprend le royaume d'Angleterre et celui d'Ecosse.
2. L'Irlande, qui est aussi un royaume.

Ces
qui po

Les
qui s'e
s'étant
d'Angl

Ce p
tous le
en blés
la laine

Ses

La

L'

La

Il se
pauté d

La p
secunda
nom qu
lement

Ville
cipauté

Yorc

comté

au nord

Land

comté

Bris

verne,

Oxf

plus d
d'Oxfo

Lond

et du
célèbr

Ces trois royaumes appartiennent au même roi, qui porte le titre de *roi de la Grande-Bretagne*.

PARAGRAPHE PREMIER.

De l'Angleterre.

Les Angles, peuples de la Basse-Allemagne, qui s'en emparèrent dans le cinquième siècle, s'étant unis aux Saxons, lui ont donné le nom d'Angleterre.

Ce pays ne produit point de vins, ainsi que tous les autres du nord; mais il est très-fertile en blés, et nourrit beaucoup de bestiaux, dont la laine est très-estimée.

Ses principaux fleuves sont,

La Tamise,	} à l'orient.
L'Humber,	
La Saverne,	à l'occident.

Il se divise en Angleterre à l'orient, et principauté de Galles à l'occident.

La première contient quarante comtés, et la seconde douze, qui portent presque tous le même nom que leurs capitales: nous indiquerons seulement les villes suivantes.

Villes principales d'Angleterre et de la principauté de Galles.

Yorck, archevêché, sur l'Ouse, capitale du comté d'Yorck, la deuxième ville d'Angleterre, au nord-est.

Lancastre, à l'occident d'Yorck, capitale du comté de Lancastre.

Bristol, évêché, vers l'embouchure de la Saverne, la troisième ville d'Angleterre.

Oxford, sur la Tamise, évêché, université la plus célèbre d'Angleterre, capitale du comté d'Oxford.

Londres, évêché, capitale de tout le royaume et du comté de Middlesex, sur la Tamise, port célèbre.

Cambridge, évêché, université, capitale du duché de Cambridge, au nord de Londres.

Cantorberi, au sud-est de Londres, archevêché, primat du royaume, capitale du comté de Kent.

Douvres *, port, vis-à-vis Calais.

Carnarvan, dans la principauté de Galles, au nord-ouest.

Cardigan, dans la même principauté, au sud-ouest, vers le canal St-George.

Douglas, port, capitale de l'île de Man, au nord-ouest.

Nieuport, capitale de l'île de Wicht, au midi.

St-Pierre, capitale de l'île de Gernesey, . . .

St-Helier, capitale de l'île de Jersey,

} sur les côtes de Normandie.

P A R A G R A P H E I I.

De l'Ecosse.

Ce royaume, au nord de l'Angleterre, est plus froid et moins fertile que ce dernier.

Ses principaux fleuves sont :

Le *Tay*, qui le traverse d'occident en orient, et le divise en Ecosse septentrionale et méridionale. La première contient treize provinces, et la deuxième vingt-deux.

Le *Spey*, qui se jette dans la mer, au nord-est.

Le *Clyd*, à l'ouest.

Le *Nith*, au sud.

Villes principales du royaume d'Ecosse.

Old-Aberden, évêché, université, sur la côte orientale.

New-Aberden, port, capitale de la province de Marr, sur la côte orientale.

St-André, archevêché, université, capitale de la province de Fife.

Edimbourg, évêché, université, capitale de toute l'Ecosse et du Lothian.

Gla
de la
Bro
Sov
Hebri
Tal
Hebri
Gill
Kirk
princip

Ce r
tagne ;
Il es
trente-
Il se
points

1.

2.

3.

4.

Ses p

La

La

Le

Le

Villes

*Armag**Dublin*

tout le

Dublin.

d'Irlande

Glascow, archevêché, sur la Clyd, capitale de la province de Clydesdail.

Brodwich, capitale de l'île d'Arran, à l'occident.

Sovardel, capitale de l'île de Lewis, une des Hebrides.

Tallebourg, dans l'île d'Eust, la deuxième des Hebrides.

Gill, dans la même île.

Kirkwal, capitale de l'île de Mainland, la principale des Orcades, au nord de l'Ecosse.

PARAGRAPHE III:

De l'Irlande.

Ce royaume est à l'occident de la Grande-Bretagne, et est une des grandes îles Britanniques.

Il est très-abondant en pâturages, et renferme trente-cinq comtés.

Il se divise en quatre parties, suivant les quatre points cardinaux.

1. L'Uster ou Ultonie, au nord.

2. Le Leinster ou Lagénie, à l'est.

3. Le Munster ou Momonie, au sud.

4. Le Cónnaught ou Connacie, à l'ouest.

Ses principaux fleuves sont,

La Banne, qui se jette dans l'Océan, au nord,

La Boyne, qui se jette dans l'Océan, à l'est.

Le Blackwater, au sud.

Le Shannon, à l'ouest.

Villes principales de ce royaume,

L'Ultonie.

Armagh, archevêché, capitale du comté d'Armagh.

La Lagénie.

Dublin, archevêché, université, capitale de tout le royaume, et en particulier du comté de Dublin, résidence du vice-roi et du parlement d'Irlande.

La Momonie.

Cashel ou *Cassel*, archevêché, capitale du comté de Tipperary.

La Connacie.

Galloway, capitale du comté de son nom.
Toam *, archevêché, dans le comté de Galloway.

ARTICLE TREIZIÈME.

DES ÉTATS DU ROI DE DANEMARCK.

ILS consistent principalement dans
Le Danemarck, au sud,
La Norwège, au nord,
L'Islande, à l'ouest.

PARAGRAPHE PREMIER.

Du Danemarck.

Ce royaume se divise en terre-ferme et en îles.
La terre-ferme est une presqu'île qu'on nomme le Jutland, qui se partage en Nord-Jutland et Sud-Jutland, ou duché de Sleswick.

Le terroir, quoique entouré de mers, n'est pas marécageux : on y nourrit beaucoup de chevaux et de bœufs ; la chasse et la pêche y sont abondantes.

Villes principales.

Nord-Jutland.

Albourg, évêché.

Wibourg, évêché, sur le lac Water, capitale du Nord-Jutland.

Rypen, évêché, port, à l'occident.

Sud-Jutland.

Tondern, à l'occident.

Sleswick, capitale du Sud-Jutland.

Co
port
du ro
Od
apana

Elle
en quat

1.
2.
3.
4.

Capit
Christ
gouverne
Bergh
de Berg
Dronth
de Dron
Wardu
qu'on no
gienne o

C'est u
elle est t
Skalhol
Hola,
Le mo
une mont

Iles de Danemark.

Copenhague, évêché, capitale de tout le royaume, port, université dans l'île de Séeland, résidence du roi de Danemarck.

Odensée, évêché, capitale de l'île de Fionie, apanage du fils aîné du roi.

P A R A G R A P H E I I.

De la Norwège.

Elle est au nord du Danemark, et se partage en quatre gouvernemens du sud au nord, savoir :

1. Aggerrhus.

2. Berghen.

3. Dronthem.

4. Wardus.

Capitales.

Christiania, capitale de tout le royaume et du gouvernement d'Aggerrhus, qui est un château.

Berghen, archevêché, capitale du gouvernement de Berghen, port.

Dronthem, évêché, capitale du gouvernement de Dronthem, port.

Wardus, capitale du gouvernement de Wardus, qu'on nomme aussi Finmarck et Laponie-Norwégienne ou Danoise.

P A R A G R A P H E I I I.

De l'Islande.

C'est une île qui appartient au roi de Danemarck; elle est traversée par le premier méridien.

Skalholt, évêché, capitale de l'Islande.

Hula, évêché, au nord.

Le mont Hekla est un volcan, c'est-à-dire; une montagne qui jette du feu.

ARTICLE QUATORZIÈME.

DE LA SUÈDE.

CE royaume, qui est autour de la mer Baltique, est fort froid et assez stérile ; mais abondant en troupeaux, et en renards et hermines, qui fournissent de belles fourrures.

Il se divise en cinq parties, savoir :

1. La Suède propre, à l'ouest de la mer Baltique.
 2. La Gothie, au sud.
 3. Le territoire de Bahus, à l'occident.
 4. La Laponie Suédoise, au nord.
 5. La Finlande, à l'est du golfe de Bothnie.
- Il n'a de fleuve remarquable que la Torne, qui se jette dans la mer Baltique.

Villes principales de ce royaume.

Suède propre.

Stockolm, capitale de toute la Suède, et en particulier de l'Uplande, port.

Upsal, archevêché.

Gothie.

Gothebourg, port, à l'ouest, capitale du Westrothland propre.

Lunden, évêché, capitale de la Scanie ou Schonen, au sud.

Calmar, à l'est, port, capitale du Smaland.

Territoire de Bahus.

Bahus, capitale du territoire de Bahus, cédée à la Suède par le Danemarck en 1678.

Laponie Suédoise.

La Laponie se divise en six marcks ou préfectures

tur
et

Lap

C
orie

A

land

de F

R

de F

N

T

La

n'a p

La

DE

L'E

la rel

Il c

à la P

Tartar

dans c

la Cir

tarie C

jusqu'à

le dét

tures qui n'ont pas de villes, excepté la première, et prennent le nom des rivières qui les arrosent.

Ce sont du sud au nord,

Aosalha, lieu principal de la préfecture des Lapons d'Angermanie.

les Lapons d'Uma.

les Lapons de Pitha.

les Lapons de Lula.

les Lapons de Torna.

les Lapons de Kimi.

Finlande.

Cajanebourg, capitale de la Cajanie ou Bothnie orientale, au nord.

Abo, évêché, université, capitale de la Finlande propre, au sud-ouest, port, sur le golfe de Finlande.

Rasebourg, capitale du Nyiand, sur le golfe de Finlande, au sud.

Nislot, capitale du Savolax.

Tavasthus, capitale de la Tavastie.

La Carélie occidentale, qui est aux Suédois, n'a pas de villes; elle est à l'est de la Finlande.

La Carélie orientale appartient au czar de Russie.

ARTICLE QUINZIÈME.

DE LA GRANDE-RUSSIE ou MOSCÓVIE.

L'EMPIRE de Russie est despotique, et suit la religion grecque schismatique.

Il confine, du côté de l'Europe, à la Suède, à la Pologne, à la Turquie d'Europe et à la petite Tartarie; et du côté de l'Asie, (car il s'étend dans ces deux parties du monde) il est borné par la Circassie, la Tartarie indépendante et la Tartarie Chinoise, s'étendant par le nord-est de l'Asie jusqu'à l'Amérique, dont il n'est séparé que par le détroit du nord.

On partage la Russie d'Europe en septentrionale au nord du Wolga, et méridionale au sud de ce fleuve.

La première a cinq gouvernemens, et la seconde six, sans compter les trois d'Asie, dont nous parlerons dans la suite.

Les cinq du nord sont,

1. St-Petersbourg.
2. Revel.
3. Riga.
4. La grande Novogorod.
5. Archangel.

Les six du midi sont,

1. Moscow, vers le milieu de la Russie Européenne.
2. Smolensco, à l'ouest dans la petite Russie, ainsi que le suivant.
3. Kiof.
4. Bielgorod, au sud.
5. Voroneck, au nord de Bielgorod.
6. Nisni-Novogorod, beaucoup plus au nord, le long du Wolga.

Les principaux fleuves sont,

Le Wolga, qui traverse la Russie Européenne de l'ouest à l'est, et se jette dans la mer Caspienne, en Asie, au-dessous d'Astracan.

Le Don, qui coule du nord au sud, en faisant un grand circuit, et se décharge dans la mer d'Asof, au-dessous d'Asof.

La Duna, qui se forme du concours des rivières de Suhna et du Jong, et se jette dans la mer Blanche, au nord-ouest de la Russie.

Ses plus grands lacs sont ceux de Ladoga et d'Onega, vers la Finlande.

Gouvernemens de la Russie Européenne septentrionale.

Provinces et villes principales.

St-Petersbourg, capitale de toute la Russie ;

et e
bour
V
aux
M
Livo
C
St-P
Ra
Estor
la L
Rig
sud-e
Letto
Nov
arche
compr
de la

1
2
3
4

Les
provinc
Arch
vernem
ferme a

1.

2.

3.

4.

Ces
portent
au sud

Gouverne

Mosco
Moska,

et en particulier du gouvernement de St-Pétersbourg, sur le golfe de Finlande, port.

Vibourg, dans la Carélie orientale, qui est aux Russes.

Narva, dans l'Estonie orientale, qui est de la Livonie.

Ces deux villes sont du gouvernement de St-Pétersbourg.

Revel, port, sur le golfe de Finlande, en Estonie occidentale, qui est au nord-ouest de la Livonie, capitale de son gouvernement.

Riga, près de l'embouchure de la Duna, au sud-est de la Livonie, dans la partie nommée Lettonie, capitale de son gouvernement.

Novogorod-Weliki, ou *la Grande-Novogorod*, archevêché, capitale de son gouvernement, qui comprend cinq provinces, qui sont, outre celle de la Grande-Novogorod,

1. Plescow.
2. Welikilouki.
3. Twere, sur le Wolga.
4. Belozero, près du lac de même nom ; ou lac Blanc.

Les capitales portent les mêmes noms que les provinces.

Archangel, archevêché, capitale de son gouvernement et de sa province particulière ; il renferme aussi quatre autres provinces ; savoir :

1. La Laponie Moscovite, dont Kola est le lieu principal.
2. L'Oustioug.
3. Le Wologda.
4. Le Galitz.

Ces trois provinces ont leurs capitales qui portent le même nom, et les deux dernières sont au sud de la précédente.

Gouvernemens de la Russie Européenne méridionale.

Moscow, ancienne capitale de la Russie, sur la Moska, qui se jette dans le Wolga : ce gouver-

nement a, outre la province de Moscow, dix autres dont les capitales, pour la plupart sur le Wolga, portent le nom de leur province.

Smolensko, archevêché, sur le Dnieper, capitale de son gouvernement.

Kiof, archevêché, sur la même rivière, capitale de son gouvernement.

Bielgorod, archevêché, près la source du Doncc ou petit Don, capitale de son gouvernement, divisé en trois provinces.

Voroneck, archevêché, près l'embouchure du Voroneck dans le Don, capitale du gouvernement de son nom, partagé en cinq provinces.

Nisni-Novogorod, ou la *Basse-Novogorod*, près du Wolga, à l'est de la Russie.

Ce gouvernement est divisé en trois provinces, dont les capitales portent les mêmes noms que les provinces.

Voyez pour la partie de la Pologne échue à la Russie, pages 88, 89 et 90.

ARTICLE SEIZIÈME.

DE LA TURQUIE D'EUROPE.

CET état est gouverné despotiquement. Il est très-fertile en tout, mais trop peu cultivé par la paresse de ses habitans.

Elle est bornée, au nord, par la Hongrie et la Transylvanie; à l'orient, par la mer Noire, celle d'Azof et la rivière de Don; au sud, par la mer Méditerranée; et à l'ouest, par le golfe de Venise.

On la divise en septentrionale et méridionale, qui est la Grèce.

Ce vaste pays, ainsi que la Turquie d'Asie, dont nous parlerons au chapitre suivant, est un empire dont le souverain, qui est mahométan, se nomme le *Grand-Seigneur*, ou *Grand-Turc*, et le gouvernement la *Porte ottomane*,

E

Le

Les

Les
sont,

1

2

3

Cell

Noire

Les

nube,

Andrin

Vill

Bac

mée,

Tartar

résiden

Caff

Ces

la Crin

Ocz

l'embo

PARAGRAPHE PREMIER.

De la Turquie septentrionale.

Elle renferme dix provinces, savoir :

Quatre vers le Pont-Euxin.

Deux sur le golfe de Venise.

Trois vers le Danube, de l'ouest à l'est.

Une bornée à l'orient par la mer Noire.

Les quatre vers le Pont-Euxin sont,

1. Petite Tartarie.

2. Bessarabie, ou pays des Tartares de Bondziac et d'Oczacow.

3. Moldavie, au nord-ouest.

4. Valaquie, à l'ouest.

Les deux sur le golfe de Venise sont,

1. Croatie.

2. Dalmatie.

Les trois vers le Danube, de l'ouest à l'est, sont,

1. Bosnie.

2. Servie.

3. Bulgarie.

Celle qui est bornée à l'orient par la mer Noire, est la Romanie.

Les plus remarquables des fleuves sont le Danube, et le Mariza en Romanie, qui passe à Andrinople et se jette dans l'Archipel.

Turquie septentrionale.

Villes principales.

Bachâ-Serai, capitale de la presqu'île de Crimée, qui tient par l'isthme de Précop à la petite Tartarie, qui n'a pas de villes. Elle était la résidence du kam des petits Tartares.

Cassa, au sud-est de *Bachâ-Serai*, port.

Ces deux villes appartiennent, avec le reste de la Crimée, à la Russie, ainsi que la suivante.

Oczacow, capitale des Tartares de ce nom, à l'embouchure du Dnieper dans la mer Noire.

Akerman, sur la mer Noire, à l'embouchure du Nièster, capitale des Tartares de Budziac, toutes deux dans la Bessarabie.

Jassy, capitale de la Moldavie, résidence de l'hospodar de Moldavie, tributaire du Turc.

Targovisc, capitale de la Valaquie.

Bugorest, résidence de l'hospodar de Valaquie, aussi tributaire du Turc.

Carlostad, capitale de la Croatie Autrichienne.

Vihitz ou *Bihacz*, capitale de la Croatie Turque.

Zara, archevêché, capitale de la Dalmatie Vénitienne.

Mostar, capitale de la Dalmatie Turque.

Raguse, archevêché, port, capitale de la Dalmatie Ragusienne.

Cette ville se gouverne en forme de république aristocratique.

Bagnaluch, capitale de la Bosnie.

Belgrade, sur le Danube, capitale de la Serbie.

Sophie, capitale de la Bulgarie.

Constantinople ou *Stambol*, capitale de toute la Turquie, et en particulier de la Romanie, port sur le détroit de son nom, qui joint la mer de Marmara avec la mer Noire.

Andrinople, sur le Mariza, dans la même province.

Le grand-seigneur réside ordinairement à Constantinople; dans l'été il va à Andrinople à cause de la bonté de l'air.

PARAGRAPH E I I.

De la Turquie méridionale, ou Grèce.

La Grèce est une grande presqu'île qu'on divise en terre-ferme et en îles.

La terre-ferme contient six pays du nord au sud,

1. La Macédoine, au nord.
2. L'Albanie, . . . }
3. L'Épire, . . . } à l'ouest.
4. La Thessalie, dans le milieu.
5. La Livadie, . . . }
6. La Morée, . . . } au sud.

Vi
Sa
tale
Sc
La
Jan
Ath
Livad
Lép
la mē
Cor
nord-
Mi
Les
et îles

La
de Ve
l'appel
Corf
aux V
Sain
mêmes
Cépl
aussi a
Zar
aux m

Can
La
Nég
Les
et n'e

Villes principales.

Salonique, au fond du golfe de son nom, capitale de la Macédoine.

Scutari, capitale de l'Albanie, évêché.

La Preveza, aux Vénitiens, principale de l'Épire.

Janna, capitale de la Thessalie.

Athènes, autrefois célèbre république, dans la Livadie.

Lépante, à l'entrée du golfe de son nom, dans la même province.

Corinthe, près de l'isthme de son nom, au nord-est, capitale de la Morée.

Misitra, au midi, autrefois Sparte.

Les îles se partagent en îles de la mer de Grèce, et îles de l'Archipel.

Îles de la mer de Grèce.

La première s'étend depuis l'entrée du golfe de Venise jusqu'à l'extrémité de la Grèce : on l'appelle aussi mer Ionienne.

Corfou, archevêché, capitale de l'île de Corfou, aux Vénitiens.

Sainte-Maure, capitale de l'île de son nom, aux mêmes.

Céphalonie, capitale de l'île de même nom, aussi aux Vénitiens.

Zante, évêché, capitale de l'île de même nom, aux mêmes.

Îles de l'Archipel.

Candie, capitale de l'île de même nom.

La Candé, port.

Négrepont, capitale de l'île de même nom.

Les autres îles de l'Archipel sont petites, et n'exigent pas que nous en parlions.

CHAPITRE SECON D.
D E L' A S I E.

ELL E est bornée, au nord, par la mer glaciale ; à l'est, par l'Océan oriental, qui fait partie de la mer du sud, et par un détroit qui la sépare de l'Amérique ; au sud, par la mer des Indes ; et à l'ouest, par l'Afrique et l'Europe.

Les plus grandes chaînes de montagnes de l'Asie sont,

1. Le mont Taurus, qui traverse toute la Natolie et la Perse.
2. Les monts de Pierre, } au nord.
3. Les monts de Noss, . }

On la divise en six parties principales, savoir :

1. La Turquie d'Asie.
2. L'Arabie.
3. La Perse.
4. L'Inde, qui contient l'empire du Mogol, et les deux presqu'îles en-deçà et au-delà du Gange.
5. La Chine.
6. La Tartarie.

A quoi il faut ajouter un grand nombre d'îles.

Ces pays sont d'occident en orient, excepté la Tartarie, qui occupe tout le nord et partie du milieu de l'Asie.

Les principaux fleuves sont,

Le Tigre, . } qui se jettent dans le golfe
L'Euphrate, } Persique.

L'Inde, qui se décharge au sud-ouest dans la mer des Indes.

Le Gange, qui se jette au sud dans le golfe de Bengale.

Le Hoan et le Kian, qui traversent la Chine de l'ouest à l'est, et se déchargent dans l'Océan oriental.

L'Oby, . . . } qui s'embouchent dans la mer
 Le Jénisea, } glaciale.

L'Amur, qui se décharge dans l'Océan au
 nord-est de l'Asie.

ARTICLE PREMIER.

DE LA TURQUIE D'ASIE.

ELLE contient cinq parties, savoir :

1. La Natolie.
2. La Sourie ou Syrie.
3. L'Arménie majeure ou Turcomanie.
4. La Géorgie.
5. Le Diarbeck.

Auxquelles il faut joindre les îles qui sont dans
 la mer Méditerranée.

PARAGRAPHE PREMIER.

De la Natolie.

C'est une grande presqu'île qui se divise en
 quatre gouvernemens ; on l'appelle aussi le Levant.

1. Natolie propre, vers l'Archipel.
2. Caramanie, au sud, le long de la mer
 Méditerranée.
3. L'Amasie, au nord-est.
4. L'Adulie, au sud-est.

Villes principales.

Chiutaye, capitale de la Natolie propre.

Burse, au nord.

Smyrne, à l'occident, sur l'Archipel, port fameux.

Cogny, capitale de la Caramanie.

Amasie, vers la mer Noire, dans l'Amasie.

Sivas, au sud-est d'Amasie, capitale de l'Amasie,
 résidence du bacha.

Malathia, près l'Euphrate, principale de l'Adulie.

P A R A G R A P H E I I.

De la Sourie ou Syrie.

Elle se divise en Sourie propre , Phénicie et Terre-Sainte.

Alep , capitale de la Sourie propre.

Damas , capitale de la Phénicie.

Tripoli , sur la mer Méditerranée.

Jérusalem , capitale de la Terre-Sainte.

Gaza , port , sur la Méditerranée.

P A R A G R A P H E I I I.

De l'Arménie ou Turcomanie.

Erzerum , près la source de l'Euphrate , capitale de l'Arménie Turque ou occidentale.

Erivan , près l'Arax , capitale de l'Arménie Persane ou orientale.

P A R A G R A P H E I V.

Du Diarbeck.

Il se divise en

Diarbeck propre , à l'ouest.

Yrac-Arabi , au sud.

Curdistan , à l'est.

Diarbekir , capitale du Diarbeck propre , sur le Tigre.

Mosul , sur le Tigre.

Bagdad , sur le Tigre , capitale de l'Yrac-Arabi.

Betlis , capitale du Curdistan , résidence du plus puissant des émirs des Curdes.

P A R A G R A P H E V.

De la Géorgie.

Elle est partagée en Géorgie Turque , à l'ouest , et Géorgie Persane , à l'est.

Akalziké , forteresse où les Turcs ont garnison , dans le pays de Gurjel.

La
savoi
La
partie
Te
Persa

Les
la Mé
1
2
Vil
Nic
Fan
Rho
appart

A

C'ES
dent,
la sépa
Indes ;
Arabi ;
Ce
baumé
L'Ar
au sud
1.
2.
3.
Tor
l'Arabi
quaran

La Géorgie Turque renferme encore deux états , savoir :

La Mingrèlie et l'Imirette , qui ont des princes particuliers , sous la protection du grand-seigneur.

Tefis , capitale du Carduel ou de la Géorgie Persane , qui est à l'orient.

P A R A G R A P H E V I.

Des îles de la Turquie.

Les plus remarquables de ces îles , qui sont dans la Méditerranée , sont ,

1. Chypre.

2. Rhodes.

Villes principales.

Nicosie , capitale de l'île de Chypre.

Famagouste , port.

Rhodes , capitale de l'île de Rhodes , qui a appartenu aux chevaliers de Malte.

A R T I C L E S E C O N D.

D E L' A R A B I E.

C'EST une grande presqu'île , bornée , à l'occident , par la mer Rouge et l'isthme de Suez , qui la sépare de l'Afrique ; au midi , par la mer des Indes ; à l'orient , par le golfe Persique et l'Yrac-Arabi ; et au nord , par la Syrie et le Diarbeck.

Ce pays est très-sec , produit de l'encens ; du baumé et du café excellent.

L'Arabie se divise en trois parties , du nord au sud.

1. Arabie Pétrée.

2. Arabie déserte.

3. Arabie heureuse.

Tor , port , sur la mer Rouge , principale de l'Arabie pétrée , où les Israélites ont été pendant quarante ans.

Médine,

La Mecque,

capitales des chérifs de ce nom, dans l'Arabie déserte : la première a le tombeau de Mahomet ; et la seconde est le lieu de sa naissance, où les mahométans sont obligés d'aller en pèlerinage une fois dans leur vie.

Moab, capitale du royaume d'Yémen, dans l'Arabie heureuse.

Mokà, célèbre par son excellent café.

Fartach, au sud, capitale du royaume de ce nom.

Mascate, port, à l'orient ; elle dépend d'un prince qui prend le nom de calife.

Elcatif, port, sur le golfe Persique, aux Turcs, avec l'île de Bahrein, où l'on pêche des perles, et qui appartiennent au roi de Perse.

ARTICLE TROISIÈME.

DE LA PERSE.

CE royaume est fort ancien, et suit aujourd'hui la religion mahométane. Le terroir est sec, fertile en fruits, etc. On en tire beaucoup de soie.

Il est borné, à l'occident, par le Curdistan et l'Yrac-Arabi, qui sont de la Turquie Asiatique ; au nord, par la Géorgie, la Circassie, la mer Caspienne et le pays des Usbecs ; à l'orient, par les états du Mogol ; et au midi, par le golfe Persique et la mer des Indes.

La Perse contient treize provinces, sans compter la Turcomanie ou Arménie orientale, et la Géorgie orientale, dont nous avons parlé à l'article de la Turquie Asiatique.

Ces treize provinces sont,

1. L'Aderbijan, au nord-ouest.

2. Le Chirvan, . . .

3. Le Gulian, . . .

4. Le Masaudran ou

Tabristan, . . .

} au nord et sur la mer Caspienne.

CET
fleuve
savoir

- | | | |
|--------------------|------------------------------|---------------------------|
| 5. Le Chorasane , | } aussi au nord , mais au | |
| 6. Le Candahar , | | midi du pays des Usbecks. |
| 7. L'Irac-Agemi , | } dans le milieu , d'occi- | |
| 8. Le Segestan , | | dent en orient. |
| 9. Le Sablestan , | | |
| 10. Le Chusistan , | } au midi , le long du golfe | |
| 11. Le Faristan , | | Persique et de la mer |
| 12. Le Kerman , | | des Indes. |
| 13. Le Mecran , | | |

Villes principales.

Tauris , capitale de l'Aderbijan , seconde ville de la Perse.

Chamaki , capitale du Chirvan.

Recht , près la mer Caspienne , capitale du Gulian.

Ferabad , près la même mer , capitale du Masaudran.

Hery ou *Herat* , capitale du Chorasane.

Candahar , capitale du Candahar.

Ispahan , capitale de l'Irac-Agemi et de toute la Perse , sur le Zenderud , résidence du roi de Perse , qui est mahométan comme le grand-seigneur , mais d'une autre secte.

Zarang , capitale du Segestan , près l'Inomed.

Bost , sur l'Inomed , capitale du Sablestan.

Suster , capitale du Chusistan.

Chiras , capitale du Farsistan.

Kerman , capitale du Kerman.

Bander-Abassy ou *Gomrom* , sur le golfe Persique.

Tis ou *Mecran* , port , dans le Mecran , au sud.

ARTICLE QUATRIÈME.

DE L'INDE.

CETTE vaste contrée , qui a reçu son nom du fleuve Inde ou Sindé , se divise en trois parties , savoir :

1. L'empire du Grand-Mogol , ou l'Indostan , au nord.

2. La presqu'île en-deçà du Gange, ou occidentale.
3. La presqu'île au-delà du Gange, ou orientale.

P A R A G R A P H E P R E M I E R.

De l'Indostan, ou empire du Mogol.

Cet empire est despotique, et suit la religion mahométane. On le partage en dix-neuf gouvernemens, dont nous nous contenterons de rapporter les villes capitales les plus connues.

Lahor, au nord, capitale de son gouvernement, nommée aussi Pengab.

Déli, sur le Gémène, capitale de son gouvernement.

Agra, capitale de tout l'Indostan et de son gouvernement, sur le Gémène, résidence de l'empereur de l'Indostan.

Daca, } sur le Gange, dans la province de
Ougly, } Bengale.

Jagrenat, dans la province d'Orixa, au sud-ouest de celle de Bengale.

Amadabad, à l'ouest de l'Indostan, dans la province du Guzurat.

Cambaye, } vers l'entrée du golfe de Cambaye.
Surate, . }

Cabul, au nord de l'Indostan, dans une des provinces occidentales cédées à la Perse.

Tata, vers l'embouchure de l'Inde, aussi dans une des provinces cédées à la Perse.

P A R A G R A P H E I I.

De la presqu'île en-deçà du Gange, ou occidentale.

Nous la diviserons en deux parties principales.

1. La côte occidentale, qui comprend le royaume de Visapour, et les côtes de Canara et de Malabar.

2. La côte orientale et les états voisins, qui

sont les
Gingi,
dans la
Villes

Dama
ainsi que
Baçain
Bomba
Goa,
Visapa
dans les

Onor, .
Buccelor
Mangalo

Canana
Calicut
Cochin
roi est v
de Gran
Villes

Golcon
Masul
par ses t

Paliac
Madra
Gingi
les terre
Pontic
Tanja
Trang

sont les royaumes de Golconde, de Carnate, de Gingi, de Tanjaor et de Maduré, qui sont situés dans la côte de Coromandel.

Villes principales de la côte occidentale.

Royaume de Visapour.

Daman, aux Portugais, au nord, sur la côte, ainsi que les suivantes.

Baçaim, aux mêmes.

Bombai, aux Anglais.

Goa, archevêché, aux Portugais.

Visapour, capitale du royaume de ce nom, dans les terres.

Côte de Canara.

Onor, . . . }
Baccelor, . . } aux Hollandais.
Mangalor, . . }

Côte de Malabar.

Cananor, aux Hollandais.

Calicut, capitale du royaume de ce nom.

Cochin, capitale du royaume de ce nom; son roi est vassal des Hollandais, aussi bien que celui de Granganor.

Villes principales de la côte orientale.

Royaume de Golconde.

Golconde, capitale du royaume de son nom.

Masulipatan, sur la côte, au nord, fameuse par ses toiles peintes.

Côte de Coromandel.

Paliacate, sur la côte, aux Hollandais.

Madras, aux Anglais.

Gingi, capitale du royaume de ce nom, dans les terres.

Pontichéri, sur la côte, aux Français.

Tanjaor, capitale du royaume de son nom.

Trangobar, sur la côte, aux Danois.

Negapatan, aux Hollandais.

Maduré, capitale du royaume de ce nom.

Tutucurin, sur la côte méridionale, aux Hollandais.

PARAGRAPHE III.

De la presqu'île au-delà du Gange, ou orientale.

On peut la partager en quatre portions principales,

1. La partie septentrionale, qui comprend, du nord au sud, les royaumes d'Asem, de Tipra, d'Aracan, d'Ava et de Pégu, qui tous appartiennent au roi d'Ava, excepté Aracan.

2. La partie du milieu, qui renferme le royaume de Laos.

3. La partie du midi, qui renferme le royaume de Siam et la presqu'île de Malaca, au roi de Siam.

4. La partie orientale, qui comprend les royaumes de Tonquin, de la Cochinchine et de Camboge.

Dans la partie septentrionale.

Chamdara, capitale du royaume d'Asem, au nord.

Aracan, capitale du royaume d'Aracan.

Ava, capitale du royaume d'Ava.

Pégu ou *Pégon*, capitale du royaume de même nom.

Dans la partie du milieu.

Laïone, capitale du royaume de Laos, sur le Mecon.

Dans la partie méridionale.

Siam, capitale du royaume de ce nom.

Malaca, aux Hollandais, port, dans la presqu'île de même nom.

Dans la partie orientale.

Kecho, capitale du royaume de Tonquin.

Faïfo, port, dans la Cochinchine.

Camboge ou *Leveck*, capitale du royaume de Camboge.

CET
païenn
ses hab

Il es
et la f
long ;
de Bou
royaun
aussi à

Le
parties

La p
à l'est

1.
2.
3.
4.
5.
6.

La s

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.

Au
qui es

ARTICLE CINQUIÈME.

DE LA CHINE.

CET empire est despotique, et suit la religion païenne. Il est très-peuplé, fertile et bien cultivé; ses habitans sont ingénieux, et sa police admirable.

Il est borné, au nord, par la Tartarie Chinoise et la fameuse muraille qui a cinq cents lieues de long; à l'occident, par le royaume de Thibet ou de Boutan, et le grand désert; au midi, par le royaume de Tonquin, et l'Océan qui le borne aussi à l'orient.

Le fleuve Kiang divise cet empire en deux parties, septentrionale et méridionale.

La première contient six provinces, de l'ouest à l'est, savoir :

1. Le Chensi.
2. Le Chan-nsi.
3. Le Pe-Tche-Li.
4. Le Chan-Tong.
5. Le Se-Tchuen, à l'occident.
6. Le Ho-Nan, au milieu.

La seconde contient neuf provinces,

1. Le Kiang-Nan ou Nankin, à l'orient.
2. Le Hou-Quang, au milieu.
3. Le Kiang-Si, . . }
4. Le Che-Kiang, . . } au sud-est.
5. Le Fo-Kien, . . }
6. Le Quang-Tong, } au sud.
7. Le Quang-Si, . . }
8. Le Quey-Cheu, . . } au sud-ouest.
9. Le Yun-Nan, . . }

Au nord-est se trouve le royaume de Corée, qui est tributaire de la Chine.

PARAGRAPHE PREMIER.

Des provinces septentrionales.

Singan, capitale du Chensi.

Tay-Yuen, capitale du Chan-nsi.

Pekin, capitale de tout l'empire de la Chine et du Pe-Tche-Li, résidence de l'empereur de la Chine, qui est Tartare d'origine.

Tsi-Nan, au sud-est de Pekin, capitale du Chan-Tong.

Ching-Tu, sur le Kiang, capitale du Se-Tchuen.

Cai-Fong, sur le fleuve Ho-Nan, capitale du Ho-Nan.

PARAGRAPHE II.

Des provinces méridionales.

Nankin, capitale du Kiang-Nan, presque à l'embouchure du Kiang, seconde ville de la Chine, port.

Yu-Tchang, sur le Kiang, capitale du Hou-Quang.

Nang-Chang, capitale du Kiang-Si.

Hang-Tcheou, capitale du Che-Kian.

Fou-Tcheou, capitale du Fo-Kien.

Tay-Ouan, capitale de l'île de Formose, île vis-à-vis le Fo-Kien.

Quang-Cheu, port, capitale du Quang-Tong, de qui dépendent les îles de Hainan, dont la capitale est Kunt-Cheow, et Macao, qui a pour capitale Macao, aux Portugais.

Quei-Ling, capitale du Quang-Si.

Quei-Yang, capitale du Quey-Cheu.

Yun-Nan, capitale de l'Yun-Nan ou Younan.

Sior, capitale du royaume de Corée.

A

E L L

premiè

1. L

2. L

par la n

3. L

tique,

P

On

occiden

La p

cheoux

et l'aut

sés en

et Mon

sont sou

villes re

Mouc.

Leaoi

Chinois

Kirin

Songari

P

Elle

haut, en

L'orie

l'autre,

Les

n

ARTICLE SIXIÈME.

DE LA GRANDE TARTARIE.

ELLE se divise en trois parties, dont les deux premières sont au midi, savoir :

1. La Tartarie Chinoise.
2. La Tartarie indépendante, qui est partagée par la mer Caspienne en deux parties fort inégales.
3. La Tartarie Russe, ou la Russie Asiatique, occupe tout le nord.

PARAGRAPHE PREMIER.

De la Tartarie Chinoise.

On la partage en partie orientale et partie occidentale.

La première est appelée le pays des Mantcheoux ou Nyuches, et comprend le Leaoton; et l'autre celui des Mongols ou Mounghales, divisés en noirs, qui sont tributaires de la Chine, et Mongols-Kalkas ou Mounghales jaunes, qui sont sous sa protection. Les seconds n'ont pas de villes remarquables.

Mouckden, capitale des Tartares Mantcheoux.

Leaouiang, capitale du Leaoton, gouvernement Chinois.

Kirin, capitale de son gouvernement, sur le Songari ou Siengal.

PARAGRAPHE II.

De la Tartarie indépendante.

Elle est divisée, comme nous l'avons dit plus haut, en deux parties fort inégales.

L'orientale est très-grande en comparaison de l'autre, et contient, d'orient en occident,

Les états du grand kam des Eluths ou Calmoucks, à qui le Thibet appartient,

Le Turkestan ,
Le pays des Usbecs.

La partie occidentale est entre la mer Caspienne ;
la mer Noire et celle d'Azof ; elle comprend ,

Le Daghestan ,

La Circassie , dont une partie est à la Russie ,

Et divers petits peuples libres qui habitent
le mont Caucase.

Cialis , capitale de l'ancien pays des Eluths ou
de la Calmaquie , au sud-est , vers la Chine.

Turfan , . . } capitales de pays de même nom ,
Camul , . . } à l'est de Cialis.

Yarkén , . . } principales de la petite Bucarie ;

Caghar , . . } dans le pays nommé Turkestan ,

Cotan , . . } par Delisle.

Eskerdou , capitale du petit Thibet.

Ladac , } dans le grand Thibet.

Chaparangue , . . } dans le grand Thibet.

Lassa , capitale du royaume de ce nom , appelé
aussi Barantola , et royaume de Thibet et Boutan ,
par Delisle.

Le Turkestan est partagé entre plusieurs Tar-
tares , et n'a que les villes suivantes marquées sur
la carte.

Il s'étend depuis le nord du petit Thibet jusqu'au
bord de la mer Caspienne , le long du Sir.

Tachkund , sur le Sir.

Tiourkoustan , sur le même fleuve.

Le pays des Usbecs consiste dans la grande
Bucarie et le royaume de Corcang ou Kharasm ,
l'une au nord de la Perse , et l'autre sur le bord
de la mer Caspienne , au sud.

Samarcande , entre le Gihon

et le Sir , capitale ,

Balc , au sud , près du Gihon ,

Bochara , sur le Gihon , à

l'ouest de Samarcande ,

} dans la grande
Bucarie.

Corcang , capitale du royaume de ce nom.

Tarcou , sur la mer Caspienne , capitale du
Daghestan.

Te.
Cul
Be
Ta
Cassa
Les
de vi

De

Ell

1

2

3

Cas

de son

vince

porten

Soll

capita

autres

taient.

Glin

de son

Swi

capita

Piu

de sa

Mordu

Ufa

Astr

Wolga

et de s

Sim

Tob

de son

provinc

et de

Tobols

Terki, près la même mer,
Cabarta, }
Besini ou *Petigor*, } dans la Circassie.
Taman, sur le détroit de }
Cassa, }

Les petits peuples du mont Caucase n'ont point de villes.

PARAGRAPHE III.

De la Tartarie Russienne, ou Russie Asiatique.

Elle se divise en trois gouvernemens, savoir :

1. de Casan,
2. d'Astracan,
3. de Tobolsk ou de la Sibérie.

Casan, archevêché, capitale du gouvernement de son nom, sur le Wolga : il a, outre la province de Casan, cinq autres, dont les capitales portent les mêmes noms.

Solkansho, sur le Kama, au nord de Casan, capitale de la province de même nom, appelée autrefois *Permie*, à cause des *Permes* qui l'habitaient.

Glinof, sur le Viatka, capitale de la province de son nom, autrefois *Viatka*.

Swiajesk *, sur le Wolga, vis-à-vis Casan, capitale de sa province.

Pinse, au sud-ouest de la précédente, capitale de sa province, qui comprend une partie des *Morduas*, peuple idolâtre qui habite dans des forêts.

Ufa, à l'orient de Casan, capitale de sa province.

Astracan, archevêché, près l'embouchure du Wolga, capitale du gouvernement de son nom et de sa province.

Simbirsk *, au nord, sur le Wolga.

Tobolsk, archevêché, capitale du gouvernement de son nom, ou de Sibérie, qui se divise en trois provinces. Cette ville est au confluent du *Tobol* et de l'*Irtis*, et est capitale de la province de *Tobolsk*,

Jeniseiskoy, sur le Jenisea, capitale de sa province.

Ircutsk, sur l'Angara, capitale de sa province, au sud.

Iacutskoy, sur la Lena, dans la même province, au nord-ouest.

Nerzinsk ou *Nipchou*, à l'est, sur l'Amur, frontière des empires Russien et Chinois.

Kampchatka, port, au milieu environ d'une presqu'île de ce nom (1).

ARTICLE SEPTIÈME.

DES ILES DE L'ASIE.

ELLES composent sept principaux corps d'îles dans l'Océan; nous y joindrons l'île de Ceylan.

On en trouve six du nord au sud, savoir :

1. Les îles qui sont vers le détroit du nord.
2. Les îles du Japon.
3. Les îles Mariannes.
4. Les Philippines ou Manilles.
5. Les Moluques.
6. Les îles de la Sonde.

Le septième corps d'îles est

Les Maldives, au sud-ouest de la presqu'île occidentale de l'Inde.

Ceylan, au sud-est.

Nous ne parlerons, par rapport à ces îles, que de celles qui sont plus importantes.

I. L'île de Jeso est au nord du Japon; la partie méridionale, qui est peuplée, s'appelle Jeso-Gazima, et dépend du prince de Matssumay.

A l'est de cette île on trouve l'île des États, nommée ainsi par les Hollandais en 1643; la terre de la Compagnie, qui est plus à l'est, aussi bien

(1) Il faut consulter la mappemonde de M. Buache, sur ce pays; et sur tous les pays suivans, au nord de l'Asie.

que
capita

II.

Ce
puissa

Il e
cipale

N

X

S

Iedo

Japon
de l'em

Mea

tuel, a

Nang

Funa

Tons

III. I

gnols;

carte.

IV. I

Espagn

Mani

nille ou

Nouve

Nouve

Mindd

danao, c

V. Le

L'île

Ambo

Amboine

et Banda

VI. I

sont,

Bor

Sum

Java

Borneo

que la terre de Gama, nommée ainsi par un capitaine Espagnol.

II. Les îles du Japon.

C'est un empire dont le souverain est très-puissant.

Il est composé de plusieurs îles, dont les principales sont,

Niphon.

Ximo-Fisen et Bongo.

Sikof ou Tonsa.

Iedo, capitale de l'île de Niphon et de tout le Japon, port, résidence du Kubo, c'est-à-dire, de l'empereur temporel, idolâtre.

Meaco, résidence du dairo ou empereur spirituel, aussi idolâtre.

Nangasacki, port, principale de Ximo-Fisen.

Funay, capitale de la province de Bongo.

Tonsa, au sud, principale de Sikof ou Tonsa.

III. Les îles Mariannes appartiennent aux Espagnols; elles n'ont pas de capitale marquée sur la carte.

IV. Les îles Philippines ou Manilles sont aux Espagnols.

Manille, archevêché, capitale de l'île de Manille ou Luçon, port.

Nouvelle Ségovie, } évêchés.

Nouvelle Caceres, }

Mindanao ou *Tabouc*, capitale de l'île de Mindanao, qui a un sultan ou roi du pays.

V. Les principales des Moluques sont,

L'île de Celebes ou Macassar.

Amboine et Banda sont à l'est de Macassar; Amboine est célèbre pour le clou de girofle, et Banda pour la muscade.

VI. Les îles de la Sonde, dont les principales sont,

Borneo.

Sumatra.

Java.

Borneo, capitale du royaume de ce nom.

Benjarmassen, au sud, sur la côte des mahométans, capitale de son royaume.

Achem, capitale du royaume de son nom, à l'extrémité septentrionale de l'île de Sumatra.

Batavia, port, aux Hollandais, principale de l'île de Java.

Materan, capitale de son royaume.

VII. Les Maldives forment une espèce de ligne en deçà et au-delà de l'équateur, et sont au sud-ouest de la presqu'île occidentale de l'Inde.

Male, la principale des îles Maldives, n'a cependant qu'une lieue de tour.

VIII. L'île de Ceylan est fameuse pour sa canelle; le milieu appartient au roi de Candy, et les Hollandais possèdent toutes les côtes.

Candy, capitale du royaume de ce nom, au milieu de l'île.

CHAPITRE TROISIÈME.

DE L'AFRIQUE.

C'EST une grande presqu'île, qui n'est jointe au continent d'Asie que par l'isthme de Suez.

Elle a trois fameux caps, qui sont,

1. Le Cap-vert, à l'ouest.
2. Le Cap de Bonne-Espérance, au sud.
3. Le Cap-Guardafui, à l'est.

On y remarque deux principales chaînes de montagnes.

1. Le mont Atlas, au nord, qui traverse toute la Barbarie, de l'ouest à l'est.
2. Le mont Amedede, qui sépare la Nigritie du Sahara, ou désert de Barbarie,

L'Afrique peut se diviser en trois parties générales.

1. La partie du nord, qui contient,
 - L'Égypte, à l'orient.
 - La Barbarie, à l'occident.

Le

L

II. H.
à l'est

L

L

L

L

III.

Le

La

La

La

La

A ces

parties

Ses p

Le

Le

Le

Le

à

en

Le

je

Le

Le

Le

A F

C E pay
empereur

On le

1. I

2. C

3. F

Girgé
dence d'u

Le Sahara, ou Désert de Barbarie, au midi de la Barbarie.

II. La partie du milieu, qui renferme, de l'ouest à l'est,

La Guinée.

La Nigritie.

La Nubie.

L'Abissinie.

III. La partie du midi, qui comprend,

Le Congo, à l'occident.

La Cafrerie pure, qui s'étend jusqu'au Cap de Bonne-Espérance.

La Cafrerie mélangée, qui renferme les côtes de Zanguebar et d'Ajan.

A ces dix parties, contenues dans les trois parties générales, il faut ajouter les îles.

Ses principaux fleuves sont,

Le Nil, qui se jette dans la Méditerranée par deux embouchures principales.

Le Sénégal, qui se jette dans l'Océan à l'ouest.

Le Niger, qui traverse la Nigritie de l'ouest à l'est, et se décharge dans un lac aux environs de Bournou.

Le Zaire, qui arrose le Congo au nord, et se jette dans l'Océan à l'ouest.

Le Zambèze ou Cuama, qui se décharge à l'orient dans le golfe de Sofala.

ARTICLE PREMIER.

DE L'ÉGYPTE.

CE pays, qui appartient au grand-seigneur ou empereur de Turquie, est très-fertile en tout.

On le divise en trois parties,

1. La haute, au sud,

2. Celle du milieu,

3. Et la basse, au nord.

Girgé, capitale de la haute Égypte, et résidence d'un sangiac.

Souene , sous le tropique.

Ibrim , dernière place des Turcs , qui en possèdent plusieurs sur la côte d'Abeck , qui est plus au sud.

Le Caire , sur le Nil , capitale de l'Égypte du milieu et de toute l'Égypte , résidence du bacha ou gouverneur pour le grand-seigneur.

Suez , qui donne le nom au fameux isthme qui joint l'Afrique à l'Asie.

Alexandrie , port , sur la Méditerranée , principale de la basse Égypte.

Rosette ,
Damiette , } aux deux embouchures du Nil.

A R T I C L E S E C O N D .

D E L A B A R B A R I E .

ON la peut partager en deux parties :
La Barbarie propre , au nord.
Le Bilédulgerid , au sud du mont Atlas.

P A R A G R A P H E P R E M I E R .

De la Barbarie propre.

Les peuples qui l'habitent suivent la religion mahométane , et vivent en grande partie de pirates.

Elle comprend , de l'est à l'ouest , cinq pays :

1. Le pays de Derne ou de Barca.
2. Le royaume de Tripoli.
3. Le royaume de Tunis.
4. Le royaume d'Alger.

Ces trois royaumes sont sous la protection des Turcs.

5. Le royaume de Maroc , de qui dépend celui de Fez.

Derne , capitale du pays de ce nom.

Tripoli , capitale du royaume de Tripoli , port , sur la Méditerranée.

Il c
que no
Sus
au roi
d'Afriq
Tafil
rivière
Sugu
de ce n
Le T
en orien
Tonse
Gerid.
Tocor
dépend
Gadem
Le ro
pétrifié ,
Ougue
Siouah

Tunis, port, capitale du royaume de Tunis.

Alger, capitale du royaume de ce nom.

Oran, }

La Marca ou *Marsal-* } ports aux Espagnols:
quibir, }

Fez, capitale du royaume de ce nom, qui appartient au roi de Maroc.

Larache, } ports, sur l'Océan.
Salé, . . }

Maroc, capitale du royaume de Maroc.

PARAGRAPHE II.

Du Bilédulgerid.

Il comprend, de l'ouest à l'est, plusieurs pays que nous décrirons en peu de mots.

Sus ou *Tarudan*, capitale du royaume de *Sus*, au roi de Maroc, qui prend le titre d'empereur d'Afrique.

Taflet, capitale du royaume de *Taflet*, sur la rivière de même nom, aussi au roi de Maroc.

Sugulmesse, sur le *Ziz*, capitale du royaume de ce nom, qui appartient aux Arabes.

Le *Tegorarin* et le *Zab*, qui suivent d'occident en orient, n'ont pas de villes remarquables.

Tonsera, capitale du *Bilédulgerid* propre, ou *Gerid*.

Tocorte, capitale du royaume de ce nom, qui dépend de celui de Tunis.

Gadème, capitale du royaume de *Gadème*.

Le royaume du *Faisan* ou *Fezzen*, et le pays pétrifié, n'ont pas de villes.

Ouguela, capitale du pays d'*Ouguela*.

Siouah, république qui relève de *Tripoli*.

ARTICLE TROISIÈME.

DU SAHARA, OU DÉSERT DE BARBARIE.

C E pays est divisé en plusieurs déserts, dont la plupart portent le nom de ceux qui y habitent.

Ces déserts sont, de l'ouest à l'est, ceux de

Zanhaga,
Zuenziga,
Touargues,
Lemtans,
Berdoa.

Ces déserts n'ont pas de villes, ainsi il est inutile de s'y arrêter davantage.

ARTICLE QUATRIÈME.

DE LA GUINÉE.

CETTE contrée, aussi bien que la Nigritie qui suit, est habitée par des nègres qui suivent la religion païenne.

Nous la partagerons en Guinée septentrionale et méridionale.

La première, qui est entre les rivières de Sénégal et de Gambie, n'a pas de villes considérables; on y remarque seulement les royaumes d'Ouale ou de Brae, des Foules et de Calam.

Dans le premier, les Français possèdent l'île St-Louis, et auprès du Cap-Verd et au sud-ouest, l'île Gorée.

La Guinée méridionale se divise en

Malaguette,
Guinée propre,
Et royaume de Benin.

La Malaguette a plusieurs petits royaumes.

Dans celui de Sanguin on remarque
Petit-Diappe, port.

Se
sin
par
des
y r
I
L
Hol
C
C
B
la ri
O
qui c
Ju
Ar
capita
à l'ou

C E
dont
ceux

M
T
A
E
Bam
Mandir
Tom
de ce n
Agad
Bour
appelé

A l'extrémité septentrionale est le pays de Serre-Lionne, ainsi nommé des montagnes voisines, où il y a beaucoup de lions.

La Guinée propre se divise en côte des Dents, parce qu'on y trouve beaucoup d'ivoire qui vient des dents d'éléphants; et côte d'Or, parce qu'on y ramasse de la poudre d'or.

La première n'a pas de villes remarquables.

La Mine, au sud, place forte et port aux Hollandais.

Cabo-Corso, port, aux Anglais.

Christiansbourg, port, aux Danois.

Benin, capitale du royaume de ce nom, sur la rivière de Benin.

Owere, capitale du royaume de même nom, qui dépend de Benin.

Juda,

Ardres,

capitales de deux petits royaumes de même nom, à l'ouest de Benin, où les Français commercent.

ARTICLE CINQUIÈME.

DE LA NIGRITIE.

CE grand pays se partage en plusieurs royaumes, dont les plus connus sont; de l'ouest à l'est, ceux de

Mandingues,

Tombut,

Agadés,

Et de *Bournou*.

Bambouc et *Songo*, principales habitations des Mandingues, peuple doux et laborieux.

Tombut ou *Tanbouctou*, capitale du royaume de ce nom.

Agadés, capitale du royaume de ce nom.

Bournou, capitale du royaume de ce nom; appelé *Karné* par M. Danville.

ARTICLE SIXIÈME.

DE LA NUBIE.

CE royaume, traversé par le Nil, est abondant en or, en musc, en ivoire et en cannes à sucre.

Il appartient au roi de Fungi, et a peu de villes.

Sennar, sur le Nil, capitale de tout le royaume.

Dongola, sur le Nil, capitale du royaume de son nom, tributaire du roi de Nubie.

ARTICLE SEPTIÈME.

DE L'ABISSINIE.

ELLLE se partage en plusieurs royaumes ou provinces; elle n'a pas de villes: l'empereur, que l'on nomme le *Grand Negus*, habite dans un camp qui peut passer pour sa capitale.

La côte d'Abeck, qui est le long de la mer Rouge, est partagée entre le Turc qui a le nord, et le roi de Dancali qui a la partie du midi.

Suaquem, port, sur la mer Rouge, au nord, est au Turc.

ARTICLE HUITIÈME.

DU CONGO.

IL est divisé en plusieurs royaumes, dont les principaux sont, du nord au sud,

Loango,

Congo,

Angole,

Et Benguele.

Loango, capitale du royaume de ce nom.

San-Salvador, évêché, capitale du royaume de Congo et de la province de Bamba; les autres

sont Songo, Soudy, Pango, Batta et Pemba, dont les capitales portent les noms.

Les Portugais font presque tout le commerce dans ce royaume.

St-Paul de Loanda, évêché, capitale du royaume d'Angole.

Mapungo, résidence du roi d'Oarii ou de Dongo.

Benguele ou *St-Philippe*, capitale du royaume de Benguele; les Hollandais l'ont enlevé aux Portugais.

ARTICLE NEUVIÈME.

DE LA CAFRERIE PURE.

C'EST un vaste pays, inculte et habité par des infidelles.

On peut le partager en trois parties.

La septentrionale, qui contient tous les pays qui sont au milieu de l'Afrique.

La méridionale, où est le Cap de Bonne-Espérance.

Et l'orientale, qui contient les états du Monomotapa au milieu de l'Afrique.

Dans la première sont, du nord au sud, les royaumes de

Mujac,

Biafara,

Gingiro ou Gingir-Bomba,

Macoco ou Anzico.

Monoemugi ou Nimeamaie, et plusieurs autres dont on ne sait que les noms.

Le Cap de Bonne-Espérance, aux Hollandais, port fameux où abordent presque tous les vaisseaux qui vont aux Indes orientales.

Les états du Monomotapa, qui forment la partie orientale, se divisent en cinq royaumes, du nord au sud.

1. Le royaume de Monomotapa propre.
2. Le royaume de Manica.

3. Le royaume de Sofala, ou de Quitevé.
4. Le royaume de Sabia.
5. Le royaume d'Imhambane.

Teté, } aux Portugais, sur le Zambèse.
Sena, }

Zimbaocé *, résidence du roi de Monomotapa, entre les deux bourgs précédens.

Manica, capitale du royaume de ce nom.

Zimbaocé, sur la rivière de Sofala, capitale du royaume de Quitevé.

Sofala, près l'embouchure de la rivière de ce nom, aux Portugais.

Manbone *, capitale du royaume de Sabia, au sud de celui de Sofala, près la mer.

Tonge, capitale du royaume d'Imhambane, vers l'embouchure de la rivière de Manica ou du St-Esprit.

Inhaqua, fort, aux Portugais, au midi.

A R T I C L E D I X I È M E,

DE LA CAFRERIE MÉLANGÉE.

CE pays, qui occupe toute la côte orientale de l'Afrique, est appelé ainsi parce qu'il est habité par des Cafres, c'est-à-dire, infidèles mêlés d'Arabes, à la différence de la Cafrerie pure, où il n'y a que des Cafres.

On le divise en deux parties.

1. Le Zanguebar, qui s'étend depuis le golfe de Sofala jusqu'à l'équateur.
2. La côte d'Ajan, qui commence à l'équateur, et finit au cap de Guardafui.

P A R A G R A P H E P R E M I E R.

Du Zanguebar.

Il comprend, du sud au nord, les royaumes de Mozambique, Moruca,

Mongale ,
 Quiloa ,
 Monbaz ,
 Melinde ,

Mozambique , capitale de l'île de ce nom , port ,
 aux Portugais.

Le roi de Mozambique , qui habite dans les
 terres , est soumis aux Portugais , et est mahomé-
 tétan.

Le royaume de Moruca n'a pas de villes ; la
 résidence du roi est vis-à-vis l'île de Mozambique.

La religion , dans celui de Mongale , est sur le
 même pied que dans le royaume de Mozambique.

Mongale , capitale , sur la Mona.

Le roi de Quiloa est vassal des Portugais.

Quiloa , dans l'île de ce nom , a été abandonné
 par les Portugais au roi de Quiloa , qui habite sur
 la côte dans une autre ville nommée le Vieux-
 Quiloa , pour le distinguer de l'autre.

Monbaze , capitale du royaume de ce nom , dans
 l'île de Monbaze.

Melinde , port , capitale du royaume de Melinde :

Lamo , . } îles au nord de Melinde , qui ont
 Ampazé , } des princes tributaires des Por-
 Paté , . } tugais.

P A R A G R A P H E I I.

De la côte d'Ajan.

Ses principaux états , du sud au nord , sont ,

La république de Brava ,
 Le royaume de Magadoxo ,
 Le royaume d'Adel.

Brava , capitale de la république de son nom ,
 tributaire des Portugais.

Magadoxo , capitale du royaume de même
 nom , port , à l'embouchure du Magadoxo.

Ançagurelle , capitale du royaume d'Adel.

Zeila , . } ports , sur la mer Rouge.
Barbora , }

ARTICLE ONZIÈME.

DES ILES DE L'AFRIQUE.

LES unes sont dans la mer des Indes, à l'orient de l'Afrique, et les autres dans l'Océan, à l'occident.

PARAGRAPHE PREMIER.

Des îles à l'orient de l'Afrique.

Ce sont,

Madagascar,
De la Réunion, ci-devant Bourbon,
Maurice, ou Ile de France,
Les îles de Comorre,
Socotora.

Madagascar est la plus grande île du monde; elle n'a pas de villes considérables, mais on y voit deux ports principaux :

St-Vincent, à l'ouest,
Le Port-aux-Prunes, à l'est;

et trois caps,

St-Sébastien, au nord,
St-Romain, au sud,
St-André, à l'ouest,

L'île de la Réunion, ci-devant Bourbon, aux Français; elle est fertile en café, mais bien inférieur à celui de Moka en Arabie.

Ile de France, ou île Maurice.

L'organisation départementale de ces deux îles, ainsi que des établissemens Français de Madagascar, n'est pas encore définitivement arrêtée.

Les îles de Comorre, qui sont au nord-ouest de Madagascar, ont de petits princes tributaires des Portugais.

Tamarin, capitale de l'île de Socotora, qui appartient au roi de Faitac, dans l'Arabie heureuse.

PARAGRAPHE II.

Des îles à l'occident de l'Afrique.

Les plus remarquables sont, du nord au sud,

Madère,
 Les îles Canaries,
 Les îles du Cap-Verd,
 St-Thomas,
 et les îles près de la ligne.

Fouchal, évêché, aux Portugais, capitale de l'île de Madère.

Canarie, évêché, capitale de toutes les Canaries fertiles en bons vins, et en particulier de l'île de son nom, aux Espagnols, ainsi que la suivante.

Laguna, capitale de l'île de Ténériffe, résidence du gouverneur.

Ribeira, évêché, capitale de l'île de San-Iago, principale des îles du Cap-Verd, aux Portugais.

Pavaoçan, évêché, capitale de l'île de St-Thomas, aux Portugais.

Les autres îles n'ont pas de villes considérables.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DE L'AMÉRIQUE.

C'EST un vaste continent, baigné, à l'orient, par la mer du nord, et à l'occident, par la mer du sud. Ce continent a reçu son nom d'*Amérique Vespuce*, Florentin : on l'appelle aussi *Nouveau monde*, et *Indes occidentales*.

On le divise en deux grandes portions, savoir :

1. L'Amérique septentrionale.
2. L'Amérique méridionale.

Ces deux grandes portions sont fertiles en tout ce qui est nécessaire à la vie, sur-tout la seconde, et produisent quantité de plantes, de fruits et d'ani-

maux inconnus en Europe. Elles sont jointes par l'isthme de Panama.

La première a deux principaux golfes, qui sont ceux de

St-Laurent, au nord-est,
et du Mexique, au sud ;
et deux caps célèbres, qui sont,

1. Le cap Breton, à l'entrée du golfe Saint-Laurent.
2. Le cap de la Floride, dans le golfe du Mexique.

La seconde a

Le cap de St-Augustin, sur les côtes du Brésil.

On compte dans l'Amérique quatre fleuves considérables.

Dans l'Amérique septentrionale.

1. Le fleuve de St-Laurent, qui se décharge dans le golfe de même nom.
2. Le Mississipi, qui se décharge dans le golfe du Mexique.

Dans l'Amérique méridionale.

3. Le fleuve des Amazones, qui la traverse d'occident en orient, et se jette dans la mer entre la terre-ferme et le Brésil : c'est le plus grand fleuve du monde.

4. Le fleuve de la Plata, qui se décharge dans la mer à Buenos-Aires, au sud-est.

Il y a dans l'Amérique septentrionale cinq grands lacs, qui se déchargent l'un dans l'autre ; ce sont,

1. Le lac Supérieur.
2. Le lac Michigan.
3. Le lac Huron.
4. Le lac Erié.
5. Le lac Ontario.

Les chaînes de montagnes les plus considérables de l'Amérique sont dans l'Amérique méridionale, savoir :

Les Cordelières ou les Andes, dans le Pérou et le Chili, à l'ouest.

Les Cordelières du Brésil, à l'est.

ARTICLE PREMIER.

DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Nous la partageons en sept portions :

1. La Nouvelle France , qui contient le Canada et la Louisiane.
2. Les Etats-Unis de l'Amérique et les possessions Anglaises , au sud-est et au nord du Canada.
3. La presqu'île de la Floride.
4. Le Mexique , ou nouvelle Espagne.
5. Le nouveau Mexique , au nord de la nouvelle Espagne , qui appartient aussi aux Espagnols.
6. La Californie.
7. Les nouvelles découvertes , à l'ouest du Canada.

A ces sept parties il faut ajouter les îles , qui sont ,

Les Açores ou Tercères , entre l'Europe et l'Amérique.

Les îles près du golfe de St-Laurent.

Les Lucaies.

Les grandes et petites Antilles.

PARAGRAPHE PREMIER.

De la nouvelle France.

Elle comprend le Canada , qui appartient aux Anglais , et la Louisiane aux Espagnols.

Québec , capitale du Canada , sur la rivière de St-Laurent , résidence du gouverneur.

Montréal , sur la même rivière.

Nouvelle Orléans , capitale de la Louisiane , vers l'embouchure du Mississippi.

P A R A G R A P H E I I.

Etats-Unis d'Amérique.

Ils consistent en dix-huit provinces, du nord au sud, dont voici les noms :

Provinces.	Villes principales.
Nouvel Hampshire ,	<i>Portsmouth.</i>
Massachuset's-Bay ,	<i>Boston.</i>
Rhode-Island ,	<i>Rhode-Island.</i>
Connecticut ,	
Neuw-Yorck ,	<i>Neuw-Yorck.</i>
Neuw-Jersey ,	<i>Christina.</i>
Pensylvanie ,	<i>Philadelphie.</i>
Delaware ,	
Mariland ,	<i>Sainte-Marie.</i>
Virginie ,	<i>James-Town.</i>
Caroline septentrionale ,	<i>Wilmington.</i>
Caroline méridionale ,	<i>Charles-Town.</i>
Géorgie (la nouvelle) ,	
L'Etat de Vermond ,	<i>Bewington.</i>
Kentucke ,	
Maine ,	
Franklin ,	
Cumberland.	

Possessions Anglaises.

Port-Royal ou *Annapolis* , capitale de l'Acadie ou nouvelle Ecosse.

Le fort d'Yorck est le lieu principal du pays de la baie d'Hudson.

P A R A G R A P H E I I I.

De la Floride.

C'est une presqu'île , qui renferme

Saint-Augustin , à l'est.

Pensacola , à l'ouest.

Ces deux places sont aux Espagnols. Le reste de la presqu'île est habité par des sauvages.

PARAGRAPHE IV.

Du Mexique, ou de la nouvelle Espagne.

On le partage en trois audiences royales, chacune divisée en plusieurs provinces.

Mexico, archevêché, capitale de toute la nouvelle Espagne, et de la province et de l'audience de Mexico.

Mechoacan, capitale de la province de même nom.

Mérida, évêché, capitale de l'Yucatan, presqu'île qui s'avance dans le golfe du Mexique.

Tabasco, sur le golfe du Mexique, capitale de la province de Tabasco.

Panuco de Guasteca, ou *Panuco*, au nord-est de Mexico.

Tlascalala, à l'est de Mexico, capitale de la province de Tlascalala.

La Vera-Cruz, port.

Guaxaca, au sud-est de Tlascalala, capitale de la province de Guaxaca.

Guadalaxara, évêché, capitale de la deuxième audience et de la province de même nom.

Cinaloa, près de la mer Vermeille, capitale de la province de même nom.

Culiacan, capitale de la province de même nom.

Compostelle, capitale de la province de Xalisco.

Sainte-Barbe, capitale de la nouvelle Biscaille.

Guatemala, évêché, capitale de la troisième audience et de la province de son nom.

Chiapa, au nord-ouest de Guatemala, capitale de la province de Chiapa.

Valladolid, évêché, capitale de la province de Honduras, sur le golfe de même nom.

Saint-Léon de Nicaragua, évêché, capitale de la province de Nicaragua.

Carthago, évêché, capitale de la province de Costarica.

Santa-Fé, près l'isthme de Panama, capitale de la province de Veragua.

P A R A G R A P H E V.

Du nouveau Mexique.

Ce pays est au nord de la nouvelle Espagne ; et peuplé d'idolâtres ou de sauvages sans religion, mais assez dociles.

Santa-Fé, au nord, capitale du nouveau Mexique, près la rivière de Norte, qui se jette dans le golfe du Mexique au sud-est.

La nouvelle Navarre et le Sonora, qui sont de ce pays et vers la mer Vermeille, n'ont point de places importantes.

P A R A G R A P H E V I.

De la Californie.

C'est une grande presqu'île, le long de la mer Vermeille, dont la partie du nord n'est pas connue, excepté le long de la mer. Elle n'a pas de villes.

P A R A G R A P H E V I I.

Des nouvelles découvertes à l'ouest du Canada.

Elles se réduisent à trois.

1. La mer de l'ouest, dont l'entrée dans la mer du sud est celle qui fut découverte par Martin d'Aguillar, Espagnol, et qui est marquée dans les cartes d'Amérique au-dessus du cap Mendocin.

2. Les découvertes des Russes en Amérique, le long du détroit du nord, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois.

3. Celle de l'amiral de Fonte, Espagnol, que l'on peut voir, ainsi que les précédentes, dans la mappemonde de M. Buache.

Comme tous ces pays n'ont pas de villes, nous ne nous y arrêterons pas davantage.

PARAGRAPHE VIII.

Des îles de l'Amérique septentrionale.

Nous les décrivons du nord au sud, et nous nous bornerons aux principales.

Angra, évêché, aux Portugais, dans l'île de Tercère, la plus considérable des Açores.

Plaisance, ville ou bourg principal de l'île de Terre-Neuve, aux Anglais. Près de là est le grand banc, fameux par la pêche de la morue.

Louisbourg, principale de l'île-Royale ou du cap Breton, aux Anglais, à l'entrée du golfe de St-Laurent.

Bahama.

La Providence.

Guanahani et St-Sauveur, principales des îles Lucaïes, qui appartiennent aujourd'hui aux Anglais, et n'ont pas de villes.

Pour les îles Antilles, qui furent découvertes par Colomb en 1492 et 1495, on les partage en grandes et en petites.

Les grandes sont,

Cuba,

La Jamaïque,

Saint-Domingue,

et Porto-Rico.

La Havane, capitale de l'île de Cuba, aux Espagnols.

San-Jago, évêché.

La Jamaïque appartient aux Anglais, et a Spanish-Town *, capitale, avec un port à quelque distance, nommé Port-Royal.

L'île St-Domingue, autrefois partagée entre les Français, qui avaient la partie occidentale, et les Espagnols l'orientale, appartient toute à la France depuis la paix de 1794, et forme cinq départemens, qui sont les départemens du sud, de l'ouest, du nord, du nord-est, et du sud-est.

Les Caïes, chef-lieu du département du sud.

Léogane, où siège le tribunal civil, ci-devant capitale de la partie Française.

Port-Républicain, (ci-devant *au-Prince*) chef-lieu du département de l'ouest.

Le Cap, chef-lieu du département du nord.

Le Port-Paix.

Samana, chef-lieu du département du nord-est.

Saint-Domingue, port, chef-lieu du département du sud-est, ci-devant capitale de la partie Espagnole.

Les petites Antilles appartiennent à différents peuples de l'Europe : nous ne parlerons que des plus remarquables.

Le Fort-Libre, capitale de la Martinique, aux Français.

La Guadeloupe, qui n'a pas de villes, appartient aussi aux Français.

Les Anglais en possèdent plusieurs, dont les principales sont ;

Saint-Christophe,
et la Barboude.

Curaçao ou Curacou, près la terre-ferme, aux Hollandais.

La Marguerite, }
La Trinité, . . } aux Espagnols.

ARTICLE SECOND.

DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIIONALE.

ELLLE se divise en sept parties principales.

1. La Terre-ferme, au nord : elle est aux Espagnols, ainsi que les deux suivantes.
2. Le Pérou, }
3. Le Chili, } à l'ouest.
4. Le pays des Amazones, dans le milieu.
5. Le Brésil, à l'orient, aux Portugais.
6. Le Paraguay, ou la province de Rio-de-la-Plata.

7. La terre Magellanique : toutes les deux
aux Espagnols , au sud.

PARAGRAPHE PREMIER.

De la Terre-ferme.

Elle se divise en Castille-d'Or , qui renferme huit provinces , et en Guiane , que l'on partage en trois.

La première est à l'ouest , et la seconde à l'est.

Panama , évêché , port , capitale de la province de son nom , audience royale.

Porto-Belo , sur le golfe du Mexique , fameux port vis-à-vis Panama.

Carthagène , évêché , port , capitale de sa province.

Sainte-Marthe , évêché , port , capitale de la province de Sainte-Marthe.

Rio de la Hacha , capitale de la province de son nom.

Venezuela ou *Coro* , évêché , capitale de sa province.

Comane , capitale de la nouvelle Andalousie *.

Santa-Fé de Bogota , archevêché , capitale du nouveau royaume de Grenade et de toute la Terre-ferme.

Popayan , au sud , évêché , capitale du Popayan.

Les Espagnols ont peu de monde dans la Guiane , dont on ne connaît guère que les côtes : elle comprend ,

La Guiane propre ,

Le Paria ,

et la Guiane Française , le long de l'Esquibe.

Cayenne , dans l'île de ce nom , aux Français , qui possèdent la partie de la Guiane qui en est proche , et que l'on nomme Guiane Française , ou France équinoxiale.

Les Hollandais ont dans ce pays , aux environs des rivières de Surinam et de Berbice , deux colonies fort riches.

Pour le Paria, qui est la troisième partie de la Guiane, il est presque inconnu, et n'a de remarquable que l'Orenoque ou Rio de Paria, fleuve qui le traverse et se jette dans la mer au nord-est.

P A R A G R A P H E I I.

Du Pérou.

Il comprend trois audiences royales, qui sont,

1. Quito.
2. Los-Reyes ou Lima.
3. Los-Charcas.

Quito, évêché, capitale de sa province et de l'audience de son nom.

Guayaquil, port.

Lima, archevêché, capitale de tout le Pérou, et de la province et de l'audience de Lima.

Truxillo, évêché, au nord-ouest de Lima.

Cusco, au sud-est,

Guamanga, entre Lima et Cusco,

Arequipa, au sud-est de Lima, sur la côte, } évêchés.

La Plata, archevêché, capitale de l'audience de los-Charcas.

Potosi, près la Plata, fameux par ses mines inépuisables d'argent.

P A R A G R A P H E I I I.

Du Chili.

Il se divise en trois provinces.

1. Chili propre.
2. Impériale.
3. Chiquito ou Cuyo.

San-Jago, évêché, capitale de tout le Chili et du Chili propre.

La Conception, évêché, capitale de l'Impériale.

Impériale, évêché, port.

Mendoza, principale du Chiquito ou Cuyo.

Il es
plus gr
de vill
tugaise
sont à
ces der
l'embo
Amazo

La c
mine d
a envin
quinze

Il ye
sur l'or
dans l'
capital
mêmes

Para
Para.

Mar
Siar
Nat

capital

Par
Tan

marac
Olin

Fern

Ser
gippe

San

PARAGRAPHE I V.

Du pays des Amazones.

Il est appelé ainsi du fleuve des Amazones, le plus grand du monde, qui le traverse. Il n'a pas de villes, mais des missions Espagnoles et Portugaises le long du fleuve. Celles des Espagnols sont à l'ouest, et celles des Portugais sont à l'est : ces dernières commencent un peu au-dessous de l'embouchure du Yavari, dans le fleuve des Amazones.

PARAGRAPHE V.

Du Brésil.

La côte du Brésil, remarquable par sa riche mine de diamans, appartient aux Portugais. Elle a environ cent lieues de large, et est divisée en quinze gouvernemens ou capitaineries,

Il y en a trois sur la côte septentrionale, et douze sur l'orientale du nord au sud ; on verra leurs noms dans l'énumération que nous allons faire de leurs capitales, dont les noms sont presque tous les mêmes que ceux des capitaineries.

Para, évêché, capitale de la capitainerie de Para.

Maragnan, évêché, capitale de sa capitainerie.

Siara, capitale de la capitainerie de son nom.

Natal-los-Reyes, à l'embouchure de Rio-Grande, capitale de la capitainerie de Rio-Grande.

Paraiba, capitale de sa capitainerie.

Tamaraca, capitale de la capitainerie de Tamaraca.

Olinde, évêché, capitale de la capitainerie de Fernambouc.

Seregippe, capitale de la capitainerie de Seregippe.

San-Salvador, archevêché, capitale de tout le

B Brésil et de la capitainerie de la baie de Tous-les-Saints.

Villa-san-Georgio *, capitale de la capitainerie de Rio-dos-Ilheos.

Porto-Seguro , capitale de sa capitainerie.

Spiritu-Santo , capitale de la capitainerie de son nom.

Saint-Sébastien , évêché , capitale de la capitainerie de Rio-Janeiro.

Saint-Vincent , capitale de sa capitainerie.

Saint-Paul , évêché , au nord-ouest de Saint-Vincent , autrefois république de brigands , mais subjuguée depuis par les Portugais.

Colonia-do-Sacramento * , dans la province *del-Rey* , qui s'étend depuis Saint-Vincent jusqu'à l'embouchure de Rio-de-la-Plata , au nord des îles Saint-Gabriel , qui appartiennent aux Espagnols.

P A R A G R A P H E V I.

Du Paraguai.

Il renferme sept provinces , que nous nommons en faisant l'énumération des capitales.

Villa-Rica , capitale du Paraguai propre , qui occupe les deux côtés de la rivière de même nom.

La province de Chaco n'a pas de villes.

Ciudad-Réal , principal de la province de Guai-ria , à l'orient de celle du Paraguai.

L'Assomption , évêché , capitale de la province de Rio-de-la-Plata.

Buenos-Aires , évêché , à l'embouchure du fleuve de Rio-de-la-Plata.

San-Salvador , capitale de la province d'Urugaï ou Urvaig , à qui la rivière d'Urvaig donne son nom.

San-Jago-del-Estero , évêché , capitale du Tucuman.

La province de Parana , le long de la rivière de ce nom , est habitée par des naturels du pays , que les Jésuites ont civilisés , et qu'ils ont gouvernés jusqu'à la destruction de leur ordre.

PARAGRAPHE VII.

De la Terre Magellanique.

Elle a été appelée ainsi de Magellan, qui l'a découverte en 1520 : elle appartient aux Espagnols, et n'a pas de villes.

ARTICLE TROISIÈME.

Des Terres Polaires, ou Monde inconnu.

CELLES qui sont vers le pôle arctique, s'appellent Terres polaires arctiques ; et celles qui sont vers le pôle antarctique, se nomment Terres polaires antarctiques, ou australes.

Les anciens géographes appelaient aussi cette partie du globe ou de la mappemonde, Monde inconnu, parce qu'en effet on en connaissait à peine les côtes.

Les premières sont,

Le Spitzberg, au nord de l'Europe. Ce nom signifie montagnes aiguës, dont le Spitzberg est effectivement rempli.

La nouvelle Zemble, ou nouvelle Terre, au nord de l'Asie.

Les secondes sont,

La nouvelle Guinée, qui se trouve vers l'équateur, à l'est de l'Asie.

La nouvelle Hollande.

La Terre de la Circoncision, au sud de l'Afrique.

Et la Terre de feu, qui est une île, au sud de l'Amérique.

Nouvelles découvertes.

Les îles d'Otahiti.

— de Middelbourg.

— de la Société.

— des Amis, etc.

On croyait autrefois qu'il devait se trouver vers

ces parages un nouveau continent que les géographes appelaient Monde inconnu ; mais les découvertes des célèbres navigateurs Marion , Bougainville , et sur-tout du fameux capitaine Cook , ont entièrement détruit ce préjugé , et nous ont appris que l'Asie est séparée de l'Amérique au nord par un détroit de six lieues.

F I N.

géo-
les
on ,
aine
nous
rique

